

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 28 JANVIER 2013

VOLUME 52

JEAN LAROSE & ROSA FANIZZI
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 1020
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,

Me PAUL CRÉPEAU

INTERVENANTS :

Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec

Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du Québec

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois

Me MARTIN ST-JEAN pour la Ville de Montréal

Me JULIE ROBERGE pour le Directeur général des élections

Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la construction du Québec

Me CAROLINE ISABELLE pour Ville de Laval

Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal

Me NADIA THIBAUT pour Constructions Frank Catania

Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec

Me ANNICK PAQUETTE pour l'Ordre des ingénieurs du Québec

Me ÉRIC MEUNIER Québecor Média, Groupe TVA, Corporation Sun Média

Me GENEVIÈVE GAGNON pour la Société Radio-Canada

Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec

Me MAUDE BROUILLETTE pour le Parti libéral du Québec

Me CATHERINE DUMAIS pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>PAGE</u> |
|--------------------------------|-------------|
| LISTE DES PIÈCES | 4 |
| PRÉLIMINAIRES | 5 |
| DÉCISIONS | 7 |
| MICHEL LALONDE | |
| INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT | 10 |

LISTE DES PIÈCES

| | <u>PAGE</u> |
|--|-------------|
| 33P-368 : Projets Ville de Montréal entre 2001 et 2009 | 48 |
| 33P-370 : Chèque Groupe Séguin du 12 mai 2004 de 10 000 \$ | 125 |
| 33P-371 : Feuille de temps 13 octobre 2007 | 183 |
| 33P-372 : Facture pour billets de saison des Canadiens de Montréal. | 184 |
| 33P-373 : Feuille de temps du 11 juillet 2009 | 219 |

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingt-huitième (28ième)
2 jour du mois de janvier,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Alors, si les procureurs veulent bien s'identifier.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Bon matin. Denis Gallant pour la Commission.

12 Me KEITH RITI :

13 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Paul Crépeau pour la Commission.

16 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

17 Bonjour à tous, Marie-Claude Michon pour le

18 Procureur général du Québec.

19 Me BENOIT BOUCHER :

20 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général

21 du Québec.

22 Me ESTELLE TREMBLAY :

23 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

24 Me MARTIN ST-JEAN :

25 Bonjour à tous. Martin St-Jean, Ville de Montréal.

1 Me JULIE ROBERGE :

2 Bonjour. Julie Roberge pour le DGE.

3 Me DANIEL ROCHEFORT :

4 Bonjour. Daniel Rochefort pour l'Association de la
5 construction du Québec.

6 Me CAROLINE ISABELLE :

7 Bonjour. Caroline Isabelle pour Ville de Laval.

8 Me MICHEL DORVAL :

9 Bonjour. Michel Dorval pour Union Montréal.

10 Me NADIA THIBAUT :

11 Bonjour. Nadia Thibault pour Constructions Frank
12 Catania.

13 Me GASTON GAUTHIER :

14 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

15 Me ANNICK PAQUETTE :

16 Bonjour. Annick Paquette pour l'Ordre des
17 ingénieurs du Québec.

18 Me ÉRIC MEUNIER :

19 Éric Meunier pour Corporation Sun Média, Groupe TVA
20 et Québecor Média. Bonjour.

21 Me GENEVIÈVE GAGNON :

22 Bonjour. Geneviève Gagnon pour la Société Radio-
23 Canada.

24 Me MICHEL DÉCARY :

25 Michel Décary et Maude Brouillette pour le Parti

1 libéral du Québec.

2 Me CATHERINE DUMAIS :

3 Bonjour. Catherine Dumais pour le Directeur des
4 poursuites criminelles et pénales.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Alors, bon matin à tous. Je vais rendre deux...
7 nous avons rendu deux décisions, la première
8 concernant la demande de l'Association nationale
9 des camionneurs artisans. Je vais simplement rendre
10 le dispositif de la décision alors que la décision
11 elle-même est disponible sur notre site.

12

13 DÉCISIONS :

14 Alors, donc les Commissaires octroient à
15 l'Association nationale des camionneurs artisans
16 inc. le statut d'intervenant aux travaux de la
17 Commission, limitent le statut d'intervenant de
18 l'Association nationale des camionneurs artisans
19 inc. à la gestion et à l'octroi des contrats
20 publics dans l'industrie de la construction par le
21 ministère des Transports. Ils ne seront donc... ils
22 ne pourront donc poser des questions qu'en lien
23 avec ces contrats-là.

24 Maintenant, en ce qui concerne la décision
25 relativement à la requête de messieurs Zampino et

1 Gauthier, les Commissaires lèvent l'ordonnance
2 d'interdiction de publication et de divulgation
3 rendue le vingt-deux (22) janvier deux mille treize
4 (2013) dans le cadre de la requête des requérants
5 visant le dossier 500-01-072674-127 soit le
6 témoignage de madame Isabelle Toupin ayant eu lieu
7 le vingt-deux (22) janvier deux mille treize
8 (2013), à l'exception du tiers innocent mentionné
9 au Volume 49, page 70, ligne 25.

10 Les Commissaires maintiennent partiellement
11 l'ordonnance d'interdiction de publication et de
12 divulgation rendue le vingt-deux (22) janvier deux
13 mille treize (2013) dans le cadre de la requête des
14 requérants visant le dossier 500-01-072674-127 soit
15 le témoignage d'Isabelle Toupin ayant eu lieu le
16 vingt-deux (22) janvier deux mille treize (2013), à
17 savoir le nom du tiers innocent mentionné au Volume
18 49, page 70, ligne 25 et permettre la diffusion et
19 la publication du témoignage d'Isabelle Toupin
20 entendu le vingt-deux (22) janvier deux mille treize
21 (2013), à l'exception du tiers innocent mentionné
22 au Volume 49, page 70, ligne 25. À l'instar de
23 l'autre décision, celle-ci sera disponible
24 également sur notre site.

25 Alors, voilà! Est-ce qu'on est prêt à

1 recommencer...

2 Me DENIS GALLANT :

3 Oui.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 ... l'audition de la preuve?

6 Me DENIS GALLANT :

7 Oui, tout à fait. Quant à votre décision, la
8 présentation PowerPoint que madame Isabelle Toupin
9 s'est servie au soutien de son témoignage avait été
10 cotée sous NP, donc elle pourra devenir un P pour
11 être accessible, compte tenu de votre décision.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Parfait.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Merci. Alors, je vais continuer le témoignage de
16 monsieur Michel Lalonde.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Bonjour. Monsieur Lalonde.

19 M. MICHEL LALONDE :

20 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
21 Commissaire.

22

23

24

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce vingt-huitième (28ième)
2 jour du mois de janvier,

3

4 A COMPARU :

5

6 MICHEL LALONDE,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[1]** Alors, bon matin, Monsieur Lalonde.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[2]** Alors, Monsieur Lalonde, quand on s'est quitté
14 jeudi dernier, vous nous parliez... vous nous
15 parliez d'une forme de collusion chez les firmes de
16 génie-conseil.

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[3]** Vous avez également mentionné que... avec
19 monsieur Trépanier, c'était vous qui assuriez la
20 coordination pour que cette collusion-là
21 fonctionne, à savoir les téléphones faits aux
22 différentes firmes ou aux différentes personnes
23 dont vous avez nommées qui étaient là, en charge
24 généralement du développement des affaires.

25 R. Oui.

1 Q. **[4]** Vous avez également parlé, en plus du trois
2 pour cent (3 %), d'une somme d'argent qui était
3 remise dont deux cent mille (200 000 \$) par les
4 grosses firmes, cent mille (100 000 \$) par
5 certaines firmes de moindre taille, telle que la
6 vôtre, et d'autres firmes également dont vous ne
7 connaissiez pas les ententes et le montant, mais
8 également donnaient de l'argent à monsieur Bernard
9 Trépanier, qui, selon lui, était pour le bénéfice
10 d'Union Montréal. C'est exact?

11 R. Exact.

12 Q. **[5]** Parfait. Juste pour être sûr, vous avez nommé
13 des firmes... Vous avez nommé des firmes, et, juste
14 reprendre mes notes... Alors, et quand je vous ai
15 demandé, je vous ai demandé, vous avez nommé les
16 plus grandes firmes, vous avez nommé également des
17 firmes de moindre taille, puis à une place je vous
18 ai demandé, vous avez dit il y a cinq firmes, vous
19 en avez nommé quatre. Vous vous souvenez de ça?

20 R. Oui. Oui. Oui.

21 Q. **[6]** Alors, j'aimerais que vous relatiez, nous
22 redire le nom de ces firmes-là, et de quelle, à
23 quelle importance ces firmes-là se situaient.

24 R. Mettons, dans la troisième catégorie, là...

25 Q. **[7]** Tout à fait.

1 R. Roche, HBA Teknika, Leroux Beaudoin Hurens, Claulac
2 et AXOR.

3 Q. [8] AXOR, vous ne l'aviez pas nommée?

4 R. Non. C'est ça, j'avais...

5 Q. [9] Qui était votre personne contact chez AXOR?

6 R. Jacques Grenier.

7 Q. [10] Parfait. Je vais maintenant aller plus en
8 profondeur quant au paiement de trois pour cent
9 (3 %) qui était demandé par Bernard Trépanier.
10 Juste pour bien comprendre, juste pour bien
11 comprendre la nature de ces contrats-là, vous avez
12 dit dans votre témoignage que ce trois pour cent-là
13 (3 %) n'était pas, n'était... ne trouvait pas
14 application pour l'ensemble des contrats venant du
15 central?

16 R. C'est ça.

17 Q. [11] Mais qu'il y avait certains contrats qui
18 étaient, si vous voulez, destinés à ce qu'il y ait
19 un trois pour cent (3 %) qui soit remis à Union
20 Montréal. J'aimerais ça que vous alliez un petit
21 peu plus en détail pour nous expliquer la nature de
22 ces contrats-là.

23 R. Disons que ça touchait particulièrement, comme je
24 l'avais mentionné, les projets d'infrastructures,
25 parce qu'il y a eu quand même des montants investis

1 dans les infrastructures à Montréal pour, si on
2 veut, les réhabiliter, parce que je pense qu'il y
3 avait un déficit de réhabilitation au niveau des
4 infrastructures, donc on parle des grands projets
5 qui nécessitaient l'apport de plusieurs firmes. À
6 ce moment-là, ça faisait en sorte que ces projets-
7 là, lorsqu'il y avait un appel d'offres,
8 nécessitaient trois ou quatre, ou cinq firmes,
9 même, pour réaliser ces mandats-là. Donc, ça
10 nécessitait donc un appel d'offres, et le choix de
11 plusieurs firmes. Dans, dans le cadre vraiment des
12 travaux d'infrastructures majeurs.

13 Donc, ça ne touchait pas tous les autres
14 projets de d'autres types, parce que dans ces cas-
15 là c'était seulement une firme qui était choisie.
16 Donc, ça s'était appliqué davantage pour les
17 projets d'infrastructures, où ça nécessitait
18 l'implication de plusieurs firmes à la fois pour
19 réaliser les mandats.

20 Q. **[12]** Est-ce que c'était essentiellement des
21 contrats où est-ce que les firmes allaient agir en
22 consortium?

23 R. Soit en consortium, soit seules, mais dans des
24 projets où il y avait plusieurs firmes qui étaient
25 recueillies. Donc, en cascade, si on veut.

1 Q. **[13]** Qu'est-ce que vous dites, en cascade, juste
2 pour être plus précis? Qu'est-ce que vous voulez
3 dire quand vous avez, quand vous dites en cascade?

4 R. En cascade, tout simplement de par le fait que si,
5 exemple, il y a quatre firmes à choisir, bien, au
6 niveau du pointage il y a une première qui gagne,
7 une deuxième, une troisième, une quatrième, puis
8 c'est choisi en cascade en fonction des résultats.

9 Q. **[14]** D'accord. Et quand ça nécessite plusieurs
10 firmes comme ça, est-ce qu'on a besoin de firmes
11 supplémentaires pour rentrer des soumissions de
12 complaisance?

13 R. Bien, de façon générale, il y avait toujours une ou
14 deux firmes qui étaient là, également, en
15 complaisance. Effectivement.

16 Q. **[15]** Parfait. Je vais vous montrer un document.
17 C'est dans le cahier du vingt et un (21) janvier.
18 Ça va être à l'onglet 1. J'aimerais qu'on le mette
19 à l'écran, j'aurai des questions quant à sa
20 provenance, de ce tableau-là. Je vous montre un
21 tableau qui s'appelle - Projets de l'île de
22 Montréal entre 2001 et 2009. Juste pour notre
23 bénéfice, ce tableau-là, qui l'a confectionné?

24 R. C'est moi-même. Moi-même qui ai résumé les projets
25 sur lesquels... En fait, il y a deux types de

1 projet. En fait, je l'ai confectionné à partir de
2 deux mille un (2001) jusqu'à deux mille neuf
3 (2009), là.

4 Q. **[16]** O.K.

5 R. Et ça contient des projets qui touchent mon mandat
6 cadre, à Pointe-aux-Trembles, parce que c'était
7 quand même des mandats importants, mais qui
8 passaient par le central, et aussi les projets qui
9 ont fait l'objet de consortium, et auxquels j'ai
10 été impliqué, dans certains cas, à partir de deux
11 mille quatre (2004), là, pour jouer le rôle qui
12 m'avait été... que j'avais accepté de jouer, là.

13 Q. **[17]** Je veux juste mettre les choses claires.

14 C'est-à-dire, ce tableau-là, qui a été confectionné
15 par vous-même, ne contient pas l'ensemble des
16 contrats que le Groupe Séguin a eus sur l'île de
17 Montréal.

18 R. Non. Non. Non, non, effectivement. Tous les
19 mandats, parce qu'il y a des petits mandats de gré
20 à gré, il y a toutes sortes de mandats qui touchent
21 le bâtiment, qui touchent les arrondissements. Je
22 ne les ai pas mis ici parce que ça aurait été trop
23 lourd, et ça n'avait pas d'incidence sur mon
24 implication, là, sur certains projets.

25 Q. **[18]** O.K. Juste en termes de méthodologie, pour

1 bien comprendre ce que vous voulez démontrer à
2 l'aide de ce tableau-là, on va... Comme vous dites,
3 c'est une infime... c'est une infime partie, là,
4 des contrats que vous avez eus à Montréal, mais
5 est-ce que vous y avez ajouté l'ensemble des
6 contrats pour lesquels Groupe Séguin a donné trois
7 pour cent (3 %) à Bernard Trépanier?

8 R. Les contrats qui sont dans le tableau ici, c'est
9 les contrats sur lesquels... Je vais vous dire
10 lesquels...

11 Q. **[19]** Tout à fait.

12 R. ... que j'ai vraiment donné trois pour cent (3 %)
13 sur ces contrats-là.

14 Q. **[20]** Parfait.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[21]** La question, c'est est-ce que le tableau
17 contient l'ensemble des contrats pour lesquels vous
18 avez donné trois pour cent (3 %)?

19 R. Oui.

20 Q. **[22]** O.K.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[23]** Parfait. Là je comprends, on va faire
23 certains, on va commencer avec certains contrats
24 qui datent de deux mille un (2001), si on a bien
25 compris votre témoignage?

1 R. Oui.

2 Q. **[24]** C'est à partir de la fin de deux mille.

3 R. Quatre.

4 Q. **[25]** Deux mille quatre (2004), que Bernard
5 Trépanier va proposer ce système de ristourne-là,
6 de trois pour cent (3 %). Également, ce contrat-là,
7 pour bien comprendre, ça ne comprend pas les
8 contrats qui ont été octroyés à d'autres firmes de
9 génie-conseil pour lesquels celles-ci ont donné
10 trois pour cent (3 %) à Bernard Trépanier?

11 R. C'est-à-dire que ça ne comprend pas les contrats
12 sur lesquels j'aurais pu intervenir et je n'étais
13 pas présent comme tel pour des mandats. Non,
14 effectivement, ils ne sont pas à l'intérieur de ça.

15 Q. **[26]** Parfait. Puis...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Si vous permettez, Maître Gallant.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Oui.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[27]** Est-ce que je comprends, vous avez dit tantôt
22 que ce tableau-là ne reflète pas l'ensemble des
23 contrats que vous avez obtenus...

24 R. Exact.

25 Q. **[28]** ... parce que ce serait trop lourd. Mais, par

1 ailleurs, vous avez dit que le tableau contenait
2 l'ensemble des contrats pour lesquels vous avez
3 donné trois pour cent (3 %) ?

4 R. Exactement.

5 Q. **[29]** Mais est-ce que je dois comprendre que les
6 autres contrats vous n'aviez pas donné le trois
7 pour cent (3 %) ?

8 R. Exactement.

9 Q. **[30]** O.K.

10 R. C'est ça.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[31]** Et peut-être juste en lien avec ce que madame
13 la présidente vous dit également, parce que vous
14 avez parlé de plus petits contrats, de contrats
15 donnés de gré à gré, peut-être juste peut-être
16 préciser que le trois pour cent (3%) va être donné
17 sur un contrat qui vaut vraiment la peine en termes
18 monétaires ?

19 R. En fait, sur les contrats d'infrastructure. Ça
20 revient toujours sur les grands contrats dans le
21 cadre des programmes d'infrastructure. Les grands
22 contrats qui nécessitaient l'intervention de
23 plusieurs firmes à la fois.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[32]** Alors, qu'est-ce qui détermine que vous

1 donniez de l'argent ou vous n'en donniez pas?

2 R. C'était en fonction des projets d'infrastructure
3 majeurs qui nécessitaient l'intervention de
4 plusieurs firmes à la fois. Donc, c'est des
5 contrats où il y avait quatre... trois, quatre ou
6 cinq firmes qui étaient choisies. C'était donc les
7 contrats majeurs, ce n'était pas pour les petits
8 projets.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[33]** On a compris également de votre témoignage que
11 chacune des firmes qui participaient à ce système-
12 là donnait son trois pour cent en fonction du... du
13 montant de la valeur du contrat qui lui avait été
14 octroyé, là?

15 R. Je ne peux pas le confirmer de façon officielle
16 pour tout le monde, là, évidemment. Tout ce que je
17 peux vous dire c'est que j'avais eu, à un moment
18 donné, des conversations avec Yves Théberge, de
19 Cima, et Rosaire Sauriol, où on s'était parlé, à un
20 moment donné, de...

21 Q. **[34]** Rosaire Sauriol de Dessau?

22 R. De Dessau. De la combinaison du trois pour cent
23 (3 %) et du montant donné en deux mille cinq (2005)
24 puis on trouvait que c'était effectivement
25 important. Puis je pense qu'on s'entendait pour

1 dire que, si on continuait, à partir de deux
2 mille... après l'élection de deux mille cinq
3 (2005), juste avec le trois pour cent, que ça
4 serait amplement suffisant. Ça fait que ça c'est
5 des conversations qu'on avait eues ensemble. Et,
6 effectivement, Bernard Trépanier avait accepté
7 cette façon de faire pour la suite, là.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[35]** Je vais revenir encore. Ça veut donc dire que
10 les autres contrats, qui n'impliquaient pas
11 plusieurs firmes de génie, vous n'aviez pas besoin
12 de donner le trois pour cent à Bernard Trépanier?

13 R. On n'était pas sollicité là-dessus. C'est ça.

14 Q. **[36]** Pourquoi?

15 R. Parce que l'entente qu'on avait c'était uniquement
16 sur les grands projets d'infrastructure. Tout
17 simplement.

18 Q. **[37]** O.K.

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. **[38]** Ce trois pour cent-là (3 %), vous le payez
21 quand exactement? Là, vous avez gagné
22 l'adjudication du contrat puis après ça il y a un
23 trois pour cent à payer. Le trois pour cent (3 %) à
24 payer, est-ce que c'est monsieur Trépanier qui vous
25 appelait pour vous annoncer la bonne nouvelle, que

1 vous aviez gagné mais, en même temps, vous disait
2 qu'il fallait le payer le trois pour cent (3 %)
3 ou...

4 R. Mais ça c'est...

5 Q. **[39]** ... vous preniez l'initiative, vous, de
6 l'appeler pour dire : « Bernard, sur ce contrat-là,
7 c'est notre entente, je te donne le trois pour
8 cent »? Avez-vous toujours été sollicité pour le
9 trois pour cent ou vous vous êtes parfois vous-même
10 avancé pour le payer sans même qu'on vous appelle?

11 R. Disons que ça se faisait de pair, là, parce
12 qu'évidemment, comme on avait travaillé ensemble
13 pour établir la liste des firmes, évidemment
14 c'était comme conséquent de. Puis au moment où le
15 comité de sélection avait eu lieu, la décision
16 avait été rendue, bien, à ce moment-là, on savait
17 les firmes qui avaient gagné. Et, dans mon cas à
18 moi, on se recroisait régulièrement, Bernard dit :
19 « O.K., n'oublie pas ton trois pour cent (3 %) »,
20 puis je m'accomplissais comme... comme c'était le
21 cas, là.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[40]** Est-ce que c'est arrivé que le trois pour cent
24 (3 %) devait être donné avant que vous obteniez le
25 contrat?

1 R. Non.

2 Q. **[41]** Non?

3 R. Non. Non, non, je pense que la façon de faire
4 c'était tout simplement il fallait obtenir le
5 contrat puis, par la suite, bien, on prenait le...
6 on établissait les modalités. Parce que, des fois,
7 c'était des montants où ça prenait deux, trois
8 versements, là. Mais c'était toujours après puis au
9 moins que le contrat commence.

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[42]** Donc, vous ne pouvez pas dire que c'était par,
12 entre guillemets, l'insistance de monsieur
13 Trépanier vous demandant le trois pour cent (3 %),
14 vous prenez parfois vous-même l'initiative de
15 rencontrer monsieur Trépanier puis sans... et de
16 faire tout de suite votre trois pour cent (3 %),
17 là?

18 R. Disons que, comme on se parlait souvent, c'était de
19 façon simple, là : « Bon, tu as gagné le contrat,
20 O.K., il ne faut pas que tu oublies, il faut qu'on
21 se voie. » Tu sais, disons qu'il y avait un rappel
22 poli qui se faisait à chaque fois.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[43]** Est-ce que ça veut dire que dès qu'on vous
25 octroie le contrat, c'est-à-dire qu'à un moment

1 donné, il va se passer un certain laps de temps et
2 vous allez devoir verser le trois pour cent (3 %) ?
3 Est-ce qu'il est déjà arrivé que, finalement, il y
4 a eu des problèmes avec la cliente, là, qui est la
5 Ville de Montréal, que le contrat ne vous a pas été
6 totalement payé ou on a coupé dans votre compte
7 d'honoraires, mais que vous aviez quand même payé
8 trois pour cent de la valeur, est-ce que c'est déjà
9 arrivé ça?

10 R. C'est déjà arrivé. Il y a des dossiers qui...
11 mettons, ces mandats cadres là, souvent étaient sur
12 trois ans, deux ou trois ans. Et c'est déjà arrivé
13 qu'au bout de la troisième année, l'argent n'était
14 pas tout dépensé parce que les projets n'étaient
15 pas tous faits puis, finalement, on avait déjà
16 contribué pour le trois pour cent (3 %). Mais ça...
17 c'était fait.

18 Q. **[44]** Parfait. Si on regarde un petit peu votre
19 tableau, que je qualifie, là, comme étant votre
20 tableau. Peut-être juste, là... il n'est pas
21 tellement long, il est sur deux pages, peut-être
22 d'y aller contrat par contrat puis expliquer
23 pourquoi vous avez mis ce contrat-là en particulier
24 dans votre tableau.

25 R. O.K.

1 Q. **[45]** Ça va?

2 R. Merci. Alors, donc le premier contrat que vous
3 voyez c'est un projet qui était dans notre mandat
4 cadre, donc qui avait été négocié de gré à gré. Ça
5 fait que, ces mandats-là, le trois pour cent (3 %)
6 ne s'appliquait pas. Ça, ça avait été clair, que
7 les mandats que j'avais déjà, par la résolution
8 d'un conseil de Pointe-aux-Trembles, de l'époque,
9 et reconduits par Montréal, ces mandats-là, ça
10 c'est des choses qu'on avait déjà.

11 Q. **[46]** Puis ce qui est clair, ce que j'ai bien
12 compris de votre témoignage, c'est que ce trois
13 pour cent-là (3 %) n'existait pas pour les contrats
14 qui venaient des arrondissements...

15 R. Non.

16 Q. **[47]** ... non plus, là?

17 R. On ne l'appliquait pas pour aucun projet
18 d'arrondissement puis aucun autre projet en dehors
19 de ceux qui touchaient les infrastructures.

20 Q. **[48]** Parfait. Le prochain, qui est en consortium
21 avec Axor?

22 R. Donc, on est en deux mille un (2001)...

23 Q. **[49]** Oui.

24 R. ... à ce moment-là, il faut commencer à contribuer
25 pour le trois pour cent (3 %), donc il n'y en a pas

1 là-dessus.

2 Le suivant c'était dans le cadre des
3 programmes de réfection routière, qu'on avait déjà
4 depuis les quatre-vingt-cinq (85), année après
5 année, avec l'expertise qu'on avait développée. Ça
6 non plus il n'y avait pas de trois pour cent (3 %)
7 applicable.

8 Le suivant, c'était en consortium. C'est un
9 projet pour la mise aux normes des feux de
10 circulation. Et à ce moment-là, on n'avait pas
11 commencé encore disons à parler entre les firmes.
12 Donc, le trois pour cent (3 %) ne s'était pas
13 appliqué.

14 Le suivant, par contre, c'est là où j'ai
15 commencé à intervenir dans mon rôle. Et ça a fait
16 en sorte que c'est le premier contrat sur lequel
17 j'ai donné trois pour cent (3 %).

18 Q. **[50]** Qui est le consortium Séguin, BPR, réalisation
19 de divers mandats dans le cadre du programme de
20 réfection au tiers du réseau artériel deux mille
21 quatre (2004) à deux mille six (2006)?

22 R. C'est ça.

23 Q. **[51]** C'est un mandat, c'est un mandat qui va être à
24 exécution successive dans le temps?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[52]** Et, ça, vous qualifiez ça de...

2 R. Je pense qu'il y avait trois ou quatre firmes qui
3 avaient été choisies, si ma mémoire est bonne.

4 Q. **[53]** Parfait. Alors, vous dites que vous avez donné
5 à partir de ce contrat-là, trois pour cent (3 %) ?

6 R. C'est ça. Sur ma portion... Étant donné qu'on était
7 en consortium, donc on s'était séparé le mandat,
8 là, donc, je pense que c'était cinquante cinquante
9 (50/50). Donc, moi, sur ma portion, j'ai versé le
10 trois pour cent (3 %).

11 Q. **[54]** Si on regarde vos chiffres, budget autorisé
12 avant taxes, un million cinq cent vingt et un mille
13 trois cents (1 521 300 \$), et vous avez indiqué que
14 la portion révisée par Génius était sept cent
15 soixante mille six cent cinquante (760 650 \$), donc
16 vous avez donné ce trois pour cent (3 %) là ?

17 R. Oui.

18 Q. **[55]** Et c'est toujours avant taxes ?

19 R. Toujours avant taxes.

20 Q. **[56]** Toujours avant taxes. Et également est-ce que
21 vous... Je sais que vous l'avez fait souvent, là,
22 mais c'est le premier, là. Vous souvenez-vous dans
23 quel contexte vous avez remis cet argent-là, le
24 montant exact ? Bien, le trois pour cent (3 %), on
25 fait le calcul, c'est assez vite, là, mais...

1 R. Non, tout ce que je me souviens, c'est que, bon,
2 Bernard Trépanier, bien, on s'était rappelé, il
3 dit : « Michel, O.K. C'est un des premiers, on
4 commence. » Bon. Puis je l'avais rencontré. De
5 mémoire, c'était au local sur Saint-Jacques.

6 Q. **[57]** En deux mille quatre (2004)? Vous étiez en
7 deux mille quatre (2004)?

8 R. Euh... Oui, oui, en deux mille quatre (2004), ou
9 peut-être au début deux mille cinq (2005). Ça
10 dépend à quel moment le projet avait sorti. Le
11 temps de ramasser l'argent pour pouvoir lui
12 remettre.

13 Q. **[58]** Parfait. Ensuite de ça...

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[59]** Pour préciser, si vous permettez, pour
16 préciser. Le trois pour cent (3 %), vous le versez
17 pas à la fin du contrat, vous le versez une fois
18 que vous l'avez obtenu?

19 R. En commençant.

20 Q. **[60]** En commençant. C'est ça. Ce qui fait en sorte
21 que, dans certains mandats cadres qui n'ont pas été
22 épuisés totalement, vous avez payé trois pour cent
23 (3 %) sur un contrat qu'il n'y a peut-être pas eu
24 du même montant, en bout de piste?

25 R. Exactement.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[61]** On va aller à la prochaine, le prochain
3 encadré. C'est travaux de démolition d'étagement
4 Notre-Dame, Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles,
5 construction d'un nouveau carrefour giratoire. Là,
6 je comprends que c'est à Pointe-aux-Trembles?

7 R. C'est notre mandat cadre. Donc, ça, il n'y a pas eu
8 de trois pour cent (3 %) de versé.

9 Q. **[62]** Parfait. Ensuite de ça, le prochain, c'est
10 préparation plans et devis de surveillance des
11 travaux de construction d'un collecteur sanitaire
12 en tunnel pour la rue Sherbrooke entre la 40e
13 avenue et la 52e avenue, incluant les travaux
14 requis pour le raccordement des égouts et du
15 système du nouvel égout sanitaire. J'y reviendrai
16 plus tard plus en détail quant à ce contrat-là en
17 tant que tel. Je vais avoir plusieurs questions à
18 vous poser. Peut-être juste nous dire, expliquez
19 dès maintenant c'est quoi ce contrat-là?

20 R. Ah, bien, c'est ça aussi un mandat cadre, un mandat
21 cadre, donc la continuité de la rue Sherbrooke. Et
22 à ce moment-là, peut-être ça pourrait être plus
23 explicite, c'était... ce projet-là était requis en
24 tunnel parce qu'il y avait vraiment un problème, un
25 problème d'insalubrité, si je peux me permettre de

1 le dire ainsi. C'est qu'il y avait à peu près deux
2 cent cinquante (250) maisons au nord de la rue
3 Sherbrooke qui étaient raccordées, l'égout
4 sanitaire à l'égout pluvial. Donc ce qu'on appelle
5 un raccordement croisé. Ça descendait directement
6 au fleuve. Donc, il y avait vraiment un problème au
7 niveau de l'environnement.

8 Et il avait été décidé de régler ce
9 problème-là le plus rapidement possible, et de
10 faire en sorte de ne pas perturber le plus
11 possible, le moins possible, à tout le moins, la
12 circulation. Parce que le concept de la rue
13 Sherbrooke était un concept de surface. Donc,
14 actuellement, si vous passez dans Pointe-aux-
15 Trembles dans ce coin-là, c'est encore comme deux
16 voies, là, deux voies de chaque côté, comme une
17 route de campagne si on veut. Et il s'agissait
18 d'avoir la même continuité que la rue Sherbrooke un
19 peu plus à l'ouest, donc un « mail » central, trois
20 voies de chaque côté, refaire tous les égouts de
21 surface, démolir l'échangeur Henri-Bourassa,
22 relocaliser le stationnement incitatif. Et ces
23 travaux-là n'étaient pas programmés.

24 Fait qu'en même temps, le fait d'aller
25 vers... de régler la solution, la problématique au

1 niveau de l'environnement, bien c'était de dire, si
2 on ne veut pas entraver puis nuire à la
3 circulation, il fallait le faire en tunnel. C'est
4 pour ça que ce projet-là a été mis en place, puis
5 on a été mandaté avec notre mandat cadre pour
6 préparer les plans et devis et la surveillance des
7 travaux.

8 Q. **[63]** Comme je vous ai dit, j'y reviendrai plus
9 tard. Est-ce que c'est dans ce contrat-là que Lino
10 Zambito, Infrabec, était le plus bas
11 soumissionnaire?

12 R. Oui, c'est ça, exactement.

13 Q. **[64]** Et toute la dynamique des tuyaux Tremca, c'est
14 exact?

15 R. Oui.

16 Q. **[65]** On y reviendra.

17 R. Mais c'est un contrat pour lequel on n'a pas versé
18 le trois pour cent (3 %) étant dans notre mandat
19 cadre.

20 Q. **[66]** Parfait. Le prochain - Réfection
21 d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur le
22 territoire de la ville de Montréal. Donc, juste
23 pour nous dire s'il s'agissait d'un contrat pour
24 lequel vous avez dû payer trois pour cent (3 %) ?

25 R. Oui. C'était ça aussi un projet dans le cadre des

1 programmes, du programme d'infrastructures. Donc,
2 je pense qu'il y avait trois firmes qui avaient été
3 choisies. Et comme les montants étaient un petit
4 peu plus petits, j'avais pu être dans les firmes
5 adjudicataires là, seul. Donc, j'ai versé le trois
6 pour cent (3 %) sur ce contrat-là.

7 Q. **[67]** Vous avez versé le trois pour cent (3 %). Le
8 prochain dans lequel vous êtes en consortium avec
9 Dessau, Séguin, Claulac.

10 R. C'est dans le cadre du programme de réfection du
11 réseau, réfection routière du réseau artérielle. Ça
12 aussi, j'ai versé le trois pour cent (3 %) sur ma
13 participation.

14 Q. **[68]** Juste nous dire également, j'en profite pour
15 l'occasion, quand vous obtenez des contrats en
16 consortium, est-ce que... quelle est la démarche
17 que vous devez faire - je ne veux pas que vous
18 rentriez dans une longue explication -, mais est-ce
19 qu'on doit créer une entité juridique distincte
20 quand on est en consortium?

21 R. Effectivement. Effectivement, oui. Dans ce
22 contexte-là, à partir du moment où on avait établi
23 le choix des firmes...

24 Q. **[69]** Oui.

25 R. ... par consortium, à ce moment-là, chacun, chaque

1 chaque consortium devait s'organiser et
2 effectivement on forme un consortium, ce qu'on
3 appelle un groupement momentané, on créé une
4 compagnie momentanée avec un numéro d'entreprise et
5 tout ça et on ouvre un compte de banque. Ce qui
6 fait que le mandataire, lorsque la Ville de
7 Montréal passe le mandat, c'est vraiment le
8 consortium, dans ce cas-ci Dessau, Séguin, Claulac
9 et c'est le consortium qui facture la Ville de
10 Montréal et la Ville de Montréal paie le consortium
11 puis par la suite, nous, comme entité du
12 consortium, bien on refacture le consortium parce
13 qu'il y a un compte de banque et il y a des chèques
14 qui sont émis du consortium vers chacun des membres
15 de l'équipe.

16 Q. [70] Mais j'imagine...

17 R. C'est le fonctionnement des consortiums, là.

18 Q. [71] ... quand je vois là, que vous êtes avec
19 Dessau, bon, Séguin, plus petite firme, Claulac,
20 plus petite firme, j'imagine que les autres firmes
21 de génie qui désirent postuler sur ces contrats-là
22 doivent également être en consortium. Est-ce que
23 c'est le cas?

24 R. Bien dans ce cas-là c'était, de mémoire, compte
25 tenu qu'il y avait beaucoup d'investissement à

1 faire dans la réfection routière.

2 Q. **[72]** Oui.

3 R. Je pense que c'était un projet d'à peu près vingt-
4 quatre millions (24 M\$) d'honoraires et pour le
5 choix de quatre firmes. Ce qui faisait à peu près
6 six millions (6 M\$) d'honoraires pour chacune des
7 firmes incluant les taxes et ainsi de suite. Donc,
8 effectivement, comme l'idée c'était de réaliser ces
9 projets-là dans des délais, là, on parle d'après
10 deux, trois ans, ça prenait quand même des équipes
11 très fortes pour pouvoir rencontrer les objectifs
12 puis les échéanciers puis les équipes étaient
13 toutes en consortium.

14 Q. **[73]** O.K. Mais ce qui m'amène à mon autre question,
15 c'est-à-dire que si c'est un contrat pour lequel
16 vous avez versé le trois pour cent (3 %) les dés
17 étaient pipés d'avance pour ce consortium-là en
18 particulier, là.

19 R. Bien c'est la même chose. À travers mon rôle, on
20 établissait... on établissait avec monsieur
21 Trépanier les firmes et, dans ce cas-ci, c'était
22 des gros projets donc c'était des firmes en
23 consortium.

24 Q. **[74]** Parfait.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [75] Donc dans ce contrat-là de quatre millions
3 quatre (4,4 M\$), ça c'est le consortium où vous
4 faites partie a obtenu un contrat de quatre point
5 quatre millions (4,4 M\$). Votre part à vous, c'est
6 un point cinq million (1,5 M\$). Cette part-là,
7 c'est une part qui a été décidée au sens qu'il
8 était déjà décidé d'avance ou décidé lors de
9 l'adjudication du contrat, vous avez discuté avec
10 Dessau et Séguin pour vous, dire que vous, votre
11 part serait un point cinq millions (1,5 M\$)?

12 R. Bien dans le fond lorsqu'on ferme le consortium, on
13 établit aussi la capacité de chacune à faire le
14 travail, nous étant une plus petite équipe, tout
15 comme Claulac, bien c'est Dessau qui avait dans le
16 fond la plus grande partie. Donc on s'est entendus
17 sur un pourcentage.

18 Q. [76] Et vous savez ce pourcentage-là au moment
19 où...

20 R. Au moment où...

21 Q. [77] De l'adjudication du contrat.

22 R. Avant même. Au moment où on prépare l'offre de
23 service.

24 Q. [78] L'offre de service...

25 R. C'est ça.

1 Q. **[79]** Et puis le montant de un point cinq million
2 (1,5 M\$) qui est votre part à vous, bon, vous, est-
3 ce que vous vous êtes coordonné quand même avec
4 Dessau et Séguin pour vous assurer du paiement de
5 trois pour cent (3 %) ou bien non, vous avez fait
6 vos affaires tout seul et vous ne savez pas si
7 Dessau et Claulac, eux, ont payé le trois pour cent
8 (3 %).

9 R. Je ne le sais pas. Moi j'ai fait mes affaires.

10 Q. **[80]** Vous ne vous parlez pas entre vous trois pour
11 dire « Bien moi, j'ai payé mon trois pour cent
12 (3 %). ».

13 R. Bien, on s'en était déjà parlé, comme j'ai dit
14 tantôt. Mais à chaque fois là on faisait nos
15 affaires.

16 Q. **[81]** Chacun de votre bord.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[82]** Vous venez de dire que vous vous en étiez déjà
19 parlé.

20 R. C'est ce que j'ai raconté tantôt, donc avec Rosaire
21 Sauriol et Yves Théberge, c'était vraiment un cas
22 particulier par rapport à la problématique des
23 montants versés plus le trois pour cent (3 %), mais
24 après ça, dossier par dossier, c'était comme on ne
25 s'est jamais reparlé de ça. Chacun faisait son

1 travail puis réglait ses affaires.

2 Q. **[83]** O.K. Vous dites que vous aviez reçu un point
3 cinq million quarante-trois mille (1,543 M\$) parce
4 que ça allait dans votre capacité de votre équipe,
5 selon la capacité de votre équipe à réaliser les
6 travaux.

7 R. Exact.

8 Q. **[84]** Mais un point cinq quarante-trois million
9 (1,543 M\$)... quarante-cinq million (1,545 M\$),
10 c'est un peu plus que le tiers.

11 R. C'est trente (30 %), trente-cinq pour cent (35 %)
12 je pense. Mais n'oubliez pas que c'est sur trois
13 ans.

14 Q. **[85]** Mais les autres aussi.

15 R. Oui, oui, c'est ça.

16 Q. **[86]** O.K.

17 R. Ça fait que moi, à cette capacité-là, j'étais à
18 l'aise pour réaliser le projet...

19 Q. **[87]** O.K.

20 R. ... sur trois ans.

21 Q. **[88]** Tantôt le commissaire Lachance vous a posé une
22 question relativement au trois pour cent (3 %).
23 Qu'est-ce qui arrivait quand les travaux, pour une
24 raison ou pour une autre, ne pouvaient pas être
25 réalisés, mais que vous aviez payé le trois pour

1 cent (3 %) ?

2 R. On ne demandait pas de remboursement.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[89]** Peut-être juste un petit peu plus... pour être
5 un peu plus précis, suite à une question de madame
6 la présidente, quand vous dites : « Bon, qu'est-ce
7 qui va définir le pourcentage dans un consortium
8 c'est vraiment notre capacité à pouvoir exécuter le
9 travail. ». Au-delà de tout chiffre, là, de toute
10 opération mathématique, j'imagine que vous avez des
11 spécialités puis que chaque firme a des
12 spécialités.

13 R. Absolument.

14 Q. **[90]** O.K. Est-ce à dire que ça aussi va être pris
15 en compte dans le consortium, à savoir, par
16 exemple, moi je ne fais pas tel travail puis c'est
17 complètement Dessau qui va le faire là, par
18 exemple.

19 R. Exact.

20 Q. **[91]** Donnez un exemple, peut-être pour l'imager,
21 qu'on le comprenne bien.

22 R. Bien dans ce cas-ci, le programme d'entretien
23 routier, nous, on avait été mis à contribution
24 depuis les années quatre-vingt-cinq (1985) à
25 Montréal ça fait qu'on avait l'expertise autant que

1 les autres. La seule chose qu'on n'avait pas tout
2 le personnel pour réaliser le projet au complet,
3 là, parce que c'était quand même d'une grande
4 ampleur. Ça fait qu'à ce moment-là, on a séparé le
5 mandat en tenant compte de la capacité de Dessau
6 qui était plus gros, nous autres qui était capable
7 d'en faire, mais un peu plus petit, puis Claulac
8 qui était plus petit. Ça c'est fait aussi
9 simplement que ça.

10 Mais il y a d'autres dossiers où on s'est
11 séparés cinquante-cinquante (50-50) parce qu'on
12 avait la capacité en fonction du délai qui était à
13 produire les documents et des efforts à mettre
14 qu'on était capable d'être cinquante-cinquante
15 (50-50), tout simplement. Puis c'est comme ça que
16 ça devait se faire dans les autres consortiums
17 aussi, là.

18 Q. [92] Parfait. Je vais aller, alors là, on était en
19 deux mille six (2006), je vais aller à l'année
20 suivante, en deux mille sept (2007). Il y a le
21 projet d'infrastructure cycliste et il y a un
22 consortium AXOR-Séguin qui va être formé et on voit
23 que vous avez un petit peu moins que l'autre, que
24 cinquante pour cent (50 %). Alors peut-être juste
25 nous parler de ce consortium-là et de ce contrat-

1 là.

2 R. Bien c'est effectivement cinquante pour cent (50 %)
3 et c'est un contrat, là aussi, il y avait plusieurs
4 firmes qui avaient été choisies et j'ai versé le
5 trois pour cent (3 %) sur ma participation.

6 Q. **[93]** C'est ça. C'est carrément cinquante pour cent
7 (50 %), je le vois là.

8 R. Oui, c'est ça.

9 Q. **[94]** Parfait. Ensuite de ça on va aller à deux
10 mille huit (2008), donc - Préparation de plans et
11 devis, surveillance des travaux de construction
12 d'un égout sanitaire rue Sherbrooke est, de la rue
13 Damien-Gauthier à la rue de la Famille-Dubreuil,
14 soumission 9515.

15 R. Ça, c'est un contrat dans le cadre de mon mandat-
16 cadre à Pointe-aux-Trembles donc négocié de gré à
17 gré et donc je n'ai pas versé de trois pour cent
18 (3 %).

19 Q. **[95]** O.K. Malgré là, malgré quand même qu'on est un
20 contrat ici à six cent cinquante-neuf mille cent
21 seize (659 116 \$), ça fait partie de votre, alors
22 c'est à vous, là, ce contrat-là.

23 R. Malgré l'ampleur, moi c'était clair, ça, c'était
24 des mandats qu'on avait déjà, je n'avais pas de
25 montant, et je n'ai pas donné de trois pour cent

1 (3 %) là-dessus.

2 Q. **[96]** Parfait. Allons maintenant au prochain, donc
3 toujours en deux mille huit (2008), qui est la
4 préparation de plans et devis, surveillance pour la
5 réalisation d'un programme de réaménagement
6 géométrique et de sécurité routière, ainsi que pour
7 le soutien technique et leur activité. Vous avez le
8 numéro de la soumission, alors peut-être juste nous
9 dire, là, nous parler un petit peu plus de ce
10 contrat-là.

11 R. Réaménagement géométrique, donc c'est tout ce qui
12 touchait au niveau de la sécurité routière, et ça
13 aussi, ça a fait l'objet d'un appel d'offres, je
14 pense pour cinq firmes, et donc celui-là, à la
15 hauteur des honoraires, j'étais en mesure de le
16 réaliser seul, donc j'ai été une des firmes qui a
17 gagné, et j'ai versé le trois pour cent (3 %).

18 Q. **[97]** Donc, vous avez versé trois pour cent (3 %)
19 sur six cent cinq mille six cent trente-sept
20 dollars (605 637 \$). C'est exact?

21 R. Oui.

22 Q. **[98]** On va aller maintenant à la prochaine page, et
23 je vais vous demander de nous parler du contrat,
24 toujours en deux mille huit (2008), en haut de la
25 page, préparation des plans et implantation et

1 relevé d'arpentage, préparation de listes de points
2 dans le cadre de différents projets conférés à la
3 direction de la réalisation des travaux avec sous-
4 traitant en arpentage. Alors, nous parler de ce
5 contrat-là, pour lequel vous allez avoir une part
6 qui est à cent trente-sept mille cinq cent quatre-
7 vingt-un (137 581).

8 R. Ça, dans le fond, c'est... Ça aussi c'est un appel
9 d'offres qui nécessitait trois firmes, et donc on a
10 gagné un de ces... un des trois contrats. Et on
11 avait utilisé aussi un sous-traitant en arpentage,
12 parce qu'il y avait beaucoup d'arpentage à faire
13 puis on voulait... On voulait être capable de
14 suffire à la tâche. Ça fait qu'à ce moment-là j'ai
15 contribué le trois pour cent (3 %) sur ma part à
16 moi. Sur la part de Genius.

17 Q. **[99]** Sur la part de Genius.

18 R. C'est ça.

19 Q. **[100]** Et ensuite de ça on va... Vous allez
20 retourner en consortium pour un autre contrat, qui
21 va être le suivant, consortium BPR/Séguin, services
22 professionnels dans le domaine des ponts et tunnels
23 aux fins de préparation d'études préliminaires, de
24 la préparation des plans et devis, et d'assurer la
25 surveillance des travaux de réfection en

1 reconstruction de développement, et on comprend que
2 votre part va être à cinq cent dix-sept mille cinq
3 cent dix-huit dollars (517 518 \$). Parlez de ce
4 contrat-là, s'il vous plaît.

5 R. Qui est, qui est... C'est ça. Donc, c'est un autre
6 projet dans le cadre des programmes
7 d'infrastructures, mais qui était quand même un
8 projet important par rapport à toute la réfection
9 des ponts et ouvrages d'art à Montréal. Alors, lui
10 aussi ça a été un appel d'offres où ça nécessitait
11 trois ou quatre firmes, là, de mémoire, et à ce
12 moment-là j'ai... On a fait consortium avec BPR et
13 j'ai versé le trois pour cent (3 %) sur ma
14 participation.

15 Q. **[101]** Toujours en deux mille huit (2008), le
16 prochain, qui va être pour la signalisation
17 lumineuse de Montréal, MAN-2, consortium et, cette
18 fois-ci il y en a trois : Genivar, Séguin, AXOR.
19 Votre part sera d'un million cent soixante et un
20 mille quatre cent quatre-vingt-un (1 161 481).

21 R. C'est ça. C'était quand même un projet d'une grande
22 ampleur, et on avait déjà fait la phase... Là
23 c'était écrit mise à niveau 2, là, mais il y avait
24 déjà eu la mise à niveau 1, qu'on avait faite en...
25 un peu dans l'année deux mille quatre (2004), si ma

1 mémoire est bonne, et donc on avait une bonne
2 équipe. Ça fait que, quand est venu le temps de
3 faire le choix des consortiums pour ce projet-là,
4 on a continué la même équipe qu'on avait, là, on
5 était habitué de travailler ensemble, et Genivar
6 avait une grande contribution par son expertise là-
7 dedans, ça fait qu'on avait réussi à s'entendre
8 avec un pourcentage, là, qui correspond à un
9 million cent soixante et un mille (1 161 000), sur
10 lequel j'ai versé le trois pour cent (3 %).

11 Q. **[102]** Ensuite de ça, toujours en deux mille huit
12 (2008), consortium Tecsalt/Séguin, alors collecteur
13 et bassin de rétention, réhabilitation de la
14 conduite d'eau combinée sur la rue Sherbrooke entre
15 les rues St-Mathieu et de la Montagne, et la part
16 de Genius, avant taxes, vous inscrivez cinq cent
17 trente et un mille cinq cent soixante-deux dollars
18 (531 562 \$).

19 R. C'est ça qui est cinquante pour cent (50 %). Dans
20 le fond c'est la même chose. Un autre projet qui
21 nécessitait... Je ne me souviens pas, celui-là, si
22 c'était deux ou trois firmes, mais la même chose,
23 et donc notre participation était de cinquante pour
24 cent (50 %), donc j'ai versé le trois pour cent
25 (3 %) sur la participation de Genius.

1 Q. **[103]** Parfait. Ensuite de ça, cette fois-ci en deux
2 mille neuf (2009), consortium AXOR/Séguin, projet
3 d'infrastructures cyclistes, trois ans, et votre
4 part, deux cent quatre-vingt-cinq mille deux cent
5 treize (285 213).

6 R. C'est... Là aussi ça nécessitait, je pense, trois
7 firmes en consortium. Nous, en tout cas, on était
8 en consortium, et puis on avait gagné, et j'avais
9 contribué pour notre participation, et c'est, de
10 mémoire, le dernier projet auquel on a contribué le
11 trois pour cent (3 %). Parce qu'on était comme à la
12 fin de l'année deux mille neuf (2009), et déjà, le
13 contexte commençait à changer, et je commençais à
14 être un peu mal à l'aise. On avait parlé avec les
15 autres firmes, puis de mémoire, c'est le dernier
16 projet que j'aurais versé le trois pour cent (3 %).

17 Q. **[104]** Parce que le dernier consortium, Dessau, SM
18 et Séguin, qui est réalisation d'études d'avant-
19 projet de réaménagement de l'échangeur Pie-
20 IX/Henri-Bourassa, dans lequel votre part à
21 réaliser du contrat était de soixante-dix mille
22 huit cents (70 800)?

23 R. Oui, vingt pour cent (20 %).

24 Q. **[105]** Vingt pour cent (20 %), donc ce que vous
25 dites c'est que vous n'avez pas...

1 R. Non. Non, il n'y a pas eu de montrant de trois pour
2 cent de versé, c'était vraiment dans un contexte où
3 les firmes ne se parlaient plus et donc, de façon
4 plus compétitive.

5 Q. **[106]** Je vous avais déjà évoqué le fait que
6 monsieur Bernard Trépanier, officiellement, ne
7 travaillait plus pour Union Montréal à partir de la
8 mi-juin deux mille six (2006). Vous avez répondu
9 aux commissaires que, pour vous, rien n'avait
10 changé, les paiements se faisaient directement à
11 monsieur Trépanier, probablement pas au local, là,
12 en tant que tel, d'Union Montréal, mais ailleurs.
13 Et ce que vous nous dites également c'est qu'il
14 disait toujours qu'il collectait pour Union
15 Montréal, c'est exact?

16 R. Absolument. Pour nous... pour moi, en tout cas, ça
17 n'avait pas changé par rapport à avant.

18 Q. **[107]** Deuxième question. Vous avez dit qu'à un
19 moment donné, en deux mille neuf (2009), avec la
20 conjoncture, vous avez... les firmes de génie-
21 conseil ainsi que vous-même avez arrêté ce système
22 de ristourne de trois pour cent là. Monsieur
23 Trépanier, là, vous lui expliquez ça comment, en
24 disant : « Regarde, on ne joue plus, nous, là, on
25 n'est plus là, là », ça va se passer comment ça?

1 R. Bien, je pense qu'il y a déjà beaucoup de choses
2 qui avaient changé. D'une part, monsieur Zampino
3 n'était plus là, d'autre part, monsieur Marcil
4 aussi avait quitté, à la fin deux mille neuf
5 (2009). Ce qui fait en sorte que là le contexte
6 n'était plus le même. Et, nous, on devenait... moi
7 en tout cas, personnellement, je devenais mal à
8 l'aise avec tout ce qui s'était passé puis
9 l'intervention de Marteau, à certains égards, et
10 d'autres d'enquêtes qui étaient en cours. Et, en
11 jasant avec les confrères, je pense que tout le
12 monde réalisait que là je pense qu'on était... on
13 était plus mal à l'aise dans tout le contexte puis
14 on a arrêté. Monsieur Trépanier : « O.K., c'est
15 parfait, on arrête là. » Il n'a comme pas eu le
16 choix, c'est nous qui se sont affirmés, disons.

17 Q. **[108]** On a fait le tour de ces contrats, vous avez
18 pu faire, dans votre tableau à vous, certaines
19 distinctions à l'égard des contrats que vous avez
20 reçus de votre mandat cadre ou également certains
21 contrats d'avant deux mille quatre (2004). J'en ai
22 dénombré dix (10) pour lesquels vous alléguiez avoir
23 donné trois pour cent de ristourne à monsieur
24 Trépanier pour Union Montréal, exact?

25 R. Oui.

1 Q. **[109]** Est-ce que ça complète le... est-ce qu'il est
2 à votre souvenir qu'il y a uniquement dix (10)
3 contrats pour lesquels Groupe Séguin a donné trois
4 pour cent?

5 R. Les contrats qui apparaissent ici, c'est les
6 contrats sur lesquels j'ai donné trois pour cent.

7 Q. **[110]** Il n'y en a pas d'autres?

8 R. Non. Pas à ma connaissance.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[111]** Monsieur Lalonde, si vous me permettez.

11 R. Pas à ma connaissance.

12 Q. **[112]** Maître Gallant vous a demandé quelle a été la
13 réaction de monsieur Trépanier. Je comprends que
14 vous en avez parlé entre vous mais je n'ai pas
15 saisi ce que vous avez dit relativement à monsieur
16 Trépanier. Lui, là, quand vous lui dites ça, vous
17 lui dites :...

18 R. Oui.

19 Q. **[113]** ... « On ne paie plus », puis qu'est-ce qu'il
20 dit?

21 R. Bien, je pense que lui-même se rendait compte que
22 là tous les éléments n'étaient plus en place pour
23 pouvoir continuer, de un. Puis, de deux, que le
24 contexte devenait beaucoup plus délicat avec toutes
25 les enquêtes qui étaient commencées. Et, moi, j'ai

1 dit : « Regarde, moi, dans ce contexte-là, je
2 m'excuse, j'arrête de jouer ce rôle-là. » Et les
3 autres firmes également se sentaient très mal à
4 l'aise dans tout ça. Et il a dit : « O.K., c'est
5 ça, je comprends la situation », il avait comme
6 accepté... Mais mettons que c'est nous qui se sont
7 affirmés pour dire : « Regarde, on arrête ça là. »
8 De toute façon, on était rendu à la fin de l'année
9 deux mille neuf (2009), donc les élections s'en
10 venaient, je pense que là on avait atteint nos
11 objectifs au niveau du financement électoral.

12 Q. **[114]** O.K. Merci.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Alors, je vais déposer le tableau sous 33P-369.

15 MADAME LA GREFFIÈRE :

16 68.

17 Me DENIS GALLANT :

18 68, oui, vous avez tout à fait raison. Donc, 68.

19 Alors, ce tableau-là c'est les projets pour le
20 Groupe Séguin à la Ville de Montréal, entre deux
21 mille un (2001) et deux mille neuf (2009).

22

23 33P-368 : Projets Ville de Montréal entre 2001
24 et 2009.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [115] Dans le tableau, vous avez obtenu neuf
3 contrats avec des consortiums. Dans ces neuf
4 contrats-là, vous avez travaillé avec sept firmes
5 différentes, avec Genivar, BPR, Dessau, Claulac,
6 Axor, Tecsuit, SN. Comment ça se crée ce fameux
7 petit mariage-là, parce que dans certains cas, là,
8 cinq sur les neufs, vous avez été moitié-moitié,
9 cinquante-cinquante (50-50) pile? On a parfois
10 l'impression, si je prends l'avant-dernier, du
11 contrat de cinq cent mille (500 000), que vous
12 auriez été capable de le faire quasiment tout seul,
13 ce n'est pas une question de partage d'expertise
14 que, vous, vous avez de votre côté puis qu'eux
15 n'ont pas, là? Il y a, dans ça, certains
16 consortiums qui donnent l'impression d'avoir été
17 essentiellement un mécanisme pour réduire la
18 concurrence entre vous; vous vous mettez en semble,
19 vous partagez le contrat plutôt que vous
20 compétitionner et d'avoir un prix plus bas. Est-ce
21 que ça ne donne pas cette impression-là?

22 R. Dans les grands contrats, comme on l'a vu
23 précédemment, effectivement, il y avait un partage.
24 Ça nécessitait la formation de consortiums pour
25 être en mesure de rencontrer les objectifs de tous

1 ces mandats-là en même temps. Parce que vous avez
2 vu qu'il y a quand même eu une pointe de projets,
3 il fallait livrer la marchandise, il fallait... en
4 fait, « livrer », donner des biens livrables
5 acceptables à la Ville. Et ça a toujours été le
6 premier élément, là, j'en avais déjà parlé, tout le
7 volet qualité, compétence. Mais, outre ça, le reste
8 c'était la nécessité qu'il y ait des consortiums
9 pour atteindre les objectifs mais aussi assurer le
10 partage.

11 Q. **[116]** Le partage...

12 R. Dans les faits...

13 Q. **[117]** ... à une planification qui était adéquate
14 pour vous, là, c'est ça que vous voulez dire?

15 R. À l'intérieur du barème, là...

16 Q. **[118]** Dans le partage, vous visez une meilleure
17 tarification pour vous, là?

18 R. C'est ça.

19 Q. **[119]** Plutôt que vous compétitionner entre vous
20 pour essayer d'avoir ça, là?

21 R. C'est ça. Puis, en même temps, bien, ça permettait
22 de... comme je l'ai déjà expliqué aussi, d'aller...
23 du volet politique, d'être conséquent avec...

24 Q. **[120]** Avec la politique pour donner le trois pour
25 cent (3 %) ?

1 R. C'est ça.

2 Q. **[121]** Donc, si je prends les deux avant-derniers,
3 dans les faits, vous avez... c'est un contrat d'un
4 million, l'avant-avant-dernier, puis l'avant-
5 dernier, c'est cinq cent mille (500 000 \$). Vous
6 avez partagé moitié-moitié avec la firme Tecsalt
7 puis Axor. Vous auriez pu aller seul
8 compétitionner, faire une offre? Ce n'était pas des
9 très gros contrats qui pouvaient vous empêcher

10 R. Bien, collecteur et bassins de rétention, Tecsalt
11 avait une bonne expérience, en avait fait beaucoup
12 à Montréal. Ça fait que ça devenait intéressant de
13 pouvoir travailler ensemble. C'est sûr que quand on
14 travaille avec une plus grande firme, il faut
15 comprendre que quand tu es une petite firme avec
16 une plus grande firme, c'est assez difficile de
17 dire, regarde, je vais faire quatre-vingts pour
18 cent (80 %), tu vas faire vingt pour cent (20 %).
19 C'est un petit peu normal. ... dire, regarde, on a
20 beaucoup plus de personnel, on a des ressources. Ça
21 fait qu'on s'entendait dans ces cas-là en fonction
22 de l'expertise. Dans ce cas-ci cinquante cinquante
23 (50/50).

24 Q. **[122]** Mais ce qui est un peu étonnant quand on
25 regarde ces consortiums-là, c'est qu'on a

1 l'impression que tout le monde fraye avec tout le
2 monde. Parce que, dans les faits, on pourrait
3 penser qu'il pourrait y avoir des partenariats plus
4 spécifiques entre une certaine firme ou deux. Alors
5 que, là, vous avez sept firmes différentes dans les
6 consortiums qui sont là. Donc, tout le monde
7 travaille, est prêt à travailler avec tout le
8 monde.

9 R. Non.

10 Q. **[123]** Comment ça se décide le couple qui va se
11 présenter ou le trio qui va se présenter, comment
12 se décide-t-il?

13 R. Bien, voyez-vous, si je prends le dernier cas,
14 consortium Axor, Séguin, on avait déjà fait la
15 première phase en deux mille quatre (2004) avec
16 eux. Puis ça avait bien été. Ça fait que c'est sûr
17 que quand arrive une deuxième phase, on ne fait pas
18 exprès pour faire des changements, on travaille
19 avec la même firme. Il y a une continuité, autant
20 pour le service qu'on donnait à la Ville que dans
21 la suite du mandat.

22 Dans les autres cas, bien, exemple Tecsalt,
23 Séguin, c'est parce que, effectivement, c'est une
24 firme qui avait une bonne renommée dans les projets
25 de collecteurs et de bassins de rétention ayant

1 travaillé beaucoup avec la CUM à l'époque. Bon.
2 Puis les autres consortiums, bien, Genivar, Séguin,
3 Axor, je l'ai expliqué, on avait déjà travaillé
4 ensemble, on a continué. Puis dans d'autres cas,
5 bien, c'est des choix. Des choix, des fois, parce
6 qu'on préfère travailler avec une firme plus qu'une
7 autre. D'autres fois, c'est le partage.

8 Ça fait que tout ça se faisait en discutant
9 avec monsieur Trépanier. Et puis on établissait les
10 meilleurs mariages pour que ça puisse être
11 convivial. Parce que, en même temps, il faut que ce
12 soit convivial puis il faut que le travail se fasse
13 adéquatement, puis livrer la marchandise de qualité
14 auprès de la Ville de Montréal.

15 Q. **[124]** Donc, s'il voit que monsieur Trépanier qui
16 disait, bon, pour ce contrat-là, moi, la firme
17 Séguin, là, je prends celui de Tecsum, je vais
18 m'associer avec Tecsum, puis monsieur Trépanier
19 disait : Oui, effectivement, Tecsum est dû pour
20 avoir des contrats aussi de son côté, ça fait que,
21 moi, je suis d'accord avec ton idée de te marier
22 avec Tecsum?

23 R. Oui, ça se faisait de façon conviviale.

24 Q. **[125]** Là, vous, vous prenez l'appel, vous appelez
25 les gens de Tecsum en disant : Bon, dans ce

1 contrat-là précis...

2 R. Oui.

3 Q. **[126]** ... nous, on fait affaire équipe avec vous.

4 Et, là, vous informez Tecsult qu'il a été le marié
5 choisi par Séguin pour ce contrat-là?

6 R. Exact.

7 Q. **[127]** Et puis est-ce que, parfois, ça arrive que
8 certaines autres firmes que vous appelez en disant,
9 bon, on va faire consortium avec toi, eux disent :
10 Non, moi, je ne veux pas faire consortium pour ce
11 contrat-là avec toi, il faut que tu trouves un
12 autre partenaire?

13 R. Ce n'est pas arrivé. Ce n'est pas arrivé parce que,
14 disons, comme on était peu de firmes, tout le monde
15 savait les projets qui s'en venaient, les gens
16 savaient leur capacité. Ça fait que ça se faisait
17 de façon conviviale, dire, regarde, on va
18 travailler ensemble. Puis, bon, les gens s'y
19 attendaient. Ça se faisait d'une façon conviviale.

20 Q. **[128]** Est-ce que, parfois, on pouvait vous dire :
21 Non, moi, je ne veux pas me marier, je veux y aller
22 seul? Puis à ce moment-là, s'il décide d'aller
23 seul, ça veut dire que vous...

24 R. Ça pouvait arriver. Mais disons que si on avait
25 établi une façon de faire, on essayait de faire en

1 sorte que cette façon de faire-là puis le partage
2 se fassent adéquatement.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [129] Ou avec quelqu'un d'autre que vous?

5 R. Pardon?

6 Q. [130] Est-ce que ça arrivait que lorsque vous aviez
7 à distribuer des contrats que la firme dise : Bien,
8 moi, je veux le faire, mais pas avec le groupe
9 Séguin cette fois-ci?

10 R. Ce n'est pas arrivé.

11 Q. [131] Donc vous étiez de tous les contrats?

12 R. Pas dans tous.

13 Q. [132] Dans la plupart si je comprends bien?

14 R. Bien, ceux qui sont là. Puis il y en a eu d'autres
15 contrats où je n'étais pas présent.

16 Q. [133] Est-ce qu'il y en a beaucoup?

17 R. Quelques autres.

18 Q. [134] En proportion?

19 R. Où je n'avais pas l'expertise proprement dite.

20 Q. [135] Mais ces contrats-là où vous n'aviez pas
21 l'expertise, est-ce que vous en discutiez aussi
22 avec monsieur Trépanier? Donc, vous discutiez de
23 tous les contrats...

24 R. Oui.

25 Q. [136] ... qui se passaient à la Ville de Montréal?

1 R. Tous les contrats dans le cadre du programme
2 d'infrastructures.

3 Q. **[137]** Oui.

4 R. Ça fait qu'il y en a peut-être, je ne me souviens
5 pas le nombre, peut-être cinq ou dix autres
6 contrats qui étaient attenants auxquels j'ai eu à
7 intervenir, mais auxquels je n'ai pas participé.

8 Q. **[138]** O.K.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[139]** Moi, je vais aller plus loin que ça. Est-ce
11 que, dans le choix d'un consortium, par exemple,
12 est-ce que l'approbation finale appartenait à
13 monsieur Trépanier? Est-ce qu'on vous imposait, ça
14 va être plus précis que ça, est-ce qu'on vous
15 imposait des choix, Monsieur Lalonde?

16 R. C'est arrivé. C'est arrivé. Mais de façon générale,
17 ce qu'il proposait faisait du sens. Puis dans
18 d'autres cas, on le complétait, parce que, à un
19 moment donné, quand il y a quatre consortiums avec
20 trois firmes dans chacun, ça commence à faire
21 beaucoup de firmes. Ça fait que, à un moment donné,
22 ça devient presque mélangeant. Ça fait qu'on
23 établissait ça. C'est pour ça que j'écrivais un
24 papier là-dessus. Mais il pouvait arriver que
25 monsieur Trépanier me dise : Bien, sais-tu, je

1 préférerais que telle firme travaille avec telle
2 firme. Bon. O.K. Parfait. Dans le fond, ça avait du
3 sens. De toute façon, c'était les mêmes firmes.

4 Q. **[140]** Est-ce que monsieur Trépanier vous disait
5 que, des fois, il avait un ordre de plus haut que
6 lui pour imposer un contrat que ce soit telle firme
7 ou telle firme qui l'ait?

8 R. Pas un ordre dans ce sens-là. Disons qu'il me
9 disait qu'il en avait parlé avec monsieur Zampino
10 qui avait des orientations, puis que tel projet,
11 tel projet, ça pourrait être intéressant. Puis ça
12 faisait du sens en fonction de ce qu'il y avait à
13 réaliser en fonction des expertises. Parce qu'il
14 faut penser aussi que les firmes, comme je l'ai
15 déjà expliqué, faisaient leur lobbying elles aussi
16 auprès des élus pour les projets. Donc, déjà, ils
17 étaient sensibles aux projets qui s'amenait, les
18 élus l'étaient également. Ça fait que quand ça
19 arrivait avec monsieur Trépanier, il y avait déjà
20 un bout de chemin qui avait été fait dans le
21 travail.

22 Q. **[141]** Madame la Présidente vous a posé une question
23 à savoir si vous étiez de tous les appels d'offres
24 techniquement. Vous avez répondu « Non, je n'ai pas
25 eu tous les contrats, dans certains cas je ne l'ai

1 pas eu du tout. ».

2 R. Exactement.

3 Q. **[142]** « Je n'ai pas versé le trois pour cent
4 (3 %). » Est-ce qu'il faut comprendre de votre
5 réponse qu'à ce moment-là vous faisiez des appels
6 d'offres de complaisance?

7 R. Hum.

8 Q. **[143]** Parce qu'il en faut pour qu'un système
9 fonctionne.

10 R. Oui.

11 Q. **[144]** C'est ce que j'ai compris de votre
12 témoignage.

13 R. Mais pas dans les gros, dans les autres projets je
14 n'ai pas eu besoin d'en faire parce que c'était de
15 l'expertise que je n'avais pas. Ça fait que ça
16 aurait été bidon de présenter une offre de service
17 alors que je n'ai pas la compétence.

18 Q. **[145]** D'accord. C'est bon.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[146]** Mais la question c'est est-ce que vous en
21 avez déjà fait des soumissions de complaisance?

22 R. Oui.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[147]** Parfait.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[148]** Mais est-ce que je peux, je reviens encore
3 sur l'histoire des consortiums, vos partenaires
4 savaient pertinemment que l'idée de se mettre en
5 consortium c'était notamment pour réduire la
6 concurrence entre eux, coordonnée par vous, vos
7 conversations avec monsieur Trépanier.

8 R. Pas pour réduire la concurrence mais bien plus pour
9 partager les contrats pour être sûr que tout le
10 monde ait sa part.

11 Q. **[149]** Tout le monde ait sa part.

12 R. Dans tout ça, surtout que c'était des projets
13 intéressants, de grande envergure puis il y avait
14 de la place pour tout le monde.

15 Q. **[150]** Est-ce qu'il est arrivé parfois, parce que le
16 système de trois pour cent (3 %) c'est une forme de
17 mécanique là, c'est-à-dire vous obtenez un contrat,
18 vous payez trois pour cent (3 %), mais c'est une
19 recette qu'on applique partout, qu'on applique au
20 programme d'infrastructure et qu'on applique à tout
21 le monde.

22 R. Parce que c'est...

23 Q. **[151]** Est-ce que vous avez déjà donné un montant
24 d'argent pour recevoir un contrat précis avant son
25 adjudication? Quelqu'un vous a approché, de la

1 ville, pour dire « Vous, vous êtes intéressé. ».
2 « Je veux avoir ce contrat-là, je vais te verser
3 une somme X avant l'adjudication. ». Vous allez
4 savoir que c'est vous qui allez l'avoir.

5 R. Pas à ma connaissance. Pas à ma connaissance.

6 Q. **[152]** Ce n'est jamais arrivé? Même au tout début,
7 même dans les années, première portion des années
8 deux mille (2000), avant la mise en place du
9 mécanisme de trois pour cent (3 %).

10 R. Tout se faisait par le biais des contributions
11 politiques. À partir du moment où on contribuait
12 politiquement, à ce moment-là on s'attendait à ce
13 qu'on puisse établir une façon de faire pour
14 obtenir des contrats.

15 Q. **[153]** Est-ce qu'on vous a déjà dit qu'il fallait
16 avoir une contribution politique spécifique pour
17 obtenir un contrat spécifique? Ou c'était vous
18 allez, normalement, on fait les contributions
19 politiques, vous vous attendez éventuellement à un
20 retour d'ascenseur mais ce n'est pas pour un
21 contrat qui avait déjà été désigné d'avance, c'est
22 plus, vous, vous attendez éventuellement un retour
23 d'ascenseur. Mais pas pour quelque chose de très
24 précis dès le moment où vous le faites.

25 R. Ça a toujours été en fonction des contributions

1 politiques qui se faisaient année après année ou en
2 fonction des années électorales des partis
3 politiques.

4 Q. **[154]** Et donc vos contributions politiques,
5 qu'elles soient faites en argent ou en chèque, par
6 l'achat de billets.

7 R. Oui.

8 Q. **[155]** Elles étaient faites de façon, je dirais, un
9 peu générale. Vous vous attendez éventuellement à
10 un retour d'ascenseur mais pas pour un contrat
11 précis.

12 R. En fonction du programme d'immobilisations qui s'en
13 venait, on était capable de cibler les projets
14 auxquels on pourrait être mis à contribution.

15 Q. **[156]** Et vous m'avez dit la semaine dernière que
16 dans les faits, selon vous, il n'est pas arrivé
17 d'occasions où on a enlevé un contrat à une firme
18 pour vous le donner parce que vous, vous avez payé.
19 C'est plutôt le fait que l'augmentation des
20 contrats donnés par la ville permettait à tout le
21 monde d'avoir une plus grande part puis de payer le
22 trois pour cent (3 %) pour exiger d'être dans le
23 programme d'infrastructure.

24 R. Exactement. Mais comme j'avais dit, c'était déjà
25 arrivé peut-être une fois où la séquence qui avait

1 été établie, il y a eu un petit problème puis il y
2 a une autre firme qui est arrivée puis elle a
3 gagné. Ça fait que ça, c'était le risque de
4 l'approche si on veut.

5 Q. **[157]** Est-ce que vous connaissiez, à l'exception
6 peut-être d'un cas que vous nous avez mentionné,
7 beaucoup de membres des comités de sélection qui
8 étaient composés à la Ville de Montréal?
9 Connaissiez-vous beaucoup de membres?

10 R. Pas beaucoup.

11 Q. **[158]** Vous êtes-vous déjà posé la question qui sont
12 les membres sur les comités de sélection?

13 R. Pas vraiment. Pas vraiment. Il y a des fois, en
14 jasant avec monsieur Marcil, il me disait « Bon, il
15 y a plusieurs membres de comité qui viennent de
16 différents laboratoires ou de tel dossier, tel
17 dossier. » mais pas vraiment là. Des fois il
18 pouvait me dire telle personne « Ah, O.K., peut-
19 être c'est quelqu'un que je connais. » mais pas
20 plus que ça.

21 Q. **[159]** Est-ce que monsieur Marcil vous a déjà dit
22 qu'il a lui-même fait partie de comité de
23 sélection?

24 R. Je ne le sais pas si lui-même il faisait partie des
25 comités de sélection.

1 Q. **[160]** Donc il ne vous l'a jamais dit bien sûr
2 aussi?

3 R. Non.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[161]** Quand vous connaissiez le nom d'une personne
6 qui faisait partie des comités de sélection et que
7 ça s'est adonné que vous connaissiez cette
8 personne-là, est-ce que vous l'aviez approchée?

9 R. Non.

10 Q. **[162]** Pourquoi? J'ai l'impression que votre non
11 n'est pas un non ferme?

12 R. Non, parce que le système était déjà en marche là.
13 Je n'avais pas besoin d'intervenir à ce niveau-là.
14 Le système était en marche puis donc ce n'était pas
15 nécessaire de faire cette intervention-là. Ça fait
16 que je ne l'ai pas faite.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[163]** Quand vous dites le système était en marche,
19 on s'occupait de ça à votre place. Est-ce que c'est
20 ça votre réponse?

21 R. Bien comme je l'ai expliqué, à partir du moment où
22 moi le document résumé est envoyé à monsieur
23 Trépanier, monsieur Trépanier le remettait à qui de
24 droit à une certaine époque puis par la suite
25 c'était monsieur Marcil qui s'occupait de la suite,

1 ça s'acheminait là, on n'avait pas besoin en plus
2 de faire d'autres interventions là.

3 Q. **[164]** À part peut-être une fois, ce que vous avez
4 dit tantôt, généralement, bien les prédictions
5 s'avèrent bonnes, c'est-à-dire que ce que vous
6 aviez choisi, ultimement, c'est les firmes qui
7 vont...

8 R. Oui.

9 Q. **[165]** ... gagner l'appel d'offres.

10 R. Exact.

11 Q. **[166]** Je reviens, je ne veux pas m'éterniser là-
12 dessus mais je veux juste compléter quelque chose
13 avec vous. Tout cet argent-là, ce qu'on comprend de
14 votre témoignage, va être donné en argent comptant?
15 Va être remis à monsieur Trépanier?

16 R. Oui.

17 Q. **[167]** En tant que coordonnateur de ce groupe-là,
18 avez-vous déjà remis la part de quelqu'un d'autre à
19 monsieur Trépanier? Donc une autre firme qui a à
20 payer un trois pour cent (3 %) est-ce que ça vous
21 est déjà arrivé? Par exemple, la firme X, c'est
22 elle qui a à payer le trois pour cent (3 %), est-ce
23 que c'est elle qui s'occupe elle-même de verser à
24 monsieur Trépanier?

25 R. Moi, dans les projets en consortium, je versais ma

1 portion puis chacun s'occupait de ses affaires ça
2 fait que je n'ai pas la confirmation de qu'est-ce
3 que les autres firmes ont fait.

4 Q. **[168]** Parfait. Vous avez « j'ai fait... » je suis
5 allé jusqu'à la fin du tableau avec vous. Il y un
6 dernier contrat pour lequel vous allez verser un
7 trois pour cent (3 %), le dernier de tout dans
8 votre tableau « c'est terminé, on ne verse plus, en
9 raison de ce qui se passe, d'ébullition un peu là
10 de ce qui se passe dans le milieu, on ne verse
11 plus ». Vous avez dit que, pour obtenir cet argent-
12 là, essentiellement, c'est l'argent que les
13 entrepreneurs vous donnent sous forme comptant
14 parce que vous avez été accommodant, je reprends
15 vos paroles.

16 R. C'est ce que je...

17 Q. **[169]** Parfait.

18 R. C'est ce que j'ai dit.

19 Q. **[170]** Alors... et ça nécessite, ce qu'on comprend,
20 beaucoup d'argent pour payer ce trois pour cent-là
21 (3 %), pour payer le cent mille (100 000 \$) et de
22 payer également toutes les autres contributions
23 politiques que vous avez à faire durant l'année
24 parce que, je pense, vous êtes sollicité ailleurs
25 également.

1 R. Oui, oui, les événements d'arrondissement,
2 notamment.

3 Q. [171] Parfait. Il en reste-tu de l'argent à un
4 moment donné là? C'est parce qu'à un moment donné
5 on arrête tout ça là là. Il y en a de l'argent
6 comptant de ramasser là. Ce que j'ai compris
7 également de votre témoignage, c'est qu'il y a une
8 partie qui va être gardée au Groupe Séguin, mais
9 pas au-delà de cinquante mille dollars (50 000 \$),
10 j'imagine là. Il va-tu en rester de l'argent en
11 deux mille neuf (2009) et si c'est le cas, qu'est-
12 ce que vous allez faire avec?

13 R. Comme je vous avais dit, j'avais toujours comme un
14 certain fonds de roulement là, on avait toujours
15 une cinquantaine de mille (50 000 \$), bon, puis je
16 l'avais mentionné. Et à mesure qu'il y avait des
17 événements, à mesure que j'avais des contrats,
18 j'avais trois pour cent (3 %) à verser,
19 essentiellement j'essayais de régler ça à mesure
20 pour pas accumuler de l'argent, autrement dit. Et
21 effectivement, à la fin, au moment où on a décidé
22 que là on ne fonctionnait plus, qu'on ne se parlait
23 plus, qu'il n'y avait plus d'accommodation pour les
24 entrepreneurs, dans les alentours de deux mille dix
25 (2010) là, effectivement il me restait encore à peu

1 près soixante mille dollars (60 000 \$) que j'ai
2 distribué entre les six associés au bureau, pour
3 effacer ça et dire « regarde, on passe à d'autre
4 chose après là puis... ».

5 Q. [172] Donc, chacun est parti avec dix mille
6 (10 000 \$)...

7 R. C'est ça.

8 Q. [173] ... cash.

9 R. Qu'on avait d'accumulés, c'est ça.

10 Q. [174] Parfait. Je reviens maintenant, vous en avez
11 parlé là, du collecteur sanitaire de la rue
12 Sherbrooke, contrat qui va être octroyé à deux
13 mille cinq (2005) à Infrabec.

14 R. Exact.

15 Q. [175] Parfait. Alors, je vous demanderais, dans un
16 premier temps, je vais déposer, en liasse - vous
17 pouvez aller à l'onglet 4, Madame Blanchette -
18 plusieurs documents. Madame, Monsieur le
19 Commissaire, la première page du document que je
20 m'apprête à déposer a déjà été déposée sous 13P-
21 178.20 dans le cadre du témoignage de monsieur Lino
22 Zambito. Je le dépose parce que c'est un tout.
23 Alors, vous avez... on peut faire le tour.

24 Alors, dans un premier temps, vous avez
25 l'ouverture des soumissions publics sur l'appel

1 d'offre portant 9710, donc l'ouverture des
2 enveloppes va avoir lieu le vingt-huit (28)
3 septembre deux mille cinq (2005). Vous allez à la
4 prochaine page, vous avez l'extrait authentique du
5 procès-verbal de la séance du comité exécutif en
6 date du premier (1er) novembre deux mille cinq
7 (2005) qui était d'autoriser une dépense de onze
8 millions quarante-deux et six cent quarante
9 (11 042 640 \$) pour le projet de l'égout sanitaire
10 de la rue Sherbrooke. Également, vous allez à la
11 prochaine page, c'est un tout le dossier là, pour
12 qu'on ait à peu près tout, le calcul des crédits;
13 prochaine page, la recommandation; prochaine page,
14 le sommaire décisionnel qui a quelques pages là.

15 Ensuite, nous allons aller avec
16 l'intervention des finances de la direction de la
17 comptabilité du contrôle financier. Prochaine page,
18 ça va être l'intervention du système de gestion des
19 décisions d'instance d'intervention Rivière-des-
20 Prairies, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est,
21 direction des travaux publics. Ensuite de ça, vous
22 allez avoir, prochaine page, l'intervention finance
23 direction du plan d'affaires, du budget et du suivi
24 de performance, avec des tableaux y afférents.

25 Vous avez essentiellement tout le dossier

1 là, je ne ferai pas page par page là, mais tout le
2 dossier qui pourra être pratique sur certaines
3 questions qui viennent de ma part, de la part des
4 Commissaires et possiblement des parties. Alors là,
5 et là on voit les plans parce que je comprends,
6 vous étiez... le Groupe Séguin, vous étiez à la
7 conception et à la surveillance des travaux.

8 R. Absolument.

9 Q. [176] Parfait. Alors, pour l'instant, on va y
10 revenir, je veux juste, nous dire comment ça a
11 débuté, comment vous avez eu ce contrat-là, en
12 termes de conception et de surveillance, et nous
13 dire jusqu'à la fin, comment ça s'est passé,
14 jusqu'à les, je pourrais dire les interventions
15 avec les fonctionnaires et l'entrepreneur. Allez-y.

16 R. Alors donc, comme je l'avais expliqué un peu
17 tantôt, la problématique environnementale des deux
18 cent cinquante (250) maisons qui étaient
19 raccordées, puis ça débordait au fleuve, c'était
20 une préoccupation de la part, autant des
21 fonctionnaires de la Direction de l'eau, et qui ont
22 sensibilisé les élus en disant ça serait un
23 problème qu'on devait régler. Ça fait que c'est
24 devenu un problème que les politiciens ont adressé,
25 ils ont dit on veut régler ce problème-là. Et il y

1 avait eu une conférence de presse, si ma mémoire
2 est bonne, en mars, où monsieur Tremblay et
3 monsieur Maccioça, donc, le maire de
4 l'arrondissement avait annoncé qu'il y avait des
5 investissements qui étaient pour se faire pour
6 régler les problèmes d'égouts sanitaires qui se
7 déversaient au fleuve.

8 Peu de temps après, donc en avril, j'avais
9 eu une rencontre avec certains fonctionnaires de la
10 Ville de Montréal pour discuter du projet et du
11 mandat, parce que, évidemment, ce mandat-là pouvait
12 m'être donné de gré à gré, en fonction du mandat
13 cadre que Genius avait avec la Ville de Montréal.
14 Ça fait que, donc on a eu des rencontres, on a
15 établi l'ampleur du projet, j'ai pu établir ma
16 proposition d'honoraires, mon offre de services,
17 l'envoyer à la Ville, et ça a suivi son cours, ça a
18 été... Notre mandat nous a été octroyé, si ma
19 mémoire est bonne, comme au... Ça a passé dans le
20 mois de mai, puis en juin on avait le mandat
21 officiellement. Mais déjà, comme c'était de gré à
22 gré, on avait déjà commencé à travailler un peu
23 avec des fonctionnaires pour le projet, puis
24 officiellement, en juin, on a reçu notre résolution
25 puis on a... C'était donc sanctionné.

1 Et là on avait un échéancier serré, parce
2 que, évidemment, les engagements que les
3 politiciens avaient pris, c'était de réaliser le
4 projet le plus tôt possible pour éviter le
5 débordement de ces eaux-là, sanitaires, au fleuve.
6 Ça fait que, on s'était donné comme un échéancier
7 pour qu'à l'automne on soit en appel d'offres.
8 Disons que les gens se sont mis à pied d'oeuvre, à
9 l'ouvrage, et ils ont entrepris des plans et devis,
10 et ça, ça se faisait en partenariat avec les
11 fonctionnaires de la Ville de Montréal, avec la
12 Direction de l'eau, qui est un autre secteur...

13 Q. [177] Est-ce que la Ville avait déjà évalué les
14 coûts de ce contrat-là à ce moment-là?

15 R. C'est-à-dire, au moment où j'ai rencontré les
16 fonctionnaires, ils m'avaient dit que c'était un
17 projet qui était évalué à peu près à cinq millions
18 et demi (5½ M). Mais c'était comme sur une petite
19 feuille huit et demie par onze (8½ X 11), les
20 grands principes, les grands... nombre de mètres,
21 ainsi de suite. J'ai dit, « O.K., êtes-vous sûr que
22 c'est vraiment ça la valeur? Bien, il dit, c'est
23 notre ball-park, là, c'est un peu un ordre de
24 grandeur qu'on lance. On va commencer avec ça. »
25 Parfait. Ça fait que j'avais fait l'offre de

1 service en conséquence.

2 Et il s'est avéré qu'en préparant les
3 plans, la Ville a dit, « Bon, c'est vrai, il faut
4 rajouter ça, il faut rajouter ça, il faut rajouter
5 ça, poste de pompage », ainsi de suite, là. Je n'ai
6 pas tous les détails techniques, là, c'était un de
7 mes associés qui était en charge du projet, là,
8 Yvan Côté. Mais, de façon générale, il y a eu
9 beaucoup de choses qui ont été rajoutées, qui ont
10 changé, dans le fond, le projet. Outre le
11 collecteur lui-même, tous les à-côtés, là, ça
12 devenait modifié, ça venait modifier le projet.

13 Et donc on a préparé les plans et devis, on
14 s'est entendu avec la Ville, établir les éléments,
15 rajouté tout ça, pour en arriver juste avant
16 l'appel d'offres à notre estimé. On a fourni un
17 estimé du coût des travaux en fonction de tout ce
18 qui avait été rajouté, et, évidemment, on avait
19 fait l'estimé en tenant compte du marché de
20 Montréal. Ça fait que, j'avais eu des exemples, là,
21 mes collègues avaient eu des exemples des projets
22 similaires, et on avait donc estimé le projet dans
23 le contexte du marché de Montréal. Donc, on était à
24 peu près à douze millions (12 M)... douze millions
25 deux cent mille (12 200 000), si ma mémoire est

1 bonne.

2 Ça fait que l'appel d'offres a donc été
3 lancé avec cette prémisse-là, et puis, donc je
4 pense que l'appel d'offres a été lancé en août, et
5 les soumissions ont été ouvertes en septembre. Si
6 ma mémoire est bonne, le vingt-huit (28) septembre.
7 Et le plus bas soumissionnaire, à ce moment-là,
8 était Infrabec, à dix millions sept cent mille
9 (10 700 000), si ma mémoire est bonne.

10 Donc, par rapport à notre estimé, qui
11 représentait le prix du marché, nous on était quand
12 même satisfait, parce qu'on était plus bas que le
13 marché de Montréal, et à ce moment-là on a fait
14 toute l'analyse des soumissions, et on a envoyé
15 notre recommandation technique, là, parce que le
16 volet financier, donc l'analyse des documents
17 contractuels et tout ça, ça c'était la Ville qui le
18 faisait, mais le volet technique, on a vraiment
19 produit une analyse avec un tableau, tout ça, et on
20 a envoyé notre recommandation aux fonctionnaires de
21 la Ville, de mémoire le six (6) octobre.

22 Q. [178] D'accorder le contrat au plus bas
23 soumissionnaire? C'était ça...

24 R. De, de...

25 Q. [179] C'était ça votre conclusion?

1 R. De recommander...

2 Q. [180] De recommander Infrabec?

3 R. Comme étant le plus bas soumissionnaire conforme,
4 et puis d'accorder le contrat.

5 Q. [181] Savez-vous si la Ville, à un moment donné,
6 est revenue en disant, « Écoutez, nous on avait
7 évalué à cinq point cinq (5.5), vous êtes à douze
8 point cinq (12.5), on a un entrepreneur qui est à
9 dix mille sept (10 700) », est-ce qu'on a revu ça?
10 Est-ce qu'on a demandé un second avis à quelqu'un,
11 ou si c'est resté entre les mains de la firme
12 Séguin?

13 R. Je pense qu'à ce moment-là, la Ville, par le biais
14 de monsieur Abdallah, avait commencé à faire des
15 estimés par une autre firme externe pour pouvoir
16 valider avant d'aller en appel d'offres. On n'a pas
17 vu exactement ce qui avait été fait, mais on avait
18 su par mes collègues, en jasant avec les
19 fonctionnaires de la Ville, que eux avaient eu une
20 autre estimation parallèle, qui était possiblement
21 aux alentours de neuf millions neuf cent mille
22 (9 900 000). Mais je ne l'ai... On ne l'a pas vue,
23 là. Mais on a comme entendu que... Ça fait que
24 donc, il y avait une estimation à neuf millions
25 neuf cent mille (9 900 000), nous on avait une

1 estimation à douze millions deux (12,2 M), la
2 soumission était sortie à dix millions sept
3 (10,7 M), ça fait que c'est pour ça que nous autres
4 on s'était dit, bien, on recommande d'aller de
5 l'avant avec le projet.

6 Q. **[182]** Vous dites que votre recommandation va être
7 déposée auprès des fonctionnaires de la Ville au
8 mois d'octobre, c'est exact?

9 R. Six (6) octobre.

10 Q. **[183]** Le six (6) octobre. Et vous demandez de
11 recommander le plus bas soumissionnaire, Infrabec,
12 et aller de l'avant au...

13 R. On fait cette recommandation-là auprès des
14 fonctionnaires puis eux, par la suite, doivent
15 analyser cette recommandation-là et en faire une...
16 un sommaire décisionnel, si je ne m'abuse, puis
17 faire un document qu'ils envoient à la direction
18 générale.

19 Q. **[184]** La pièce 33P-369, que je viens de déposer,
20 parle d'une séance du comité exécutif, en date du
21 premier (1^{er}) novembre deux mille cinq (2005), qui
22 va attribuer, là, ce contrat-là à Constructions
23 Infrabec, au montant de dix-sept mille sept cent
24 quarante-deux et six cent quarante (17 742 640) et
25 d'autoriser une dépense, là, de onze millions

1 quarante-deux mille six cent quarante (11 042 640),
2 taxes incluses. Entre le six (6) octobre et le
3 premier (1^{er}) novembre deux mille cinq (2005), est-
4 ce qu'il va se passer quelque chose de particulier?

5 R. Disons qu'il y a eu beaucoup de discussions qui
6 sont intervenues à ce moment-là. Peut-être, d'une
7 part, souligner qu'au moment de l'appel d'offres,
8 il y a eu beaucoup d'entrepreneurs qui ont appelé,
9 qui étaient intéressés à soumissionner sur le
10 projet, parce que c'était quand même un projet
11 intéressant. En même temps, un projet un peu plus
12 compliqué parce que construire un tunnel ce n'est
13 pas comme construire un égout de surface, un peu
14 comme je l'expliquais tantôt. Parce que les égouts
15 de surface qui étaient prévus dans le cadre du
16 réaménagement de la rue Sherbrooke, comme je vous
17 l'avais expliqué tantôt, étaient à peu près entre
18 six et sept mètres de profondeur. Mais à partir du
19 moment où on y va avec un collecteur en tunnel, on
20 était plus à neuf, dix mètres (10 m) de profondeur
21 dans le roc, là, pour être sûr que le travail
22 puisse se faire. Et, à ce moment-là donc, plusieurs
23 entrepreneurs étaient intéressés et même j'avais
24 reçu un appel de Lino Zambito, qui dit : « Bon, ce
25 projet-là m'intéresse. -Bien, oui, j'ai dit,

1 regarde, là, soumissionne, c'est les devis
2 standards de la Ville, ça fait qu'il faut que tu te
3 colles sur les devis de la Ville. »

4 Et un élément qu'il est important de
5 souligner, c'est que dans l'appel d'offres,
6 lorsqu'on avait préparé les documents d'appel
7 d'offres, sur les plans il y avait deux techniques
8 qui étaient prévues, donc la technique coulé en
9 place et donc, avec un principe d'une forme
10 coulissante, là, et l'autre technique c'était
11 l'insertion d'un tuyau préfabriqué.

12 Donc, il fallait laisser le choix à
13 l'entrepreneur pour les deux solutions. Et c'est ce
14 qui était montré sur les plans et expliqué dans le
15 devis proprement dit. Les diamètres qui étaient
16 prévus, pour votre information, au niveau de
17 conduites en surface, c'était plus des diamètres de
18 six cents (600), neuf cents millimètres (900 mm),
19 comme je l'avais expliqué, puis au moment où on
20 arrive avec un tunnel, bien, il y a diamètres
21 minimums si on veut forer, même l'utilisation d'un
22 tunnelier, donc une machine qui... c'était donc
23 deux mètres minimums qui étaient requis. Mais ce
24 n'était pas économique d'aller avec un tunnelier
25 dans des petits diamètres comme ça. Ça fait que

1 c'était plutôt la méthode traditionnelle, de... en
2 anglais, on dit le « drill and blast », là,
3 communément appelé mais en réalité c'est forage
4 sautage qui se fait. Ça fait que ça prend, à ce
5 moment-là, un puits d'accès, là. On creuse un puits
6 d'accès puis à ce moment-là on a l'accès pour faire
7 le forage puis le dynamitage, sortir le roc et puis
8 libérer l'espace pour installer les tuyaux, soit
9 avec la méthode coulé en place ou la méthode
10 préfabriquée.

11 Donc, par la suite, au moment... donc, les
12 entrepreneurs ont soumissionné, j'avais eu des
13 appels, comme je le soulignais. Le plus bas
14 soumissionnaire conforme, Infrabec. C'est sûr que
15 monsieur Zambito m'a appelé, il dit : « Écoute,
16 bon... » puis on se connaissait déjà un peu parce
17 qu'on avait fait un projet quelques années
18 précédemment. Et, bon, je l'avais sollicité à
19 quelques occasions pour des contributions
20 politiques, là, au provincial. Et puis... donc, il
21 était fier d'avoir gagné le projet puis il dit :
22 « Quand est-ce qu'on commence? -Bien, je dis, moi,
23 je suis aussi intéressé que toi que le projet
24 commence parce que j'ai des équipes qui sont à pied
25 d'oeuvre, prêtes à continuer pour la suite, la

1 surveillance et ainsi de suite. »

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[185]** Vous nous avez dit qu'il y a des
4 entrepreneurs qui vous ont appelé pour ce contrat-
5 là, parce que c'est un contrat intéressant. Donc,
6 vous, vous avez été embauché quand, par la Ville,
7 pour, entre guillemets, participer à ce contrat-là?

8 R. Au mois d'avril.

9 Q. **[186]** Au mois d'avril. Et c'est fréquent que les
10 entrepreneurs savent tout le temps qui est la firme
11 de génie civil sur le projet qui est soumis en
12 appel d'offres?

13 R. Non, c'est parce qu'ils nous ont appelés pendant
14 l'appel d'offres.

15 Q. **[187]** C'est ça.

16 R. Parce qu'au moment... mettons, le vingt-huit (28)
17 août, on lance l'appel d'offres dans les journaux,
18 bien, c'est écrit, les documents d'appel d'offres,
19 par qui ils sont préparés. Puis là les gens vont
20 acheter les documents d'appel d'offres au service
21 d'approvisionnement de la Ville, regardent les
22 plans puis ils voient bien que c'est écrit « Groupe
23 Séguin ».

24 Q. **[188]** Donc, c'est pour tous les appels d'offres
25 publics qu'on est capable d'identifier...

1 R. Oui, oui.

2 Q. **[189]** ... dans l'appel d'offres public, qui est la
3 firme de génie civil privée dans le dossier?

4 R. En allant chercher les plans.

5 Q. **[190]** En allant chercher les plans on voit qui est
6 la firme.

7 R. C'est ça.

8 Q. **[191]** Est-ce que c'est fréquent que des
9 entrepreneurs, pas juste pour ce contrat-là, vous
10 appelaient une fois que vous aviez... aussitôt que
11 c'était connu que c'était vous qui aviez fait la
12 conception des plans et devis? Est-ce que c'est
13 fréquent que des entrepreneurs généraux appelaient
14 les firmes de génie civil pour en discuter, puis
15 ils disaient : « Moi, j'aimerais ça avoir le
16 contrat »?

17 R. Disons que la plupart du temps ils appellent pour
18 avoir de l'information, parce que c'est prévu au
19 devis que les entrepreneurs doivent s'adresser à
20 telle personne, telle personne pour toute
21 information technique, ça c'est courant. Qu'ils
22 m'appellent, moi, parce qu'on se connaît, dire :
23 « "Aye ! " c'est un beau projet, ça m'intéresse. -
24 Bien, oui, soumissionne », ça c'est le genre de
25 chose qui peut arriver, là, c'est... quand on

1 connaît les gens, les gens le font de façon
2 conviviale, si on veut, dire : « Regarde, ça
3 m'intéresse. -Bien, regarde, si ça t'intéresse,
4 prépare ta soumission, soumissionne-le puis sois le
5 plus bas soumissionnaire. »

6 Q. **[192]** Donc, les plans et devis, quand c'est fait
7 par une firme de génie civil du secteur privé, on
8 voit toujours, dans l'appel d'offres, une personne
9 référence...

10 R. Oui.

11 Q. **[193]** ... qui travaille pour la firme de génie
12 privée.

13 R. Oui.

14 Q. **[194]** Ce n'est pas quelqu'un de la Ville de
15 Montréal qui répond aux questions des
16 entrepreneurs?

17 R. Il y a toujours les deux noms.

18 Q. **[195]** Il y a quelqu'un de Montréal, mais toujours
19 quelqu'un de la firme?

20 R. Exactement.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[196]** J'aimerais aller à la fin de la pièce, je
23 vais tirer ça au clair. On l'a l'appel d'offres qui
24 est la découpe de journal. Allez à la dernière
25 page de ce document-là.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [197] Entre-temps, est-ce que c'est nécessaire et
3 souhaitable que le nom de la firme privée de génie-
4 conseil soit connu et soit identifié sur ces
5 documents-là?

6 R. Écoutez, Madame la Présidente, ce qui arrive, c'est
7 que ce soit des plans préparés par la Ville eux-
8 mêmes, par les ingénieurs de la Ville ou par une
9 firme privée, l'entrepreneur doit soumissionner sur
10 les plans. Puis les plans, bien, ils sont signés et
11 scellés par un ingénieur. Ça fait qu'à partir du
12 moment où les plans sont signés et scellés par un
13 ingénieur, bien, ça dit d'où ça vient. Ça fait
14 qu'il y a le logo de la Ville de Montréal qui est
15 là puis il y a le logo de la firme privée qui a
16 travaillé sur le projet, avec les sceaux des
17 professionnels qui assument la responsabilité
18 technique du projet. Ça s'est toujours fait comme
19 ça.

20 Q. [198] Oui, mais la question c'est : Est-ce que
21 c'est souhaitable et nécessaire dans le but
22 d'éviter de la collusion?

23 R. Bien, moi, je pense que c'est nécessaire que les
24 gens voient qui a préparé les plans. Parce que s'il
25 y a des questions techniques, il faut qu'ils

1 puissent les poser les questions techniques.

2 Q. **[199]** Oui, mais à partir du moment où c'est avec la
3 Ville, un ingénieur de la Ville aussi, est-ce que
4 l'ingénieur de la Ville ne serait pas suffisant
5 pour répondre aux questions techniques?

6 R. Il y répondait aux questions aussi. Mais lorsque ça
7 devenait plus technique, c'était l'ingénieur, notre
8 ingénieur qui pouvait répondre aux questions. Je ne
9 sais pas s'ils ont marqué le nom de la personne.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[200]** Bien, moi, j'aimerais ça que vous le
12 regardiez. C'est l'annonce qui a paru dans La
13 Presse le vingt-neuf (29) août deux mille cinq
14 (2005) pour justement ce projet-là. Et, bon, je
15 regarde vite, là. Moi, je ne vois pas la firme
16 Séguin. Vous êtes peut-être meilleur que moi.

17 R. Dans l'appel d'offres, ce n'est pas dit la firme
18 Séguin. Ça dit juste que c'est Pierre Gosselin qui
19 est à contacter. Puis, ça, Pierre Gosselin, c'était
20 un de nos ingénieurs qui avait travaillé sur le
21 projet.

22 Q. **[201]** O.K.

23 R. Ça fait que la Ville savait qu'un volet technique
24 il fallait que ce soit notre ingénieur qui
25 intervienne. C'est lui qui connaissait les détails

1 techniques.

2 Q. **[202]** Puis quelqu'un qui est habitué à travailler
3 avec le Groupe Séguin, moi, Pierre Gosselin, ça me
4 dit absolument rien, mais un entrepreneur sait
5 c'est qui Pierre Gosselin?

6 R. Aurait pu, mais c'était quand même un ingénieur qui
7 était moins connu dans le milieu.

8 Q. **[203]** Ce n'est pas un de vos associés?

9 R. Non.

10 Q. **[204]** Parfait.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[205]** Je comprends également que, tout à l'heure,
13 vous dites que la firme Génius intervient pour
14 recommander à la Ville d'aller de l'avant une fois
15 les soumissions ouvertes?

16 R. Oui.

17 Q. **[206]** Donc, il y a des gens qui vous parlent
18 pendant l'appel d'offres?

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[207]** On ouvre les... Vous, vous devez dire si,
21 techniquement, les soumissions reçues répondent.
22 Donc, vous avez là une possibilité de conclure,
23 supposons que c'est un joueur que vous ne voulez
24 pas, de conclure que son offre techniquement ne
25 répond pas aux plans et devis, et, là, vous

1 (inaudible) de l'éliminer pour non-conformité?

2 R. Non, on ne peut pas faire ça au niveau technique.
3 Parce qu'au niveau technique, c'est l'addition,
4 c'est mathématique. T'sais, on vérifie les
5 extensions, on vérifie pour voir s'il n'y a pas des
6 erreurs techniques, puis on s'assure que le projet
7 répond à nos estimations. Ça fait que, ça, c'est ça
8 notre...

9 Q. **[208]** On suppose, par exemple, si on suppose que
10 c'était possible d'arriver, quelqu'un de
11 malhonnête, là, qui regarde ça, là, et qui dit,
12 bon, cette firme-là d'entrepreneur général, ce
13 n'est pas avec elle que, moi, j'ai fait l'entente,
14 dans la limite de collusion, donc je suis capable
15 de l'éliminer pour des raisons techniques?

16 Techniquement ça peut se faire?

17 R. Non. À moins que le devis disait, puis là ce n'est
18 pas le cas dans ce cas-ci, parce qu'il y a des lois
19 qui ont été changées, que c'est un devis avec des
20 volets performance ou des volets expérience
21 particulière, ce qui n'était pas le cas ici, ce
22 n'était pas le cas ici. Donc, l'analyse du volet
23 technique, c'était plutôt l'analyse de, bon, est-ce
24 que tous les documents techniques sont là; est-ce
25 que les extensions balancent et qu'on arrive aux

1 chiffres. Oui, c'est le cas. Mais ça aurait pu
2 arriver qu'on dise, bon, comme vous dites, qu'on
3 n'aime pas l'entrepreneur, on ne veut pas
4 travailler avec. Mais c'est le plus bas
5 soumissionnaire, on n'a pas le choix. La décision
6 finale de ne pas le choisir, c'est le conseil de
7 ville qui passe la résolution, ce n'est pas nous.

8 Q. **[209]** Mais c'est vous qui analysez le côté
9 technique?

10 R. Technique. Puis le côté technique, ça répondait aux
11 critères. Donc, on dit, ça rentre à l'intérieur des
12 budgets puis, nous, on vous le recommande.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[210]** Donc, si je comprends, puis je regarde la
15 date, là, de l'affichage de l'appel d'offres du
16 mois d'août deux mille neuf (2009), si je regarde
17 l'ouverture des soumissions qui va être en date du
18 vingt-huit (28) septembre deux mille cinq (2005)...
19 Juste pour vraiment être sûr de ce que je vous ai
20 dit. Effectivement, vingt-neuf (29) août deux mille
21 cinq (2005), la publication de l'appel d'offres. Je
22 comprends, c'est que monsieur Zambito vous a appelé
23 à quelque part dans ce mois-là?

24 R. Vous voulez dire pendant l'appel d'offres?

25 Q. **[211]** Pendant l'appel d'offres.

1 R. Oui, pendant l'appel d'offres. Je sais que ses
2 gens, ses ingénieurs parlaient aux gens chez nous
3 pour des détails techniques. Puis monsieur Zambito,
4 comme on se connaissait, a dit : « Michel, des
5 beaux projets. » « Bien oui, soumissionne dessus. »
6 C'est tout. Ça n'a pas été plus compliqué que ça.

7 Q. [212] Je ne vous demande pas de témoigner à sa
8 place, mais dans l'appel d'offres, c'est marqué
9 monsieur Gosselin qui, selon vous, n'est peut-être
10 pas une personne qui est très très connue. Il
11 savait que c'était...

12 R. Bien, probablement que son ingénieur parlait à
13 monsieur Gosselin.

14 Q. [213] O.K.

15 R. Monsieur Zambito, ce n'est pas lui-même qui prépare
16 les appels d'offres. En tout cas, je ne pense pas.

17 Q. [214] Mais ma grande question, c'est pourquoi on
18 appelle le directeur du Développement des affaires?

19 R. Parce qu'il me connaît, parce que je l'ai sollicité
20 à quelques occasions, puis il sait que j'ai un beau
21 projet, puis il voulait juste voir qu'est-ce qu'il
22 en était pour le projet. J'ai dit : « Regarde,
23 c'est un beau projet, soumissionne-le. » C'est
24 tout.

25 Q. [215] Parfait. Est-ce qu'il vous fait mention que,

1 à ce moment-là, parce que je vous ai posé la
2 question que vous étiez courant d'un système de
3 collusion à Montréal entre les entrepreneurs, est-
4 ce qu'il vous fait mention que c'est un contrat qui
5 fait l'objet de la collusion ou qui est à libre
6 marché?

7 R. J'ai eu une discussion avec lui, mais pas à ce
8 moment-là.

9 Q. **[216]** Vous allez l'avoir plus tard?

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[217]** Parfait. On ira quand on sera rendu là. Alors
12 monsieur Zambito va vous appeler, vous dites qu'il
13 y a d'autres entrepreneurs également qui vous
14 appellent?

15 R. Oui, des entrepreneurs qui m'ont appelé là. Je ne
16 me souviens pas lesquels mais, bref, c'était tout
17 simplement pour dire « Il y a un bel appel
18 d'offres, ça nous intéresse, O.K., on
19 soumissionne. ». « Bien oui, 'fine', soumissionnez-
20 sur le projet, que le plus bas soumissionnaire
21 gagne. ».

22 Q. **[218]** O.K. Finalement, on le voit à l'ouverture des
23 enveloppes, c'est monsieur Zambito qui va être le
24 plus bas soumissionnaire.

25 R. Exact.

1 Q. **[219]** Et on comprend également que vous avez
2 recommandé à la ville qu'elle accepte sa
3 soumission.

4 R. C'est ça.

5 Q. **[220]** Parfait. Il va se passer quoi après? Et on va
6 avoir une décision du comité exécutif en date du
7 premier (1^{er}) novembre?

8 R. Qui va suivre.

9 Q. **[221]** Il va se passer quoi entre les deux?

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[222]** Si vous me permettez, c'est votre firme qui a
12 fait l'estimé à douze point huit millions de
13 dollars (12,8 M\$), c'est ça?

14 R. Douze point deux millions (12,2 M\$).

15 Q. **[223]** Douze points deux millions (12,2 M\$), et là
16 Infrabec arrive à dix point sept millions
17 (10,7 M\$). Est-ce que quand vous faites un estimé
18 comme ça, vous avez peut-être un peu avantage à
19 gonfler un peu l'estimé parce que ça peut augmenter
20 la probabilité que le prix réel va être un peu en
21 bas de ça et faciliter l'approbation par la ville?

22 R. L'estimé qu'on a fait par mes collègues était dans
23 le respect du marché de Montréal. On a pris des
24 soumissions comparables, on comprend que Montréal,
25 le marché était particulier.

1 Q. **[224]** Hum, hum.

2 R. Ça fait qu'on a pris ces soumissions-là,
3 comparables, puis on a pris ces prix-là puis on a
4 établi notre soumission puis ça a donné douze
5 millions deux cent mille (12 200 000 \$).

6 Q. **[225]** Donc vous n'essayez pas de gonfler même
7 encore un petit peu l'estimé pour être certain que
8 ça passe à la ville avec un prix qui serait plus
9 bas que le budget?

10 R. On a, nos ingénieurs avaient un travail à faire
11 d'estimation puis c'est des tableaux à peu près sur
12 quinze (15), vingt (20) pages, avec l'estimation de
13 chacun des items puis on a pris des soumissions
14 comparables qui nous avaient été remises, on a
15 regardé le marché de Montréal, on a mis nos prix
16 unitaires puis on est arrivés à ce montant-là puis
17 on a dit « Oui, c'est ça que ça donne, douze
18 millions deux (12,2 M\$). ». Mais à un moment donné
19 nous on a une responsabilité. Je n'ai pas le choix.
20 Mes gens ont dit « Regarde, c'est ça que ça
21 vaut. », ils ont recommandé l'estimation avant la
22 soumission.

23 Q. **[226]** Quand vous dites « marché de Montréal » vous
24 supposez deux hypothèses. La première hypothèse
25 c'est que ça coûte plus cher pour des raisons

1 techniques de travailler à Montréal puis l'autre
2 chose, ça coûte un peu plus cher parce qu'il y a de
3 la collusion des entrepreneurs qui augmente la
4 cote. C'est pour ça que vous dites toujours dans le
5 marché de Montréal.

6 R. Marché de Montréal, exactement. Exactement.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [227] Vous aviez posé la question qu'est-ce qui se
9 passe entre les deux?

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. [228] C'est ça.

12 R. Merci. Alors qu'est-ce qui se passe entre les deux?

13 Alors comme je le disais tantôt, à l'ouverture des
14 soumissions monsieur Zambito m'appelle « Bon, je
15 suis très content, on a gagné le projet. ».

16 Parfait. J'ai dit « Regarde, nous on fait l'analyse
17 et on verra par la suite. ». On a fait l'analyse
18 des soumissions, l'analyse exhaustive, fait une
19 recommandation, on l'a envoyée le six (6) octobre.

20 Et puis là, par la suite, mes collègues me disaient
21 « Ils sont en train d'analyser, les gens ont l'air
22 à le trouver peut-être un peu élevé, ils se
23 questionnent par rapport à l'estimé que eux avaient
24 à l'interne. » bon, puis ils se questionnaient, tu
25 sais, ça fait qu'à un moment donné je reparle à

1 monsieur Zambito, lui aussi dit « Puis, on est-tu à
2 la veille d'être approuvé? ». Je l'avais rencontré
3 puis je lui dit « Bon, comment ça s'est passé le
4 projet? C'est-tu un projet... ». « Non... » il dit
5 « ... c'est un projet qui était à compétition. ».
6 Il dit « Michel, tu n'as pas à t'inquiéter, c'est
7 un projet à compétition. ». Bon. O.K. Si c'est un
8 projet à compétition donc le prix se tient par
9 rapport à notre budget. O.K. Ça a bien du bon sens.
10 Ça fait que j'ai dit « On va voir ce que les
11 fonctionnaires vont faire avec le dossier. ».

12 Finalement, peut-être dans la semaine qui a
13 suivi en octobre, j'ai eu un appel d'un
14 représentant de Tremca que je connaissais bien
15 parce qu'évidemment on faisait affaire avec les
16 gens de Tremca parce que c'est des fournisseurs de
17 tuyaux de béton préfabriqués, et je leur parlais
18 souvent d'autres dossiers ou aussi au niveau
19 politique parce que c'était des gens qui étaient
20 impliqués politiquement; donc, que ça arrivait
21 qu'on se sollicitaient mutuellement dans les
22 contributions au niveau provincial notamment. Et le
23 représentant de Tremca, là je ne me souviens pas à
24 ce moment-là si c'était Michel Caron ou Éric Caron
25 parce que Michel étant le père puis Éric le fils,

1 je leur parlais aux deux régulièrement, je ne me
2 souviens pas lequel des deux.

3 Q. [229] Qui vous a appelé?

4 R. Qui m'a appelé. Mais il m'avait dit « Écoute
5 Michel, ton dossier à Montréal collecteur... » je
6 dis « Oui... » il dit « Écoute, ton dossier est sur
7 le bureau, est à la Direction générale, sur le
8 bureau de monsieur Abdallah, et je pense que si la
9 solution préfabriquée était choisie, tu comprends
10 que 'choisie' donc Tremca, je pense que le dossier
11 pourrait bien cheminer. ». J'ai dit « O.K. ».
12 C'était comme un message là. Ça fait que ce que
13 j'ai fait tout de suite après, j'ai logé un appel à
14 monsieur Abdallah pour aller le rencontrer parce
15 que vous comprendrez que moi, le dossier, je tenais
16 à ce qu'il se fasse, c'était un beau projet,
17 c'était important pour les élus municipaux aussi
18 compte tenu de leur engagement mais, en même temps,
19 la solution préconisée béton préfabriqué me
20 convenait également parce que c'était vraiment ce
21 qui était prévu au devis puis je savais que c'était
22 une solution intéressante. Bon. Ça fait que j'ai
23 rencontré monsieur Abdallah, j'ai réussi à avoir
24 une entrevue avec lui.

25 Q. [230] Juste avant d'arriver avant l'entrevue, est-

1 ce que c'est un monsieur avec qui vous aviez eu
2 affaire avant, c'est un monsieur que vous
3 connaissiez à cette époque-là quand vous l'appellez
4 en octobre deux mille cinq (2005), monsieur Robert
5 Abdallah?

6 R. Je l'avais croisé à peut-être une ou deux occasions
7 dans d'autres événements parce que quand on va à
8 Montréal puis on fait des présentations ou quoi que
9 ce soit, mais la première fois que je l'avais
10 rencontré j'étais dans un restaurant à Laval puis
11 j'ai croisé monsieur Tony Acurso puis il me dit
12 « Regarde, je veux te présenter quelqu'un. » puis
13 il m'avait présenté monsieur Robert Abdallah, ce
14 qui m'avait permis de le rencontrer de façon plus
15 conviviale puis monsieur Abdallah on a un petit peu
16 jasé ensemble puis il dit « Écoute, si jamais il y
17 a quelque chose, je suis à la ville, comme
18 Directeur général, tu m'appelles puis il n'y a pas
19 de problème. ».

20 Q. **[231]** Puis cette première rencontre-là où vous avez
21 fait la première fois la connaissance où on vous a
22 présenté monsieur Abdallah, ça remontait à quand ça
23 puis à quel endroit?

24 R. Je pense que ça remonte au début de deux mille cinq
25 (2005) ou fin deux mille quatre (2004), quelque

1 chose comme ça. Puis c'était à Laval là, je pense
2 que c'était le restaurant Onyx à Laval.

3 Q. **[232]** Parfait. C'était de votre connaissance que le
4 restaurant Onyx à Laval appartenait ou appartenait
5 à monsieur...

6 R. Tony Gurco.

7 Q. **[233]** ... Gurco. Parfait. Alors, revenez
8 maintenant. Donc, vous appelez un monsieur qui vous
9 a déjà été introduit, donc monsieur Abdallah.

10 R. Exact, puis j'ai...

11 Q. **[234]** Vous l'appelez.

12 R. Exactement. Ça fait qu'il m'accorde... il m'accorde
13 une entrevue et, moi, je dis : « Écoutez, j'ai dit,
14 j'aimerais ça vous parler ». Ça fait que je le
15 rencontre, je lui dis : « Bon. J'ai dit, on a le
16 projet du collecteur. Je sais que le dossier semble
17 être rendu sur votre bureau. Il y a-tu des
18 problèmes au niveau financier, quelque chose? ». Il
19 dit : « Non, il dit, ça semble... tes
20 recommandations semblent correctes. On est juste un
21 petit peu... on trouve ça un peu cher, puis mes
22 fonctionnaires m'ont dit « c'est un compromis »,
23 mais... bon ». Je dis : « O.K. Parce que, je dis,
24 moi, l'entrepreneur, il a des... il y a des
25 solutions de prévues au devis, puis, j'ai dit, il y

1 avait une solution « coulé en place », solution
2 « pré-fabriqu   ». Puis, quand j'avais crois  
3 monsieur Zambito, il m'avait parl   de solution
4 « coulé en place », mais peut-  tre du « b  ton
5 projet   », ce qui   tait une variante, mais,   a,   a
6 me d  plaisait l   cette variante-l  , ce n'  tait pas
7 pr  vu au devis. Et l   j'ai dit : « Monsieur
8 Abdallah,   coutez, moi personnellement, c'  st la
9 solution « pr  -fabriqu   » qui m'int  resse ». Bien,
10 il dit : «   coute, « pr  -fabriqu   », il dit, je
11 trouve, c'  st une belle solution », puis je dis :
12 « Dans les produits accr  dit  s    Montr  al... »,
13 parce qu'il y avait une liste de produits
14 accr  dit  s dans le devis de Montr  al, Tremca   tait
15 l  . Bien, j'ai dit : « Puis, Tremca... ». Bien, il
16 dit : «   coute, moi, il dit, si produit pr  -
17 fabriqu   Tremca, il dit, moi, regarde,   a respecte
18 le devis. Il dit, moi, je suis bien content avec
19   a. Si c'  st   a qui suit son cours, il dit, moi, je
20 n'ai aucun probl  me avec   a ». Bon.   a fait que je
21 dis : « Donc, il n'y a pas d'emb  che pour faire
22 approuver le projet ». Il dit : « Non, normalement,
23 il dit,   a va suivre son cours, puis   a va passer
24 au comit  ... le prochain comit   ex  cutif ». Bon.
25 J'ai dit : « O.K. Merci beaucoup ».

1 Ça fait que, après ça, je ne sais pas,
2 quelques jours après, j'ai parlé avec monsieur
3 Zambito. J'ai dit : « Regarde, Monsieur Zambito, je
4 pense que là ce que je comprends, c'est que la
5 solution « pré-fabriqué » qui était prévue au devis
6 devra être celle qu'on devrait utiliser, puis
7 Tremca, ce serait peut-être la meilleure
8 approche ». Ça fait qu'il dit : « O.K. Pas de
9 problème, on va organiser une rencontre avec les
10 gens de Tremca ». Ça fait que là je ne me souviens
11 pas si c'est moi qui avais appelé les gens de
12 Tremca ou les gens de Tremca, mais, bref, on
13 s'était... on s'était appelé et on avait eu un
14 lunch avec monsieur Zambito, moi-même et un
15 représentant de Tremca. Je ne me souviens pas si
16 les deux étaient là là, ça, au niveau de ma
17 mémoire, mais je sais...

18 Q. **[235]** On parle du père et du fils.

19 R. Oui, parce que c'était Michel Caron et Éric Caron
20 que je parlais...

21 Q. **[236]** Oui.

22 R. ... tout le temps tous les deux là. Mais, est-ce
23 que les deux étaient là ou un des deux? Ça, je ne
24 me souviens pas là, mais, bref, il y avait un
25 représentant de Tremca là, soit Michel ou soit Éric

1 Caron. Et puis là, bien, on a parlé... on a parlé
2 du dossier, de la solution. Et puis, évidemment,
3 Tremca a vendu sa salade, dans le fond, c'était à
4 lui d'expliquer que son produit est intéressant, la
5 méthode. Et effectivement, en tout cas, moi, je
6 voyais un intérêt à ce que ce soit pré-fabriquée
7 parce que c'est beaucoup plus simple dans ce
8 diamètre-là de rentrer, insérer les tuyaux. Ça va
9 beaucoup plus vite que toute la précaution d'avoir
10 une forme coulissante et ainsi de suite. En tout
11 cas, ça, ce sont des choix d'ingénieur là. Et puis,
12 bref, il a vendu sa salade, tout ça.

13 Et là l'entrepreneur a dit : « Écoute, il
14 dit, j'ai fait des vérifications, puis travailler
15 avec Tremca, ça va me coûter environ trois cent
16 mille (300 000 \$) de plus ». Moi, j'ai été surpris
17 parce qu'on sait qu'entre les entrepreneurs et les
18 fournisseurs, souvent il y a des escomptes de
19 volume. Ils travaillent souvent avec le même
20 fournisseur, ils ont des escomptes de volume. Ça
21 fait que souvent ça devient difficile de comparer
22 deux fournisseurs ensemble. Ça fait que, moi, je
23 dis : « Moi, je trouve ça drôle que tu dises que
24 t'as réellement trois cent mille (300 000 \$).
25 D'après moi, ça peut se négocier ça, t'sais,

1 escompte pour escompte, t'sais », ça fait que...

2 Et là, à ce moment-là, Tremca, le
3 représentant de Tremca, il dit : « Écoute, il dit,
4 c'est parce que, regarde, moi, ça vaut trois cent
5 mille (300 000 \$), de un. Et de deux, il dit,
6 regarde, moi, il faut que je parle à monsieur
7 Abdallah, puis il faut qu'on s'occupe de lui » -
8 « Bon. O.K. Parfait ça, vous vous arrangerez avec
9 vos affaires là. Mais, j'ai dit, moi, ce que je
10 peux faire, ce que je comprends, c'est que vous
11 maintenez que ça va être difficile de négocier ça.
12 Moi, je peux essayer de vous accommoder sur le
13 projet. On va voir comment..., un, il faut que la
14 job aille bien, il faut que ça se passe, ça se
15 déroule adéquatement. Tu livres un bon produit,
16 tout se passe bien, puis on essaiera d'être
17 accommodant sur le projet ». Ça fait que le dîner
18 s'est terminé comme ça. Et par la suite,
19 l'entrepreneur a pris les démarches pour travailler
20 avec le tuyau pré-fabriqués avec Tremca.

21 Et par la suite, je pense vers la fin
22 octobre, parce que le comité exécutif était dû en
23 novembre, vers la fin octobre, moi, j'ai parlé à...
24 j'ai rappelé monsieur Abdallah parce que je voulais
25 être certain que tout était correct. Il m'a dit :

1 « Non, non, il dit, comme tu m'avais dit, comme je
2 vous avais dit, il dit, moi, c'est prévu au comité
3 exécutif, ça suit son cours, puis en fonction de ce
4 que tu m'as dit, moi, je suis bien à l'aise avec
5 ça » - « Parfait ». Et puis, je lui ai reparlé le
6 lendemain du comité exécutif, juste pour valider
7 parce que, pour moi, ce projet-là m'interpellais...

8 Q. [237] Le deux (2) novembre, pour vous situer.

9 R. Le deux (2) novembre là. Et puis... ou le premier
10 (1er) ou le deux (2), en tout cas, et puis là je
11 lui ai dit : « Est-ce que tout est correct? ». Il
12 dit : « Oui, c'est passé au comité exécutif.
13 Regarde, tout est go, puis tu devrais recevoir
14 l'autorisation de débiter les travaux ». Ça fait
15 qu'effectivement, je pense, le huit (8) novembre il
16 y a eu une lettre des fonctionnaires de la Ville
17 qui avisait l'entrepreneur que le contrat lui
18 avait été octroyé par le comité exécutif puis de
19 préparer ses documents contractuels et de se
20 préparer à commencer le projet.

21 Et on a eu, je pense, une réunion de
22 chantier, la première réunion, le dix-huit (18)
23 novembre, si ma mémoire est bonne, et les travaux
24 ont commencé en décembre. Le projet est parti.

25 Q. [238] Et est-ce que le trois cent mille (300 000 \$)

1 a été versé à monsieur... à la compagnie Infrabec,
2 à monsieur Zambito?

3 R. Bien, disons que dans le règlement du contrat, on a
4 été effectivement accommodant, probablement aux
5 alentours de ça là, deux cent cinquante, trois cent
6 mille (250 000 \$-300 000 \$), quelque chose comme
7 là, dans l'ensemble du contrat, quantités et extra.

8 Q. **[239]** Donc, lui, il arrivait à coût nul là, c'est
9 ce que vous nous dites là?

10 R. Bien, lui, il a payé son fournisseur ce que ça lui
11 coûtait.

12 Q. **[240]** Autre chose à dire quant à cet événement-là?

13 R. Non.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[241]** Vous avez dit au départ que quand vous avez
16 fait l'analyse technique de la proposition de
17 monsieur Zambito ou d'Infrabec, techniquement, vous
18 l'avez accepté parce que vous avez recommandé le
19 projet à la Ville. Ça aurait pu très bien être un
20 tuyau coulé sur place là.

21 R. Oui, parce que la solution... l'entrepreneur
22 n'avait pas à préciser la solution qu'il était pour
23 utiliser. Ça fait qu'on ne savait pas laquelle des
24 deux solutions il était pour utiliser. C'était dit
25 dans l'appel d'offres que l'entrepreneur avait le

1 choix entre les deux solutions.

2 Q. **[242]** Ah! Bon.

3 R. Mais, il ne précisait pas laquelle.

4 Q. **[243]** O.K. Donc, il s'était dit également les
5 tuyaux qui étaient... s'il décidait de prendre un
6 tuyau pré-fabriqu^é « voici les tuyaux qu'on
7 accepterait » et dans ça, il y avait les tuyaux de
8 Tremca.

9 R. Absolument.

10 Q. **[244]** O.K.

11 R. C'est ça.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Alors, je vous suggérerais, oui, une pause.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, parfait. Alors, nous allons prendre une
16 pause.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Merci.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21

22 LA GREFFIÈRE :

23 Q. **[245]** Monsieur Lachance, vous êtes toujours sous le
24 même serment... Monsieur Lalonde, excusez.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[246]** Alors, Monsieur Lalonde, je veux juste... je
3 vais rester encore sur la soumission d'Infrabec de
4 deux mille cinq (2005) là pour l'égout collecteur
5 de Pointe-aux-Trembles...

6 R. Oui.

7 Q. **[247]** ... de la rue Sherbrooke. Juste pour être
8 vraiment sûr de... qu'aucun détail nous échappe,
9 vous dites que les plans et devis prévoyaient les
10 deux méthodes...

11 R. Exact.

12 Q. **[248]** ... c'est-à-dire soit y aller avec du tuyau,
13 O.K., ou soit toute la méthode de coulé en place,
14 c'est exact?

15 R. Exactement.

16 Q. **[249]** Parfait. Et à un moment donné, vous dites que
17 vous avez parlé avec Lino Zambito qui, bon, savait
18 que c'était votre groupe qui s'occupait de la
19 conception et de la surveillance puis ils vont vous
20 appeler pour vous demander certains renseignements
21 puis vous dites même d'autres entrepreneurs vont
22 faire de même.

23 R. Hum, hum.

24 Q. **[250]** O.K. Monsieur Zambito, à quel moment il vous
25 informe de son premier choix à lui là, à savoir, ce

1 qu'il voulait faire, lui, c'était du « coulé en
2 place », si j'ai bien compris.

3 R. Quand je l'ai rencontré après l'ouverture de
4 soumission, il m'avait comme dit : « Regarde, moi,
5 j'envisage de le faire « coulé en place » » et...
6 parce que c'est au moment où je posais la question
7 à savoir si son prix était raisonnable, tout ça là
8 parce qu'on avait déjà eu les premiers commentaires
9 des réserves à la Ville. Et il m'avait dit : « Non,
10 je veux le faire « coulé en place », puis
11 j'envisage peut-être la solution « béton
12 projeté » ». Bon.

13 Q. **[251]** O.K. Et je ne veux pas qu'on devienne trop
14 technique là, ce n'est pas notre mandat, mais pour
15 bien comprendre, parce que vous... et je n'ai pas
16 élaboré là-dessus, ce que vous avez dit avant la
17 pause en disant « moi, c'était comme... comme
18 ingénieur, le « béton projeté » là ce n'était pas
19 bon ça ».

20 R. Bien, c'est-à-dire je n'ai pas dit que ce n'était
21 pas bon, ce n'était pas prévu aux plans et devis et
22 ce n'était pas une solution tout à fait appropriée
23 pour les besoins qu'on avait. Je sais que ça s'est
24 peut-être déjà fait dans d'autres occasions, ce que
25 j'en ai entendu, c'est que ce n'était pas

1 nécessairement une solution toujours efficace ,
2 mais bref, ce n'était pas ça qui était prévu au
3 devis. Ce qui était prévu au devis, c'était « coulé
4 en place » avec des formes coulissantes ou
5 préfabriqué, mais il m'avait dit ça comme ça
6 « j'envisageais ça ». Mais, bref, moi après ça, le
7 contexte a changé, ça fait que ça a été... on s'est
8 ramené avec du préfabriqué, ça fait que ça a
9 simplifié la chose là.

10 Q. **[252]** Parfait. Et je veux juste dans l'ordre des...
11 pour faire un ordre de temps là, c'est-à-dire que
12 l'ouverture des soumissions va avoir lieu le vingt-
13 huit (28) septembre, vous dites ce n'est pas
14 longtemps après l'ouverture des soumissions.

15 R. Que... que monsieur Zambito m'avait appelé pour me
16 dire : « Bon, je suis content d'avoir gagné le
17 projet », oui, effectivement.

18 Q. **[253]** Et est-ce que c'est avant le dépôt de votre
19 rapport favorable à la Ville de Montréal, c'est-à-
20 dire Groupe Séguin va... vous avez parlé du six (6)
21 octobre.

22 R. Au moment où les soumissions sont ouvertes, bon,
23 j'ai un coup de fil.

24 Q. **[254]** Oui.

25 R. Il me dit : « Regarde, je suis content de gagner »

1 - « Parfait. Regarde, je vais faire mon travail, on
2 va faire la recommandation », puis après ça, j'ai
3 envoyé ma recommandation le six (6) octobre, c'est-
4 à-dire mon collègue, et c'est par la suite que là
5 les discussions ont commencé à avoir cours pour les
6 autres événements.

7 Q. [255] O.K. Donc, après le six (6) octobre.

8 R. Après le six (6) octobre.

9 Q. [256] Donc, cette conversation-là sur son choix,
10 sur sa préférence de « coulé en place », c'est
11 après le six (6) octobre.

12 R. C'est ça.

13 Q. [257] Parfait.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. [258] Est-ce que je comprends que, bon, vous avez
16 dit que « coulé sur place » et les tuyaux
17 « préfabriqués » étaient acceptés dans les plans et
18 devis.

19 R. Oui.

20 Q. [259] Bon. Mais, l'aspect « béton projeté », lui,
21 ce n'était pas prévu dans les plans et devis.

22 R. Pas prévu.

23 Q. [260] Donc, monsieur Zambito aurait pu garder
24 « coulé sur place », mais abandonné son projet
25 d'avoir un « béton projeté » carrément. Et à ce

1 moment-là, la Ville techniquement il répondait aux
2 plans et devis que vous avez.

3 R. Oui, oui. Absolument. Absolument. Donc, ce qui
4 dérangeait les gens de la Ville, ce n'était pas le
5 fait, dans le fond, le fait plutôt qu'il prenait du
6 « béton projeté » et non pas le fait qu'il
7 prenait... il refusait de prendre le tuyau
8 préfabriqué. Est-ce que vous avez eu l'impression
9 que tant et aussi longtemps qu'il ne serait pas
10 allé vers l'option « tuyau préfabriqué », le projet
11 pouvait ne pas passer, même si « coulé sur place »
12 était accepté dans les plan et devis?

13 R. En fait, comme je vous l'ai dit, les deux solutions
14 étaient acceptées.

15 Q. **[261]** Oui.

16 R. « Béton projeté », ça, c'était comme une idée de
17 monsieur Zambito de dire : « Regarde, on pourrait
18 peut-être exploiter cette facette-là », mais par la
19 suite, quand on est arrivé avec le béton... le
20 tuyau préfabriqué, bien là, c'était fini cette
21 idée-là là, c'était comme...

22 Q. **[262]** Il a gardé son idée, il restait toujours
23 « coulé sur place ».

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[263]** Et ça, la Ville, elle ne le bloquait pas.

1 R. Absolument pas. Absolument pas, c'était prévu aux
2 plans et devis.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Mais, cette question-là m'amène à une autre. C'est-
5 à-dire ce que vous semblez dire dans votre
6 témoignage, c'est que l'une des conditions pour
7 qu'il y ait une approbation de ce contrat-là par le
8 directeur général, pour que ça aille de l'avant par
9 monsieur Abdallah, c'était de choisir l'option des
10 tuyaux préfabriqués Tremca.

11 R. Écoutez, comme je l'ai dit tantôt, quand j'ai eu
12 l'appel des gens de Tremca, c'était comme un
13 message là à l'effet que, bon, le dossier est sur
14 le bureau, est à la direction générale, puis si
15 c'était la solution préfabriquée, avec notre
16 produit, je pense que ce serait bien accueilli.
17 Pour moi, je pense que c'est assez clair, c'est une
18 solution qui est prévue au devis et elle est aussi
19 bonne l'une que l'autre et... bon.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[264]** Et ça, c'est une pression que vous veniez
22 d'avoir là. Vous dites « le message...

23 R. Oui, oui, c'est un message.

24 Q. **[265]** ... était clair ».

25 R. C'est un message.

1 Q. **[266]** Alors, si c'est un message clair, ça veut
2 donc dire que si monsieur Zambito n'avait pas voulu
3 aller de l'avant avec ça, il y avait un risque
4 qu'il ne fasse pas le contrat.

5 R. Je... Ça, je ne peux pas vous dire si ça aurait
6 bloqué le projet, là.

7 Q. **[267]** O.K.

8 R. Ce que je sais c'est que moi, par la suite, j'ai
9 rencontré monsieur Abdallah en lui parlant du
10 projet, des solutions, puis que, comme j'avais
11 compris un message, moi j'ai dit, « Écoutez, il y a
12 deux solutions. La solution préfabriqué m'apparaît
13 intéressante. Il dit, bien oui, effectivement,
14 intéressante, puis... Puis Tremca est prévue, ça
15 serait parfait pour nous. » Tu sais, c'était
16 comme...

17 Q. **[268]** Vous compreniez les messages, puis vous...

18 R. Oui, c'est ça. Absolument.

19 Q. **[269]** Vous vous arrangez pour que les messages qui
20 vous étaient passés soient remplis.

21 R. C'est ça.

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[270]** À quel mo... Est-ce que les gens de Tremca
24 vous ont dit de quelle façon ils ont appris que
25 monsieur Zambito s'en allait vers une solution qui

1 ne faisait pas appel à leurs tuyaux? Est-ce que
2 c'est parce qu'ils ont vu la soumission une fois
3 qu'elle avait été ouverte, que, dans le fond, la
4 proposition d'Infrabec, ce n'était pas d'aller vers
5 leurs tuyaux? Ou c'est parce qu'une source les a
6 informés, à quelque part, qu'ils n'allaient pas
7 prendre leurs tuyaux?

8 R. Je, je, je... Je ne peux pas vous répondre là-
9 dessus, parce que... Ce qui arrive, c'est que
10 lorsqu'on lance un appel d'offres puis qu'il touche
11 la construction d'un tunnel, les fournisseurs sont
12 habitués que ça peut être une des deux solutions.
13 Ça c'est quand même normal, ça. Ça fait que c'est
14 souvent les fournisseurs, ce qu'on dit, lèvent les
15 plans, vont chercher les plans, puis ils
16 s'informent. Ça fait que, probablement qu'ils l'ont
17 vu sur les plans qu'il y avait deux solutions,
18 puis, par la suite, ils sont aussi informés que...
19 des solutions potentielles.

20 Q. **[271]** Mais comment ils ont su qu'Infrabec n'allait
21 pas vers leurs tuyaux, mais préférerait plutôt couler
22 sur place? Est-ce que ça, ils vous l'ont dit?

23 R. Non.

24 Q. **[272]** Est-ce que c'est possible qu'ils l'aient
25 appris simplement en regardant la soumission, une

1 fois ouverte, d'Infrabec, qu'ils allaient, qu'ils
2 préféreraient couler sur place?

3 R. Ce n'était pas écrit dans la soumission.

4 Q. **[273]** Ce n'était pas écrit dans la soumission
5 qu'ils avaient...

6 R. Non. Ce n'est pas écrit, le choix de sa solution.

7 Q. **[274]** Donc, nécessairement, c'est soit Infrabec qui
8 l'a communiqué à Tremca, ou c'est quelqu'un d'autre
9 qui a communiqué à Tremca qu'ils s'en allaient vers
10 une autre option que le tuyau préfabriqué.

11 R. Puis... Et puis... pas nécessairement. C'est tout
12 simplement quelqu'un qui peut dire, « Regarde, on
13 préférerait que ce soit du tube béton préfabriqué
14 parce qu'on travaille avec Tremca », tout
15 simplement. C'est aussi simple que ça.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[275]** Donc, ce qui fait en sorte que... Et, juste
18 pour être sûr, qui va demander la réunion au
19 restaurant entre vous, monsieur Zambito et l'un des
20 représentants de Tremca, là, Michel Caron ou Éric
21 Caron?

22 R. Bien, en fait, moi, après la rencontre que j'ai eue
23 avec monsieur Abdallah, je me suis dit regarde, là,
24 il faut arrimer ça, là, si on veut que ça puisse
25 fonctionner. Ça fait que j'avais parlé à monsieur

1 Zambito, il dit, « O.K., dans ce cas-là il faut
2 rencontrer les gens de Tremca. » Là je ne me
3 souviens pas si c'est moi qui avais appelé les gens
4 de Tremca ou eux, mais bref, on s'est organisé pour
5 avoir un lunch ensemble, puis le lunch a eu lieu.

6 Q. **[276]** O.K. On peut comprendre également de votre
7 témoignage, là, outre monsieur Abdallah, où est-ce
8 que vous avez eu des communications directes avec
9 lui, là, par rapport à tout cet événement-là de
10 tuyaux, vous n'avez parlé à aucun autre
11 fonctionnaire de la Ville, là.

12 R. Non.

13 Q. **[277]** Vous étiez libre, là, de décider ou pas
14 décider, là, en tant que gestionnaire, si vous
15 voulez, de la conception et de la surveillance.

16 R. Que ça soit de décider ou de ne pas décider, à
17 partir du moment où l'entrepreneur proposait une
18 des deux solutions, ça répondait au devis de la
19 Ville, là. Il n'y avait aucune contrainte à ce
20 niveau-là.

21 Q. **[278]** Parfait. La seule chose, c'est que vous, vous
22 avez été accommodant, parce que monsieur Zambito a
23 dit, « Moi ça me coûte plus cher aller avec
24 Tremca. »

25 R. Absolument.

1 Q. [279] Et vous l'avez compensé.

2 R. Absolument.

3 Q. [280] Ça répond à mes questions. On va parler
4 maintenant des laboratoires. Peut-être juste
5 expliquer, en termes de contrats d'ingénierie, à
6 quoi ça sert un laboratoire, puis faire une
7 distinction s'il y a des laboratoires qui sont
8 publics, là, notamment, on reste dans la Ville de
9 Montréal, et s'il y en a privés. Peut-être
10 expliquer ça, là, qu'est-ce qu'on entend par le
11 terme laboratoire dans votre champ d'expertise.

12 R. Bien, en fait, un laboratoire, ce sont des gens,
13 des ingénieurs également, des professionnels,
14 qui... et des géologues, même, à certains moments,
15 qui viennent vérifier les matériaux. Donc, le
16 contrôle des matériaux, le contrôle qualitatif sur
17 le chantier, donc la compaction, les matériaux, les
18 granulats, l'asphalte, bon, et ainsi de suite, qui
19 peuvent aussi exécuter des études géotechniques,
20 donc aller faire des forages, vérifier la teneur
21 des sols - autrement dit, du roc, de la terre, ou
22 ainsi de suite - et qui font également toutes les
23 études environnementales rattachées aux types de
24 sol, matériaux contaminés ou des choses comme ça.
25 Grosso modo, là, c'est ça leur travail.

1 Et Ville de Montréal avait déjà son... a un
2 laboratoire, la Ville de Montréal. C'est quand même
3 une des villes assez rares, à travers le Québec,
4 qui ont un laboratoire presque complet pour faire
5 ce type de travail-là. Mais, à partir du moment où
6 il y avait un surcroît de travail, bien, à ce
7 moment-là le laboratoire pouvait, Montréal, pouvait
8 également engager des firmes privées pour les
9 accompagner puis les aider à passer au travers des
10 surcroîts de travail en fonction des projets.

11 Q. **[281]** O.K. Par exemple, s'il y a lieu de vérifier
12 si un sol est contaminé, est-ce qu'on donne ce
13 travail-là au laboratoire?

14 R. C'est le laboratoire...

15 Q. **[282]** Qui va...

16 R. ... qui s'occupe de ça, dépendamment de la
17 compétence au niveau laboratoire, géotechnique,
18 contrôle ou vérifications environnementales, là,
19 c'est des spécialistes différents.

20 Q. **[283]** O.K. Là vous avez dit la Ville de Montréal en
21 a un, et pour l'excédent du travail, ça peut être
22 donné à des firmes externes.

23 R. Exactement. Comme exemple, dans le cadre des
24 programmes d'infrastructures, là, à Montréal il y a
25 eu surcroît de travail, la Ville a donné, à

1 certains moments, des mandats à des firmes privées,
2 laboratoires, pour exécuter ce travail-là.

3 Q. **[284]** Parfait. Généralement, est-ce que des
4 laboratoires sont des filiales des grandes firmes
5 de génie-conseil?

6 R. Pas toujours, mais ça... Ça arrive, parce qu'il y a
7 des firmes... Quand je parlais du marché qui s'est
8 consolidé au niveau du génie-conseil, bien, il y a
9 également des laboratoires qui ont été achetés par
10 des firmes d'ingénieurs-conseils.

11 Q. **[285]** Par exemple, si je vous parle de LVM?

12 R. LVM, ça a été acheté par... par Dessau.

13 Q. **[286]** Parfait. Et d'autres firmes de génie-conseil
14 peuvent avoir également leur propre laboratoire?

15 R. Exactement.

16 Q. **[287]** C'est une autre entité, là, en tant que
17 telle.

18 R. Oui, c'est ça. Puis il y a des firmes privées de
19 laboratoire.

20 Q. **[288]** Parfait. Parfait. Alors, ceci étant dit, vous
21 avez parlé d'un système de collusion pensé par
22 monsieur Trépanier et chapeauté par vous également,
23 le temps que ça a duré, entre les firmes de génie-
24 conseil, pour les contrats... certains contrats à
25 la Ville de Montréal. Êtes-vous en mesure de nous

1 dire si cette façon de faire là a été faite entre
2 les différentes firmes qui offrent un service de
3 laboratoire?

4 R. C'est arrivé, effectivement. Disons que c'est un
5 marché qui est un peu différent, le marché des
6 laboratoires. Eux aussi ont un barème, là, qui est
7 approprié à leur travail. Mais, dans la foulée des
8 programmes d'infrastructure, il y a eu des pointes,
9 à un moment donné, avec les firmes privées et ces
10 pointes-là s'amenaient également avec des appels
11 d'offres et des mandats, un peu comme en génie en
12 cascade, là, quatre, cinq laboratoires. Et, à ce
13 moment-là, monsieur Trépanier m'avait dit :
14 « Écoute, tu vas avoir une petite pointe, là, ça
15 peut, peut-être, arriver quelques fois, on pourrait
16 peut-être voir qu'est-ce qu'on peut faire. Puis il
17 disait, est-ce que tu pourrais, tu connais ces
18 gens-là aussi, intervenir? »

19 Q. **[289]** Les discussions par rapport à un système... à
20 l'élaboration d'un système de collusion entre les
21 firmes de génie-conseil, vous avez situé ça fin
22 deux mille quatre (2004), début deux mille cinq
23 (2005). Êtes-vous capable de nous situer dans le
24 temps ce que monsieur Trépanier vous demande, là?

25 R. C'est parce que comme la pointe était en deux mille

1 huit (2008), les travaux sont réalisés en deux
2 mille neuf (2009), les infrastructures, là, c'est à
3 peu près arrivé fin deux mille huit (2008), deux
4 mille neuf (2009), que c'est cette pointe-là et
5 c'est là que monsieur Trépanier m'en a glissé un
6 mot. Bien, j'ai dit : « Écoute, si je peux donner
7 un coup de main à cet égard-là, faire quelques
8 appels, d'accord. »

9 Q. [290] Et...

10 Oui, allez-y, Madame.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [291] Pouvez-vous expliquer plus en détail, s'il
13 vous plaît, Monsieur Lalonde?

14 R. Oui. Bien sûr. Donc, monsieur Trépanier m'a
15 demandé, il dit : « Bon, écoute, il va y avoir
16 quelques projets qui vont être des mandats
17 cadres », ce n'était pas un marché facile parce que
18 c'était extrêmement compétitif. Ça fait qu'il dit :
19 « Il va peut-être y avoir trois, quatre projets -
20 ou deux, trois, là, en fonction de ce qu'il avait
21 comme information, il dit - on va peut-être avoir à
22 les regarder. -Bon, j'ai dit, O.K. » Et,
23 effectivement, c'est arrivé, là, à deux, trois
24 reprises, je pense que ça a peut-être fonctionné
25 deux fois parce qu'à un moment donné, ce n'était

1 pas évident. Puis on approchait de la fin de deux
2 mille neuf (2009) donc, on retombait dans ce que
3 j'avais parlé. Ça fait que donc, j'ai eu à
4 intervenir auprès de certains laboratoires et à
5 jouer un peu le même rôle que j'ai joué avec les
6 ingénieurs-conseils.

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[292]** Ça vous donne quoi, vous? Parce que là ce
9 n'est pas des contrats que vous obtenez, là. Dans
10 le fond, vous êtes en train d'organiser la
11 collusion entre les laboratoires, est-ce qu'on vous
12 donnait une cote ou...

13 R. Non. Non.

14 Q. **[293]** Donc, vous n'avez pas fait d'argent à faire
15 ça, vous?

16 R. Je l'ai fait parce que c'est arrivé spontanément,
17 peut-être deux, trois reprises puis c'est tout,
18 puis, bon, c'est fini après. Non, je... Comme je
19 connaissais les gens, il m'a dit : « Regarde,
20 donne-leur un coup de main, ça va être facile puis
21 on passe au travers. -Bon, O.K. », ça fait que j'ai
22 embarqué là-dedans, dans la continuité de nos
23 relations, là, avec monsieur Trépanier et...

24 Q. **[294]** Il ne vous a pas donné une cote dans un de
25 vos contrats parce que vous l'avez aidé...

1 R. Non.

2 Q. [295] ... du côté des laboratoires?

3 R. Non.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. [296] Donc, ce que je comprends de votre réponse
6 c'est que vous le faites parce qu'il vous le
7 demande?

8 R. Oui.

9 Q. [297] Puis c'était comme en continuité déjà de
10 votre rôle que vous assumiez?

11 R. C'est ça. Hum hum.

12 Q. [298] Vous dites que vous l'avez fait parce que ça
13 a commencé en deux mille huit (2008) et, en deux
14 mille neuf (2009), on sait ce qui est arrivé, on
15 sait que vous avez arrêté spontanément...

16 R. Oui, c'est ça.

17 Q. [299] ... le marché a fait en sorte que vous
18 arrêtiez. Et vous avez dit tantôt, en répondant à
19 ma question, que ça s'était fait deux à trois fois.

20 R. C'est ça.

21 Q. [300] Je vous demanderais d'être plus précis,
22 savoir ce que vous avez fait, qui vous avez
23 contacté, quelles étaient les firmes?

24 R. Deux à trois fois, dans le sens que je sais qu'il y
25 a un des contrats que ça n'a pas fonctionné parce

1 que, déjà, ça a commencé à être plus compliqué puis
2 ce n'était pas... mettons, c'était moins naturel
3 que ces gens-là se... se parlent, là. Mais j'avais
4 fait, pour au moins deux, là, que ça a fonctionné,
5 des appels, auprès de Qualitas, auprès de SM, après
6 de LVM, auprès de Inspec-Sol, il y a eu également
7 ABS. Puis il y a eu d'autres firmes, qui ont été
8 moins impliquées mais, quand même, Shermont,
9 Groupe-conseil GIE et l'entreprise G&S consultants.

10 Q. **[301]** Ces gens-là, j'imagine, quand on... ça ne vit
11 pas de façon autonome, ces entreprises-là, donc
12 vous avez... comme les firmes de génie-conseil,
13 vous avez un point de chute, une personne en tant
14 que telle. Êtes-vous en mesure de nous dire qui
15 vous avez contacté?

16 R. Chez Qualitas c'était Gilles Bertrand. Chez SM,
17 bon, c'était Bernard Poulin mais je sais qu'il y
18 avait un de ses représentants, là, qui intervenait.
19 Puis, lui, c'était plus souvent Bernard Trépanier
20 qui lui parlait parce qu'il avait une bonne
21 relation avec lui. Chez LVM, bien, c'est Serge
22 Duplessis, là, qui est intervenu, puis il y a peut-
23 être d'autres personnes, mais à ma souvenance
24 c'était Serge Duplessis. Chez Inspec-Sol c'est
25 Denis Roy. Chez ABS, c'était Daniel Mercier, mais

1 il y avait également Pierre-Marc Gendron, c'est à
2 eux que j'ai parlé. Ensuite chez Shermont, c'est
3 Normand Brousseau, mais il y a d'autres personnes
4 qui sont intervenues après, plus du côté
5 laboratoire. Chez le Groupe-conseil GIE c'était
6 Charles Abikhzer. Et GS Consultants, c'était Jean-
7 Guy Slevan.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. [302] Et ce que vous nous dites, c'est que,
10 minimalement à deux reprises, vous avez communiqué
11 avec ces gens-là, toujours à la demande de Bernard
12 Trépanier?

13 R. Oui. Oui. Et on avait regardé ensemble un peu la
14 même chose, les projets en cascades. Il y avait
15 deux ou trois appels d'offres. Puis finalement...
16 C'est des gros projets. Puis c'est vraiment des
17 projets intéressants pour les laboratoires. Puis ça
18 nécessitait vraiment qu'ils puissent faire équipe
19 pour pouvoir réaliser tout ça simultanément avec
20 l'ampleur des projets d'infrastructures dans cette
21 année-là deux mille huit, deux mille neuf (2008-
22 2009). Donc, il y a eu des consortiums qui ont été
23 formés, des firmes seules. Ça fait que j'ai eu à
24 parler à ces gens-là pour... en fonction des
25 discussions avec monsieur Trépanier, en fonction

1 des firmes, puis établir les scénarios.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[303]** Est-ce qu'ils avaient ou est-ce que monsieur
4 Trépanier vous a demandé de leur demander également
5 un pourcentage?

6 R. Non. Non, ça, ce volet-là, je ne suis jamais
7 intervenu de ce côté-là. Monsieur Trépanier
8 s'occupait de ce volet-là.

9 Q. **[304]** Mais vous savez qu'ils devaient payer un
10 pourcentage aussi?

11 R. Ce que je sais, c'est que monsieur Trépanier m'a
12 dit : « Regarde, ces gens-là, je vais les
13 rencontrer par la suite. » C'est tout ce qu'il
14 m'avait dit.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[305]** Vous, vous n'en savez pas plus?

17 R. Non.

18 Q. **[306]** O.K. Et vous avez parlé d'une troisième
19 occasion. Ça n'a pas fonctionné?

20 R. Ça n'a pas fonctionné.

21 Q. **[307]** Pourquoi?

22 R. Bien, c'est parce que, à un moment donné, les gens
23 n'ont pas réussi à s'arrimer. Parce qu'à partir du
24 moment où on établit une liste, je les appelle,
25 c'est eux qui coordonnent ensemble le prix, puis

1 tout ça. S'ils ne s'entendent pas, à ce moment-là,
2 le processus arrête.

3 Q. **[308]** Il est de mon intention de parler de certains
4 arrondissements. On va laisser le central un petit
5 peu. On va aller dans les arrondissements. Par
6 contre, juste avant, j'aimerais savoir si, en mai
7 deux mille quatre (2004), vous avez assisté à un
8 petit déjeuner au Club St-Denis pour le camp « une
9 île une ville » ou le comité contre la défusion?

10 R. Le comité pour le oui.

11 Q. **[309]** Le comité pour le oui, effectivement.

12 R. Oui, j'ai assisté à cet événement.

13 Q. **[310]** Êtes-vous en mesure de nous relater cet
14 événement-là? Quand est-ce que ça a eu lieu, les
15 personnes présentes, et cetera.

16 R. En mai deux mille quatre (2004), moi, j'avais été
17 appelé par Bernard Trépanier encore une fois qui me
18 disait : « Regarde, il y a un événement dans le
19 cadre de ce processus-là, puis il dit, on
20 souhaiterait que vous puissiez supporter la
21 démarche. » En même temps, je vous avouerais que,
22 pour nous, on était quand même sensible à ça, parce
23 que tout le processus d'une île une ville avait été
24 mis en place puis, là, on parlait de défusion.
25 Disons que ça devenait compliqué pour, même pour

1 nous pour réaliser des projets dans les
2 arrondissements avec cette approche-là. J'ai dit :
3 « Écoute, si on peut vous aider, pourquoi pas! »
4 Puis en plus, c'était permis par la loi de pouvoir
5 faire un chèque de compagnie dans le cadre de cet
6 événement-là très particulier.

7 Q. [311] Ce que je vais faire, on va regarder tout de
8 suite un chèque à l'onglet 6, Madame Blanchette, du
9 livre du vingt et un (21) janvier deux mille treize
10 (2013).

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Avant de passer à l'onglet 6. Est-ce que vous avez
13 mis une cote au contrat de l'appel d'offres?

14 Me DENIS GALLANT :

15 Oui. J'ai mis la cote suivante... J'ai mis...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Madame la Greffière. Il n'y en a pas, hein? Elle
18 n'a pas été cotée, Maître Gallant.

19 Me DENIS GALLANT :

20 J'étais sous l'impression que je l'avais demandé.

21 Donc en liasse...

22 LA GREFFIÈRE :

23 C'est 369.

24 Me DENIS GALLANT :

25 C'est ça. Alors, le prochain, on va être rendu à

1 33P-370. Je vais déposer un chèque ici à l'ordre du
2 Comité pour Montréal au soin de Marc Deschamps,
3 trésorier, au montant de dix mille dollars
4 (10 000 \$). Et le chèque est daté du douze (12) mai
5 deux mille quatre (2004).

6

7 33P-370 : Chèque Groupe Séguin du 12 mai 2004 de
8 10 000 \$

9

10 Q. **[312]** Peut-être juste, peut-être voir le chèque,
11 Madame Blanchette. Voilà! Ce chèque-là vous dit
12 quelque chose?

13 R. Oui, absolument.

14 Q. **[313]** Parfait. Donc, vous avez été sollicité pour
15 vous rendre à un événement, un petit déjeuner?

16 R. Oui.

17 Q. **[314]** Club St-Denis. Et ce que vous avez dit, la
18 particularité, c'est que les entrepreneurs
19 pouvaient...

20 R. C'est-à-dire que, comme entreprise, il était permis
21 par la loi dans cette occasion-là très particulière
22 de faire un chèque de compagnie. Et c'était du
23 financement politique. C'était quand même
24 intéressant dans le sens de enfin faire du
25 financement politique par un chèque de compagnie.

1 C'est ça, c'était un déjeuner, un petit déjeuner.

2 Q. **[315]** Le chèque est daté du douze (12) mai deux
3 mille quatre (2004). Est-ce que c'est à votre
4 souvenir que l'activité a eu lieu le douze (12) mai
5 deux mille quatre (2004)?

6 R. Je n'ai pas de souvenance de la date.

7 Q. **[316]** Vous n'avez pas de souvenance de la date.
8 Mais vous vous souvenez de l'événement?

9 R. Oui, oui.

10 Q. **[317]** Puis, généralement, quand vous faites un
11 chèque, parce que vous avez participé souvent dans
12 des activités, est-ce qu'il est d'habitude
13 d'émettre le chèque la même journée que
14 l'événement?

15 R. Moi je pense que j'avais apporté le chèque et remis
16 lors de l'événement, là, à l'entrée, là. À Martin
17 Dumont, je pense, qui était là, notamment.

18 Q. **[318]** O.K. Peut-être juste nous dire, dans un
19 premier temps, bon, vous êtes sollicité par qui
20 pour aller là?

21 R. Bernard Trépanier.

22 Q. **[319]** Bernard Trépanier vous demande de participer
23 à l'événement en mai deux mille quatre (2004). Et
24 rendu sur place, vous allez constater qui est
25 présent.

1 R. Bien, d'autres... Bien, en fait, évidemment,
2 monsieur Tremblay était présent, monsieur Zampino.
3 J'ai vu monsieur Dumont et monsieur Bernard
4 Trépanier également. Puis il y avait aussi des
5 ingénieurs-conseils et des entrepreneurs.

6 Q. **[320]** O.K. Puis, je sais que c'est une activité de
7 financement, là, puis je sais que ça date de neuf
8 ans à peu près...

9 R. Oui.

10 Q. **[321]** Vous souvenez-vous...

11 R. C'est... C'est...

12 Q. **[322]** Il a été discuté de quoi, là? Je parle de cet
13 événement-là. C'est un petit déjeuner dans lequel
14 le maire est présent, et le président du comité
15 exécutif est présent également.

16 Q. **[323]** Exact. Mais dans le fond, les déjeuners,
17 habituellement, ce n'est jamais très long, là,
18 c'est un déjeuner, tu manges, après ça, bon.
19 C'était vraiment pour parler un peu de Une île, une
20 ville, puis la continuité, puis c'était important,
21 puis le développement économique, puis en même
22 temps ils nous demandaient comment ça allait à
23 Montréal, puis si... comment qu'on trouvait le
24 développement économique, puis l'avancement des
25 dossiers, puis ainsi de suite. Ça fait que ça nous

1 a permis un peu de s'exprimer. Des fois on n'a pas
2 toujours ces tables-là pour pouvoir s'exprimer sur
3 le contexte économique puis le développement
4 économique, mais pour nous... En tout cas, moi,
5 quand j'ai donné mes commentaires, moi je trouvais
6 qu'à partir du moment où Une île, une ville,
7 c'était déjà enclenché, je ne voyais pas pourquoi
8 qu'il fallait retourner en arrière puis changer ça,
9 ça fait que j'ai donné mon opinion là-dessus. Je
10 trouvais ça intéressant et important que ça
11 continue, puis au moins stabiliser le développement
12 économique à Montréal, tu sais, si on voulait
13 établir des projets à long terme.

14 Q. **[324]** Parfait. Vous avez parlé de monsieur
15 Trépanier. Le chèque, vous le faites aux soins de
16 Marc Deschamps. Monsieur Marc Deschamps, c'est une
17 personne que vous connaissez, ça?

18 R. Que j'ai croisée à quelques occasions dans les
19 événements, mais on m'avait demandé de faire le
20 chèque, là, à ce nom-là.

21 Q. **[325]** O.K. Donc, petit déjeuner, discussion, pas
22 vraiment de souvenirs?

23 R. C'était rattaché à Une île, une ville, donc à la
24 continuité, à l'avenir, puis au fait que, est-ce
25 que... Puis notre opinion. Tu sais, comment on

1 voyait ça, le développement de Montréal, puis on a
2 donné nos commentaires sur tout le développement
3 économique, pour nous, qui était important, puis
4 que... Évidemment, les infrastructures, là, comme
5 professionnels, ils ont dit... c'est sûr qu'on
6 disait que les infrastructures étaient dues pour
7 être rénovées, puis c'était important qu'il y ait
8 de l'investissement si on voulait s'assurer de la
9 réhabilitation, et de reprendre le déficit au
10 niveau de la détérioration des infrastructures.

11 Q. **[326]** O.K.

12 R. Notamment.

13 Q. **[327]** Outre les élus dont on a nommés, le personnel
14 politique, notamment Martin Dumont, monsieur
15 Zampino, le maire Tremblay, à combien vous estimez
16 de personnes qui étaient présentes cette journée-
17 là?

18 R. Je ne me souviens pas, vaguement, je... Peut-être
19 quinze (15), vingt (20) personnes, là. Mais c'est
20 très vague, là.

21 Q. **[328]** Êtes-vous en mesure de nous dire, outre le
22 personnel politique, les élus, s'il y avait
23 d'autres personnes que des entrepreneurs ou des
24 gens qui étaient reliés à des firmes de génie-
25 conseil?

1 R. Non. De mémoire, c'était des ingénieurs-conseils,
2 des entrepreneurs, puis les élus, là, puis... C'est
3 ma souvenance.

4 Q. **[329]** C'est votre souvenance.

5 R. Neuf ans passés, là.

6 Q. **[330]** Parfait. Donc, ce qui me... C'est tout quant
7 à cet événement-là?

8 R. Oui.

9 Q. **[331]** Juste avant que je passe dans les
10 arrondissements, j'ai une petite question, juste
11 pour faire le parallèle avec les laboratoires, là.
12 J'ouvre et je referme la parenthèse aussitôt. Vous
13 dites, là, vous avez dit à un moment donné, « Quand
14 je fais la coordination, monsieur Trépanier va... »
15 Vous allez griffonner, là, sur un bout de papier,
16 là. Peut-être juste nous expliquer, là, si c'était
17 la même chose pour, quand vous avez tenté de mettre
18 en place un système de collusion pour les
19 laboratoires.

20 R. En fait, le principe, c'est qu'à partir du moment
21 où on échangeait...

22 Q. **[332]** Oui?

23 R. ... monsieur Trépanier et moi, sur, mettons, les
24 choix de firmes, puis après ça essayer de mettre
25 tout ça ensemble, bien, à un moment donné il faut

1 colliger ça discrètement, mais en même temps, moi
2 je le faisais à la main sur une feuille, en disant
3 le numéro de projet, l'appel d'offres, et les
4 firmes qui étaient... Si c'était un mandat de
5 quatre firmes, les firmes pressenties, et la firme
6 potentielle au niveau de la complaisance. Et à ce
7 moment-là, la firme qui était - comme j'avais déjà
8 expliqué - la firme qui était pressentie la
9 première, bien, c'est elle qui faisait
10 l'organisation au niveau des prix. Ça, je ne suis
11 jamais intervenu à ce niveau-là. Mais c'est la même
12 chose que j'ai fait pour les laboratoires, c'est le
13 même principe, là. C'était des projets en cascade,
14 la même chose. Et je remettais toujours le document
15 à monsieur Trépanier, mais c'est déjà arrivé que je
16 l'ai remis, dans ces années-là, directement à
17 Robert Marcil. C'est déjà arrivé. Parce que Bernard
18 Trépanier n'avait pas le temps, bon, il dit :
19 « Donne-lui quand tu vas le croiser », puis, bon.
20 Ça fait que c'est déjà arrivé. C'était le même
21 principe.

22 Q. [333] Quand vous dites, « déjà arrivé », c'est
23 arrivé à combien de reprises de le donner
24 directement à monsieur Marcil par rapport à
25 monsieur Trépanier?

1 R. Ah! quelques fois, là, trois, quatre fois, là,
2 possiblement. Plus souvent qu'autrement c'était
3 toujours à monsieur Trépanier puis lui l'acheminait
4 à... à l'époque, au représentant, là, que je ne
5 connaissais pas puis, par la suite, à monsieur
6 Marcil.

7 Q. **[334]** Parfait.

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[335]** Vous venez de dire qu'une fois que vous avez
10 convenu avec monsieur Trépanier de « Voici les
11 quatre firmes de génie civil qui vont avoir le
12 contrat », dans un appel d'offres donné; vous, vous
13 prenez contact avec la première d'entre elles puis
14 vous laissez la première parler aux autres pour
15 arranger leur prix, est-ce que c'est ça que vous
16 avez mentionné?

17 R. Je parlais à toutes les firmes, mais à partir du
18 moment où toutes les firmes savaient l'orientation
19 puis leur ordre...

20 Q. **[336]** Qu'ils seraient choisis... Oui?

21 R. ... c'était le premier qui lui parlait avec tous
22 les autres pour s'organiser pour le prix.

23 Q. **[337]** O.K., donc ce n'est pas vous qui régliez les
24 prix des quatre?

25 R. Non. Non, non.

1 Q. [338] Dans le fond, vous leur annoncez la bonne
2 nouvelle : « Vous avez été sélectionnés, voici
3 votre rang », puis vous laissez le premier parler
4 aux autres.

5 R. C'est ça.

6 Q. [339] Je reviens sur l'événement du Club St-Denis.
7 Dans l'événement du Club St-Denis, vous, vous avez
8 fait un chèque de dix mille dollars (10 000 \$), de
9 votre compagnie, puis vous avez dit que... « Enfin,
10 on pouvait payer par un chèque de la compagnie. »
11 Vous dites ça parce que, dans les faits, un chèque,
12 quand c'est personnel, vous devez toujours courir
13 après les prête-noms, probablement, pour donner un
14 montant, c'est ça qui fait que vous dites :

15 « Enfin, on peut donner un chèque de compagnie »?

16 R. C'est parce qu'il y a bien des façons de faire du
17 financement. Puis on sait que dans d'autres pays
18 c'est permis de faire des chèques de compagnie puis
19 probablement ça simplifie les choses, plutôt que de
20 trouver toutes sortes de façons de faire pour
21 contribuer en argent comptant, là. Mais quand
22 c'était des chèques personnels, effectivement,
23 c'était des gens, comme j'ai déjà expliqué, qui
24 faisaient leur chèque, compensé par le bonus,
25 dividendes, ainsi de suite. Plus généralement que

1 moins, compensé avec de l'argent comptant pour leur
2 permettre de faire ces contributions-là.

3 Q. **[340]** Vous avez fait un chèque, vous, de dix mille
4 dollars (10 000 \$), est-ce que monsieur Trépanier
5 vous a demandé dix mille dollars (10 000 \$), parce
6 que vous savez qu'il a été démontré ici que
7 d'autres entreprises et firmes ont donné des
8 chèques moins que dix mille dollars (10 000 \$)?

9 R. Il m'a demandé dix mille dollars (10 000 \$).

10 Q. **[341]** Il vous a demandé dix mille (10 000).

11 R. En disant qu'il l'avait demandé à d'autres aussi.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[342]** Donc, ce n'est pas vous qui établissiez
14 combien vous alliez payer? Lorsque vous faisiez des
15 chèques... on sait que, trois pour cent, ça vous
16 avait été imposé, trois pour cent, mais le montant
17 des chèques que vous faisiez vous était aussi
18 imposé?

19 R. Oui.

20 Q. **[343]** Donc, volontairement, entre guillemets, vous
21 n'avez jamais décidé, vous, de donner un chèque de
22 dix mille dollars (10 000 \$)?

23 R. Non. Non.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[344]** Donc, on vous demande dix mille dollars

1 (10 000 \$), est-ce que c'est, j'imagine, la même
2 chose lorsque... on verra, là, dans les
3 arrondissements, certaines activités de financement
4 que vous avez... auxquelles vous avez participé,
5 généralement on a des billets qui sont rattachés.

6 R. Exact.

7 Q. **[345]** Et qui va décider, par exemple : « Moi,
8 écoute, je veux une table de huit » ou « Je veux
9 une table de dix (10) », comment ça fonctionne?
10 Parce qu'on fait le calcul, là, dix (10) fois cinq
11 cents (500), c'est cinq mille dollars (5 000 \$).

12 R. Je vous dirais qu'à peu près jamais je n'ai suggéré
13 de prendre deux tables ou trois tables ou deux
14 billets, là, parce que c'était déjà beaucoup, là,
15 de s'impliquer. Mais disons que c'était plutôt les
16 gens... mettons, quand c'était dans les
17 arrondissements, c'était souvent les gens qui
18 s'occupaient de l'organisation, qui disent :
19 « Regarde, prendrais-tu deux billets? -Oui, O.K.,
20 ça a du bon sens, deux billets », c'était correct.
21 Mais quand c'était des événements plus importants
22 puis que monsieur Trépanier intervenait, bien,
23 évidemment, c'est lui qui disait : « Regarde, hum,
24 je pense que tu devrais prendre dix (10) billets.
25 - Oui, je dis, O.K., parfait. Puis il disait,

1 inquiète-toi pas, les autres aussi vont en prendre.
2 - Bon, O.K., " fine " », ça fait que j'en prenais
3 dix (10). Mais ce n'est pas moi qui suggérais de
4 prendre dix (10) billets; moi, j'en aurais pris
5 deux puis ça m'aurait suffi.

6 Q. **[346]** Puis qu'est-ce que vous faites, je pense que
7 vous l'avez déjà dit, mais juste pour terminer là-
8 dessus, dix (10) billets mais, finalement, on a
9 fait le tour des gens qui travaillent, qui ne sont
10 pas loin puis qui restent à Montréal, mettons qu'on
11 a juste six chèques...

12 R. Il est déjà arrivé qu'à ce moment-là, dans les
13 grands événements...

14 Q. **[347]** Oui.

15 R. ... parce que, les petits événements, dans les
16 arrondissements ce n'était pas des montants
17 importants.

18 Q. **[348]** O.K.

19 R. Mais que la différence soit donnée en argent
20 comptant à monsieur Trépanier. Donc, pour ça aussi,
21 quand je passais le voir au local ou à son autre
22 bureau, je lui remettais les chèques puis la
23 différence en argent comptant. Parce qu'on réglait
24 ça toujours avant l'événement pour ne pas être
25 pris, lors de l'événement, avec ça.

1 Q. **[349]** Parfait. On va commencer les arrondissements.
2 Peut-être juste, de façon préalable, est-ce qu'il
3 existait une forme de collusion dans les
4 arrondissements et, si oui, de quelle manière ça
5 s'opérait?

6 R. Disons qu'à partir du moment où nous étions,
7 j'avais déjà expliqué qu'à un moment donné,
8 naturellement, on s'était établi dans nos secteurs
9 d'activité. Puis, ça, ça pouvait dater même d'avant
10 deux mille un (2001), choisi de gré à gré tout ça.
11 Puis il y avait comme une continuité après ça.
12 Naturellement, les firmes étaient dans leur secteur
13 d'activité. Il va de soi que, par la suite,
14 lorsqu'on réalisait des projets, surtout avec la
15 nouvelle loi 106, ça nous a amené également en
16 arrondissement à se parler. Si on était deux ou
17 trois firmes qui travaillaient dans
18 l'arrondissement et qu'on était sur invitation pour
19 des projets entre vingt-cinq et cent mille
20 (25-100 000 \$), bien, il arrivait qu'on se parlait
21 pour arrimer, arrimer les prix pour permettre en
22 sorte que le partage des contrats se fasse...

23 Q. **[350]** Je vais être plus précis que ça. Dans
24 certains arrondissements, parce que vous parlez
25 « il arrivait », est-ce qu'à certains endroits, ce

1 n'est pas « il arrivait », on se parlait?

2 R. Non, non, il arrivait qu'on se parlait. Mais on se
3 parlait. Oui, effectivement, on se parlait.

4 Q. **[351]** Quand il y a un appel d'offres sur invitation
5 puis on en invite deux, puis il y en a deux ou
6 trois dans l'arrondissement, bien, c'est assez
7 facile à se parler?

8 R. On se jasant un peu. Oui. Ce qui permettait
9 d'établir, en fonction des choix de projet, à qui
10 revenait le contrat en fonction de ce qui avait été
11 discuté au préalable.

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[352]** Là, on parle d'un appel d'offres sur
14 invitation entre vingt-cinq mille et cent mille
15 (25-100 000 \$). Donc vous devez d'abord être
16 invité. Donc, je comprends, est-ce que vous vous
17 jasez un peu pour être certain d'être invité puis,
18 après ça, vous jasez un peu pour arrimer les prix,
19 pour reprendre votre expression?

20 R. Bien, disons que lorsqu'une ville ou un
21 arrondissement fait des soumissions sur invitation,
22 elle a le choix des firmes. Ça fait qu'on comprend
23 que si on est dans un arrondissement, la Ville
24 choisit d'inviter les firmes qu'elle a déjà
25 choisies au début de son mandat. Ça, c'est permis

1 ça. Mais à partir du moment où on est invité, puis
2 qu'on connaît le programme d'immobilisation puis on
3 sait à peu près dans les champs d'activité de
4 chaque firme, bien, là, on se parlait pour
5 s'assurer qu'on puisse respecter les projets puis
6 les choses dans lesquelles on avait chacun nos
7 compétences.

8 Q. **[353]** Vous n'avez jamais parlé avec des gens pour
9 pouvoir être invité? Vous dites, c'est une fois
10 invité que, là, vous vous parliez. C'est vraiment
11 le hasard qui faisait que vous étiez invité ou,
12 parfois, il y avait une petite intervention pour
13 s'assurer d'être invité?

14 R. Non, non, si je veux être plus explicite. C'est
15 qu'à partir du moment où on est dans une ville ou
16 un arrondissement, vous parlez d'arrondissement,
17 puis qu'on est trois firmes qui travaillent là
18 régulièrement, parce qu'il y a quand même des
19 mandats de gré à gré en bas de vingt-cinq mille
20 (25 000 \$) qui sont donnés, bon, puis qu'après ça
21 on est invité, c'est les trois firmes qui sont
22 invitées qui sont là. On le savait. Mais il pouvait
23 arriver que, dans d'autres arrondissements où je ne
24 travillais pas, que je puisse être invité pour
25 faire de la complaisance. Ça, c'est déjà arrivé.

1 Q. [354] Ou bien peut-être même pour obtenir un
2 contrat au sens, là, pas seulement pour faire une
3 offre de complaisance, aussi pour obtenir un
4 contrat sur invitation dans un autre
5 arrondissement?

6 R. Oui, ça pouvait arriver.

7 Q. [355] Là, c'est quelqu'un qui peut intervenir
8 auprès de certaines personnes pour s'assurer que,
9 vous, vous soyez invité? Vous n'étiez pas présent
10 dans l'arrondissement.

11 R. Exact. Puis à ce moment-là, j'avais dans certains
12 cas à faire de la complaisance. Mais dans d'autres
13 cas, ça me permettait d'obtenir des mandats aussi
14 dans l'autre arrondissement.

15 Q. [356] Donc, en échange de certaines activités de
16 complaisance, on vous en donnait parfois un vrai
17 contrat dans...

18 R. Oui.

19 Q. [357] ... un arrondissement où vous n'étiez pas là?

20 R. Oui.

21 Q. [358] C'est ça?

22 R. Oui.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [359] Quand vous avez dit « ça nous permettait en
25 se parlant d'arrimer les choses », on va se

1 comprendre, l'arrimage de choses, c'est de fixer
2 les prix?

3 R. C'est les contrats et fixer les prix. Mais les
4 prix, je reviens toujours, toujours à l'intérieur
5 des barèmes qui existaient. Donc le barème 1235 ou
6 le barème de l'Association des ingénieurs-conseils
7 ou les taux horaires, comme je l'ai expliqué.
8 Toujours à l'intérieur des barèmes.

9 Q. **[360]** Oui, mais si vous aviez été en libre
10 concurrence, les prix n'auraient pas été les mêmes?

11 R. Auraient été un peu différents, oui.

12 Q. **[361]** Vingt-cinq à trente pour cent (25-30 %)
13 différents?

14 R. C'est possible. C'est possible. Ça dépend du
15 marché.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[362]** Monsieur Lalonde, avant qu'on aille dans les
18 arrondissements où est-ce que Groupe Séguin était
19 présent, peut-être juste en lien avec ce que
20 monsieur Lachance vous, l'explication que vous avez
21 donnée à monsieur Lachance suite à sa question,
22 peut-être nous dire si c'est arrivé, nous donner un
23 exemple ou des exemples concrets de firmes qui sont
24 présentes, mais très présentes, dans un
25 arrondissement qui va solliciter pour faire des

1 appels d'offres de complaisance?

2 R. Mettons un exemple... un exemple, Lachine,
3 l'arrondissement Lachine, ça, j'ai été appelé à
4 l'occasion pour faire un peu de complaisance. Et je
5 pense même, ça m'avait permis d'avoir un petit
6 mandat à un certain moment, et c'était avec la
7 firme Géniepur qui était là-bas.

8 Q. **[363]** Donc, c'est-à-dire : « Soumissionne là, pour
9 ne pas que ça ait l'air bête. ».

10 R. Bien ça prenait deux firmes, il fallait qu'il y ait
11 au moins deux firmes invitées puis à ce moment-là,
12 quand tu invites une firme, tu aimes mieux inviter
13 une firme qui a la compétence puis que tu connais
14 que plutôt quelqu'un que tu ne connais pas puis,
15 c'est ça.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[364]** Bien quelqu'un qui n'est pas connu, mais qui
18 n'est pas connu comme faisant de la complaisance ou
19 comme faisant de la collusion. C'était plus facile
20 vous inviter vous, sachant que vous connaissiez les
21 règles du jeu...

22 R. Oui.

23 Q. **[365]** ... entre...

24 R. Oui. C'est un fait. Mais il y en avait d'autres qui
25 les connaissaient aussi les règles du jeu.

1 Q. **[366]** O.K.

2 R. On comprend que des fois on fait des choix avec des
3 gens avec qui on s'accommode bien.

4 Q. **[367]** Oui.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[368]** Vous avez parlé de Lachine. Je comprends que
7 géographiquement votre bureau est situé à
8 l'extrémité est...

9 R. C'est ça.

10 Q. **[369]** ... de l'île de Montréal et que ça va être
11 vos arrondissements, on les verra tantôt. Dans
12 l'ouest, est-ce qu'il y a d'autres endroits
13 similaires à Lachine où on vous a demandé?

14 R. C'est arrivé à l'Île-Bizard et c'est arrivé aussi à
15 Montréal-Ouest. Et ça, c'était avec Génivar.

16 Q. **[370]** Donc Génivar va communiquer avec vous?

17 R. Oui.

18 Q. **[371]** Ou un représentant de Génivar va communiquer
19 avec vous.

20 R. Oui. Gilles Roy de Génivar.

21 Q. **[372]** O.K. Peut-être juste être plus précis. Il va
22 vous demander quoi?

23 R. Bien c'est parce qu'il y avait quelques projets qui
24 sortaient puis j'étais invité, j'ai réussi à en
25 avoir un puis j'ai été complaisant pour les autres.

1 Puis c'était un peu la même chose à l'Île-Bizard.

2 Q. **[373]** Puis, dans le fond, faire ça, ce que vous
3 nous dites, c'est que ça vous donne accès à
4 certains petits mandats.

5 R. Pour des arrondissements auxquels je n'étais pas
6 présent.

7 Q. **[374]** Oui. Est-ce qu'on a vu, on a vu pour les...

8 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

9 Q. **[375]** Si vous me le permettez, dans les
10 arrondissements où vous étiez présent, est-ce que
11 vous, vous avez déjà, je dirais là, parlé afin de
12 faire éviter une firme dans un appel d'offres sans
13 invitation, pour justement parce que dans d'autres
14 circonstances, elle a fait une offre de
15 complaisance? Dans les arrondissements où vous,
16 vous étiez présent.

17 R. Intervenu?

18 Q. **[376]** Oui, en effet.

19 R. Bien...

20 Q. **[377]** Vous dites que : « On a réussi parfois à vous
21 faire inviter pour vous remercier d'offres de
22 complaisance. ».

23 R. Oui, Oui.

24 Q. **[378]** Vous, est-ce que vous avez fait la même chose
25 dans vos arrondissements où vous, vous êtes

1 présent? Au sens de réussir à faire inviter une
2 firme pour soit qu'elle fasse une offre de
3 complaisance, soit pour la remercier parce qu'elle
4 en a déjà fait une vous permettant d'avoir le
5 contrat.

6 R. Disons que dans les arrondissements où je
7 travaillais, il y avait déjà des firmes qui étaient
8 présentes, ça fait qu'on se parlait entre les
9 firmes qui étaient déjà là. Donc si c'était deux ou
10 trois firmes qui étaient invitées, c'était ces
11 deux, trois firmes-là qui étaient invitées. On n'en
12 invitait pas d'autres pour rien. Ce n'était pas
13 nécessaire.

14 Q. **[379]** Non. Vous n'avez jamais... Mais vous, vous
15 avez déjà été invité dans d'autres
16 arrondissements...

17 R. Oui.

18 Q. **[380]** ... pour vous remercier, mais...

19 R. Mais dans mes arrondissements il y avait déjà
20 d'autres ingénieurs ça fait qu'on travaillait avec
21 les ingénieurs qui étaient déjà en place.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[381]** Les marchés que vous nous avez parlé, peut-
24 être pas Lachine, là, mais Montréal-Ouest, l'Île-
25 Bizard, ce n'est pas tellement grand comme

1 arrondissement.

2 R. Donc il y a moins de projets. Et c'est des plus
3 petits projets.

4 Q. **[382]** Il y a moins de projets et il n'y a pas, de
5 ce qu'on comprend, il n'y a pas plusieurs firmes
6 qui sont présentes, là.

7 R. C'est ça.

8 Q. **[383]** Généralement il y en a une, là.

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[384]** C'est ce que vous nous dites?

11 R. Oui. Une ou deux là.

12 Q. **[385]** Parfait. Juste aller maintenant dans vos
13 arrondissements. On va aller à Rivière-des-
14 Prairies-Pointe-aux-Trembles.

15 R. Oui.

16 Q. **[386]** J'imagine là, en termes de contrats parce
17 qu'il y a l'entente cadre.

18 R. Oui.

19 Q. **[387]** Mais il y a également des contrats qui
20 viennent de l'arrondissement. C'est exact?

21 R. Absolument.

22 Q. **[388]** Et vous êtes présents depuis, Pointe-aux-
23 Trembles même était une ville à l'époque.

24 R. Depuis quatre-vingt-un (1981).

25 Q. **[389]** Depuis quatre-vingt-un (1981).

1 R. Quatre-vingts (1980), quatre-vingt-un (1981) qu'on
2 est présents à Pointe-aux-Trembles.

3 Q. **[390]** Parfait. On va maintenant aller, quant aux
4 contrats qui vous viennent de l'arrondissement, et
5 le financement local des élus, à Pointe-aux-
6 Trembles-Rivière-des-Prairies.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[391]** Oui. Dans un premier temps, est-ce qu'on vous
9 sollicitait pour contribuer financièrement aux élus
10 locaux de l'arrondissement?

11 R. Bon, alors de toute façon dans tous les endroits où
12 on a été présents on a toujours été sollicité lors
13 des campagnes électorales, mais disons
14 particulièrement à l'arrondissement Rivière-des-
15 Prairies-Pointe-aux-Trembles, bon, on était
16 présents depuis longtemps comme je l'ai déjà dit,
17 c'est sûr qu'on participait depuis déjà longtemps
18 donc même avant, dans le temps des autres maires,
19 mais avec la formation des arrondissements c'était
20 par les gens de l'arrondissement, je vous avais dit
21 qu'en deux mille un (2001), j'avais fait une mince
22 contribution de cinq cents dollars (500 \$) à
23 monsieur Maciocia parce qu'on était plus impliqué
24 du côté... du côté de Vision Montréal à ce moment-
25 là. Et par la suite, ça m'a permis de créer des

1 liens, tisser des liens avec monsieur Maciocia
2 parce que c'était lui qui était le maire de
3 l'arrondissement, donc on se rencontrait
4 régulièrement. Puis, comme on était déjà dans
5 l'arrondissement avec les mandats cadres, je pense
6 qu'il y avait une bonne ouverture du côté des
7 mandats cadres et tous les autres mandats qui
8 étaient reliés aux promoteurs parce qu'il y a eu
9 beaucoup de développement dans Pointe-aux-Trembles,
10 Rivière-des-Prairies. Donc, ces projets-là, on
11 était impliqué dans la préparation des plans et
12 devis avec les promoteurs, et la surveillance par
13 la suite là, par le biais de l'arrondissement lui-
14 même.

15 Et donc les relations que j'ai créées avec
16 monsieur Maciocia étaient quand même assez... on se
17 voyait régulièrement, de temps en... et on parlait
18 des projets et ainsi de suite.

19 Q. **[392]** Vous vous voyez à quel endroit? À son bureau?

20 R. Au restaurant.

21 Q. **[393]** À votre bureau?

22 R. Au restaurant.

23 Q. **[394]** Au restaurant.

24 R. C'est surtout au restaurant. C'est déjà arrivé à
25 son bureau, je l'ai salué, mais plus souvent

1 qu'autrement, soit à son bureau de Rivière-des-
2 Prairies ou soit à son bureau de l'Hôtel de Ville à
3 Montréal. Et puis, bien, évidemment est arrivée
4 l'année deux mille cinq (2005), là. Entre-temps,
5 bien, il y a eu... j'ai participé à des cocktails,
6 des cocktails d'arrondissements. Ça fait qu'il y en
7 a eu également dans l'arrondissement Rivière-des-
8 Prairies-Pointe-aux-Trembles. Des fois, ils étaient
9 regroupés entre plusieurs arrondissements, plutôt
10 que d'avoir des cocktails dans chacun des
11 arrondissements, ce qui en faisait beaucoup,
12 mais... Donc, ça, ces cocktails-là, j'ai participé
13 avec des chèques de résidants puis... Bon.

14 Et est arrivée l'année deux mille cinq
15 (2005) et là j'ai été sollicité par monsieur
16 Maciocia, évidemment, qui... on s'est rencontré, on
17 a lunché ensemble. Et il m'avait dit : « Écoute, il
18 dit, j'ai une grosse élection à préparer. Je risque
19 d'avoir de l'opposition. Ça va être une élection
20 importante pour moi. Je vais avoir besoin d'aide et
21 j'aimerais ça compter sur toi ». J'ai dit : « O.K.
22 On va voir ce qu'il en est, là. J'ai dit, O.K.,
23 quelles sont tes attentes? ». Bien, il m'a dit :
24 « Écoute, il dit, je me répète, c'est une grosse
25 élection, gros investissements, on a besoin de toi,

1 ainsi de suite » - « O.K. ». Ça fait qu'il dit :
2 « J'aurais besoin de soixante mille dollars
3 (60 000 \$) ».

4 Je vous avouerai j'ai trouvé le chiffre
5 élevé, là, mais il dit : « Écoute, il dit,
6 inquiète-toi pas, il dit, t'as eu quand même
7 beaucoup de projets dans l'arrondissement, il y en
8 a d'autres qui s'en viennent après les élections »
9 ça, je savais qu'il y avait des choses qui s'en
10 venaient, notamment au niveau du collecteur qu'on a
11 eu, le carrefour giratoire et tout ça. Ça fait que
12 je me disais « oui ». Puis, il dit : « T'es pas le
13 seul parce que, il dit, je vais également
14 solliciter Dessau pour le même montant ». Ça fait
15 que j'ai dit : « O.K. Si c'est le contexte, puis
16 c'est vraiment une grosse élection, regarde, c'est
17 l'arrondissement où je travaille, je suis prêt à
18 t'appuyer dans cette démarche ». Ça fait que je lui
19 avais... j'avais accepté de contribuer.

20 Q. **[395]** En prenant pour acquis que l'élection va
21 avoir lieu en novembre deux mille cinq (2005), en
22 prenant pour acquis que l'égout collecteur, ça va
23 vous être donné là, à l'été... à l'automne deux
24 mille cinq (2005), ce lunch-là dans lequel il vous
25 sollicite soixante mille dollars (60 000 \$), êtes-

1 vous capable de le mettre là, d'arrêter une date
2 ou...

3 R. C'était peut-être au printemps deux mille cinq
4 (2005), là, en prévision des élections deux mille
5 cinq (2005), évidemment.

6 Q. **[396]** O.K. Alors, finalement, c'est O.K. Et ce
7 montant-là, il va être payé de quelle manière?

8 R. Bien, en argent comptant, évidemment. Et vous
9 comprendrez qu'avec toutes nos implications avec
10 les élections de deux mille cinq (2005), ça a été
11 en plusieurs versements, là. J'ai dit : « Regarde,
12 on va prendre le temps qu'il faut, là », ça fait
13 que ça a été en plusieurs versements jusqu'à
14 concurrence du soixante mille dollars (60 000 \$).
15 Et c'était des fois... c'est arrivé assez souvent à
16 son bureau à l'Hôtel de Ville à Montréal que je
17 l'ai rencontré. Après ça, des fois à des dîners ou
18 à son bureau à Rivière-des-Prairies. Ça fait que ça
19 dépendait où j'étais parce que, évidemment, lorsque
20 j'avais l'argent, j'essayais de m'en libérer le
21 plus rapidement possible, là.

22 Q. **[397]** Donc, à la même époque, il y a le cent mille
23 (100 000 \$) à donner à Bernard Trépanier en
24 plusieurs versements...

25 R. Oui.

1 Q. **[398]** ... pour l'élection et il y a également un
2 soixante mille (60 000 \$) qui vous est sollicité
3 par monsieur Maciocia, c'est ce que vous nous
4 dites.

5 R. Oui.

6 Q. **[399]** C'est monsieur Maciocia qui va vous parler de
7 Dessau ou est-ce que vous avez eu une confirmation
8 de la part de Dessau?

9 R. Oui, il m'en a parlé, il m'en a parlé parce que je
10 me demandais si j'étais pour être le seul. Il a
11 dit : « Non, Dessau aussi ». Puis j'avais croisé
12 Rosaire Sauriol qui m'avait dit : « Oui,
13 effectivement. Il dit, écoute, il y a quand même
14 pas mal de projets, on l'appuie, puis on va de
15 l'avant ». Bon. Ça fait que j'ai dit, regarde, au
16 moins je ne serai pas seule dans la démarche là.

17 Q. **[400]** O.K. J'en ai encore pour un petit bout dans
18 l'arrondissement, donc je vais arrêter là, Madame
19 la Présidente. Parfait.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Parfait. Alors, bon appétit à tous.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Merci.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25 REPRISE DE L'AUDIENCE

1 LA GREFFIÈRE :

2 Monsieur Lalonde, vous êtes toujours sous le même
3 serment.

4 R. Merci.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[401]** Bon après-midi. Bonjour, Monsieur Lalonde.

7 Alors, Monsieur Lalonde, quand nous nous sommes
8 quittés pour la pause du midi, nous avons entamé
9 l'arrondissement dont... où est-ce que se trouve
10 votre siège social, à savoir l'arrondissement
11 Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles.

12 R. Exact.

13 Q. **[402]** Vous nous avez parlé d'une demande qui avait
14 été faite par le maire de l'arrondissement à cette
15 époque-là, monsieur Cosmo Maciocia, une demande de
16 soixante mille dollars (60 000 \$).

17 R. Effectivement.

18 Q. **[403]** Ce que vous avez affirmé ce matin, c'est que
19 cette somme-là a été remise là, mais en argent
20 comptant et à plusieurs reprises...

21 R. Absolument, en argent comptant et en plusieurs
22 versements.

23 Q. **[404]** ... c'est-à-dire en argent comptant et en
24 plusieurs versements.

25 R. Oui.

1 Q. **[405]** C'est exact. Juste pour revenir un petit peu
2 quant à vos liens avec monsieur Maciocia. Vous
3 dites que c'est un monsieur que vous connaissiez
4 depuis le début des années deux mille (2000).

5 R. Exact.

6 Q. **[406]** Et que même quand vous étiez... vous étiez
7 plus proche de l'ancienne administration, à savoir
8 le parti du maire Bourque, vous avez quand même
9 contribué à Union Montréal, à savoir à la campagne
10 de monsieur Maciocia.

11 R. C'était ma première contribution pour Union
12 Montréal, un chèque de cinq cents dollars (500 \$) à
13 monsieur Maciocia.

14 Q. **[407]** O.K. Est-ce qu'on peut dire qu'avec monsieur
15 Maciocia il y a comme une relation, une très bonne
16 relation qui s'est... qui a commencé entre vous et
17 lui?

18 R. Bien, évidemment, en étant le maire de
19 l'arrondissement où mon siège social est et qu'on
20 avait déjà des mandats, bien on a vite tissé des
21 liens, des liens d'affaires là. Donc, je le
22 côtoyais régulièrement en fonction des projets, des
23 choses qui s'amenaient, ça fait qu'on avait une
24 bonne relation. Oui, effectivement.

25 Q. **[408]** Parfait. Quand vous dites « bon, on allait au

1 restaurant », qui payait généralement pour les
2 restaurants quand il y avait de telles rencontres
3 dans des restaurants?

4 R. Écoutez, de façon généralement, c'est assez simple
5 là, c'est le fournisseur, donc c'est toujours
6 l'ingénieur-conseil qui, de façon générale, paie
7 pour les invités. C'est... ça fait partie du
8 développement des affaires.

9 Q. **[409]** Qui est celui qui ramasse la facture, c'est
10 ça?

11 R. C'est ça, absolument.

12 Q. **[410]** Parfait. Où...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[411]** Mais, quand vous étiez avec des
15 entrepreneurs, si vous me permettez...

16 Me DENIS GALLANT :

17 Oui.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[412]** ... quand vous étiez aussi avec des
20 entrepreneurs, qui payait?

21 R. Je dirais, règle générale, l'entrepreneur, mais il
22 arrivait que je paie aussi parce que, moi, je
23 considérais qu'on avait des relations d'affaires
24 ensemble puis qu'on était partenaire, comme je l'ai
25 déjà expliqué. Ça fait qu'il arrivait de temps à

1 autre que je payais la facture, donc à la surprise
2 des entrepreneurs parce qu'ils sont toujours
3 habitués de payer. Bien, je dis « regarde, moi, de
4 temps en temps, je peux bien payer là », ça fait
5 que c'est arrivé que j'ai payé avec les
6 entrepreneurs.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[413]** Parfait. Au niveau des arrondissements, vous
9 avez parlé qu'il y a des contrats qui viennent des
10 arrondissements, puis il y a également des comités
11 de sélection.

12 R. Exact.

13 Q. **[414]** Est-ce que... Et vous avez mentionné au
14 central là, vous avez évoqué le nom de monsieur
15 Marcil là quand...

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[415]** ... avec les contrats qui étaient visés par
18 l'entente que vous aviez avec monsieur Trépanier...

19 R. Oui.

20 Q. **[416]** ... vous exercez une forme de collusion et
21 une remise de trois pour cent (3 %). Est-ce qu'il
22 était possible pour vous ou une firme de génie-
23 conseils d'avoir l'oreille d'un comité de sélection
24 dans un arrondissement?

25 R. Ça n'arrivait pas souvent, mais dans

1 l'arrondissement Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-
2 Trembles, j'avais eu des... des contacts, des
3 rencontres avec monsieur Laurent Gravel. Laurent
4 Gravel était...

5 Q. **[417]** Qui est qui?

6 R. Qui est l'ingénieur qui était directeur du génie à
7 l'époque, si ma mémoire est bonne, de
8 l'arrondissement, et qui avec qui on transigeait
9 pour les projets, pour la réalisation des projets
10 et ainsi de suite et qui s'occupait aussi du comité
11 de sélection de l'arrondissement. Ça fait que
12 monsieur Gravel, on se côtoyait régulièrement en
13 fonction des projets et en fonction des dossiers.
14 Et...

15 Q. **[418]** Et?

16 R. Et à certains moments, il m'avait dit : « Regarde,
17 je pense qu'on travaille bien ensemble, on a une
18 bonne chimie, il dit, je travaille fort pour les
19 comités de sélection, tout ça, ça fait qu'il dit,
20 j'aimerais ça si tu pouvais un peu me compenser ».
21 Ça fait que j'avais accepté à trois ou quatre
22 occasions de lui remettre un montant de deux mille
23 dollars (2 000 \$) à chaque occasion.

24 Q. **[419]** À chaque occasion!

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[420]** Et ça se faisait sous quelle forme?

2 R. En argent comptant.

3 Q. **[421]** Pouvez-vous être plus précis que ça? C'est-à-
4 dire vous souvenez-vous des dates? Vous souvenez-
5 vous des contrats en particulier?

6 R. Non, non, non. Non, pas vraiment. C'était plutôt de
7 façon générale là en deux mille huit (2008), deux
8 mille neuf (2009). Et à ce moment-là ça se passait
9 toujours à mon bureau, il venait me voir à mon
10 bureau, puis il m'avait fait la demande à mon
11 bureau, puis j'ai réglé ça lorsqu'il venait me voir
12 à mon bureau.

13 Q. **[422]** O.K.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[423]** Quand vous dites qu'il s'occupait des comités
16 de sélection, vous dites que c'est lui qui avait la
17 responsabilité de le créer ou est-ce qu'il pouvait
18 lui-même être membre du comité de sélection?

19 R. Je ne peux pas vous répondre là-dessus, je sais
20 qu'il était au courant des comités de sélection,
21 puis je ne sais pas s'il participait lui-même parce
22 que comme c'était dans l'arrondissement puis c'est
23 lui qui s'en occupait, je ne peux pas vous... vous
24 confirmer ça, là.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[424]** Oui mais vous ne donniez pas deux mille
3 dollars (2 000 \$) pour rien. Alors il fallait... Il
4 fallait tout de même que vous sachiez quel était
5 son rôle.

6 R. Bien, disons qu'il était en mesure de parler au
7 comité de sélection. C'est ce que j'ai cru
8 comprendre de sa part, puis ça... Les résultats
9 étaient là.

10 Q. **[425]** Vous ne saviez pas qui était sur les comités
11 de sélection.

12 R. Semble-t-il, c'était des gens de l'arrondissement.
13 Il ne me disait pas toujours les noms des
14 personnes.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[426]** Est-ce que c'est quelque chose que vous
17 vouliez savoir?

18 R. Non. Parce que si monsieur Gravel faisait son
19 travail puis que ça fonctionnait, c'était suffisant
20 pour les besoins de la cause.

21 Q. **[427]** Est-ce que je comprends de votre réponse que
22 les fois que vous avez donné deux mille dollars
23 (2 000 \$), vous avez eu un retour sur votre
24 investissement sous forme de contrat?

25 R. Disons que, comme je vous l'ai dit, c'était plutôt

1 de façon générale, parce qu'il s'occupait de tous
2 les dossiers proprement dits. Donc, son
3 intervention était générale. Ça fait que c'était
4 plutôt en guise de compensation générale à trois,
5 quatre occasions, là. Ce n'était pas associé à un
6 événement particulier.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[428]** Je m'excuse, mais si c'était d'une façon
9 générale, c'est lui qui venait chercher l'argent?

10 R. Oui.

11 Q. **[429]** Il vous demandait de l'argent, et vous lui
12 donniez de l'argent. Parce que ce n'était pas à
13 chaque fois que vous remportiez le contrat? Ce
14 n'était pas à chaque fois que vous aviez le contrat
15 et que...

16 R. C'est parce qu'il y avait... Il y avait beaucoup de
17 projets dans l'arrondissement sur invitation, ça
18 fait que donc, il y en avait plusieurs. Ça fait
19 qu'à un moment donné il m'avait dit, « Regarde, ça
20 fait plusieurs dossiers, on peut-tu s'entendre?
21 Bon, O.K., parfait. » Ça fait que c'était donné
22 comme ça, là, durant peut-être deux ans, là. Trois
23 à quatre reprises, là.

24 Q. **[430]** Donc...

25 R. Mais ce n'était pas associé à un projet en

1 particulier, c'était l'ensemble des projets où son
2 intervention était...

3 Q. **[431]** Donc, c'est de l'ordre de six mille dollars
4 (6 000 \$) par année, ce que vous nous dites. À
5 trois, quatre reprises?

6 R. Trois, quatre reprises sur deux ans.

7 Q. **[432]** Au total.

8 R. Oui, c'est ça. Donc, deux mille huit (2008), deux
9 mille neuf (2009), à trois, quatre reprises en tout
10 à peu près, là.

11 Q. **[433]** O.K.

12 Me DENIS GALLANT :

13 Q. **[434]** Donc, de six (6) à huit mille dollars
14 (8 000 \$).

15 R. C'est ça.

16 Q. **[435]** C'est ce que vous nous dites.

17 R. Oui.

18 Q. **[436]** Vous êtes présent, ce que vous avez dit ce
19 matin, vous êtes présent dans Pointe-aux-
20 Trembles/Rivière-des-Prairies, il y a une autre
21 firme, qui est Dessau?

22 R. Exact.

23 Q. **[437]** Et il y a une troisième firme également, qui
24 est là de façon...

25 R. Plus tard.

1 Q. **[438]** Plus tard?

2 R. Plus tard, vers les années peut-être deux mille
3 huit (2008), là.

4 Q. **[439]** Deux mille huit (2008)?

5 R. Qui était Tecsult.

6 Q. **[440]** Tecsult. Mais jusqu'en deux mille huit
7 (2008), ça va être essentiellement Dessau et Groupe
8 Séguin.

9 R. C'est ça. Deux mille sept (2007), deux mille huit
10 (2008).

11 Q. **[441]** Parfait. Est-ce que vous êtes au courant des
12 contrats à venir? Est-ce qu'on vous informe,
13 « Écoute, voici ce qu'on entend faire dans
14 l'arrondissement pour les deux prochaines, les
15 trois prochaines années. » Est-ce que vous avez
16 accès à cette information-là? Si oui, par qui?

17 R. En fait, après les élections, donc après deux mille
18 cinq (2005), on avait eu une rencontre au début
19 deux mille six (2006)... On avait eu un lunch, en
20 fait, Rosaire Sauriol et moi, avec monsieur
21 Maciocia et le directeur de l'arrondissement.

22 Q. **[442]** Qui est qui, à cette époque-là?

23 R. Pierre Santa Maria. Pour, tout simplement, parler
24 des projets qui s'amenaient, puis de mieux
25 planifier les quatre prochaines années, là, pour

1 pouvoir s'assurer que, en fonction des mandats,
2 qu'il y ait une certaine répartition entre les deux
3 firmes. Dans mon cas, j'avais évidemment les
4 mandats qui touchaient mon mandat cadre. Ça,
5 évidemment, c'était les mandats que j'avais.
6 J'avais les mandats avec les promoteurs, puis dans
7 le cas de Dessau c'était la même chose. Il y avait
8 aussi des mandats qui touchaient certains
9 promoteurs puis d'autres projets dans
10 l'arrondissement.

11 Ça fait que ça nous a donné un peu une
12 perspective des projets qui s'amenaient, de pouvoir
13 cibler les endroits où chacun pouvait intervenir.
14 Et par la suite, année après année, bien,
15 évidemment, l'ingénieur de la Ville avait aussi
16 cette information-là à chaque fois que l'année
17 s'amenait. Comme on travaillait avec des
18 promoteurs, bien, déjà, avec les promoteurs, on
19 savait que la surveillance s'en venait, ça fait
20 qu'on avait déjà beaucoup d'information sur les
21 projets qui se qualifiaient année après année dans
22 l'arrondissement.

23 Q. **[443]** Et ça va valoir pour tous les
24 arrondissements, là, mais pour bien comprendre ce
25 que vous dites, les contrats de gré à gré, les

1 petits contrats d'en bas de vingt-cinq mille
2 dollars (25 000 \$)... Bien ça, j'imagine qu'il y en
3 a souvent, là?

4 R. Oui. Oui. Ça c'est de gré à gré en fonction des
5 besoins et de la compétence de chaque firme.

6 Q. **[444]** Les appels d'offres sur invitation entre
7 vingt-cinq mille (25 000) et cent mille (100 000),
8 j'imagine, ce qui doit... Il doit y en avoir encore
9 plus, même?

10 R. Oui. C'est ceux-là surtout qu'il y avait comme
11 tels, parce qu'on parlait de plus petits projets,
12 là. Et à ce moment-là les appels d'offres étaient
13 lancés pour les plans et devis, et par la suite,
14 même, la surveillance était confiée de gré à gré, à
15 l'époque, avant que la loi change pour intégrer ça,
16 là. Ce qui fait qu'on pouvait avoir été invité pour
17 un projet pour les plans et devis puis avoir de gré
18 à gré la surveillance par la suite.

19 Q. **[445]** Donc, quand on fait un appel d'offres sur
20 invitation, c'est le donneur d'ouvrage, en
21 l'occurrence dans ce cas-ci l'arrondissement, qui
22 va choisir les firmes, qui va envoyer une lettre
23 aux firmes.

24 R. Exactement.

25 Q. **[446]** Leur disant, « Écoutez, je vous invite à

1 soumissionner, là. »

2 R. C'est ça. C'est ça.

3 Q. **[447]** Est-ce que, à votre connaissance, d'autres
4 firmes étaient invitées, outre Dessau et Groupe
5 Séguin, dans l'arrondissement Pointe-aux-
6 Trembles/Rivière-des-Prairies?

7 R. Au début on était les deux firmes. De toute façon
8 c'est un minimum de deux firmes, selon la Loi 106.
9 Et puis un peu plus tard, vers les années deux
10 mille sept (2007), deux mille huit (2008), il y
11 avait d'autres firmes qui se sont rajoutées,
12 notamment Tecsalt, comme j'ai mentionné, là. Et
13 puis vers la fin deux mille neuf (2009), à un
14 moment donné, dans l'année deux mille neuf (2009)
15 est arrivée aussi SNC Lavalin, CIMA, ça fait que
16 là, évidemment, le contexte avait changé, ça fait
17 que là on... Disons qu'on ne se parlait plus à ce
18 moment-là.

19 Q. **[448]** Mais est-ce qu'on peut affirmer, sans se
20 tromper, que les firmes qui vont être invitées, en
21 tout cas, ça va aider, ce sont les firmes qui
22 contribuent au parti politique en place?

23 R. Oui. Probablement, là, je n'ai pas la... je n'ai
24 pas pu le vérifier mais je pense que, normalement,
25 c'est un peu ce qui se passe.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[449]** Vous, est-ce que vous avez déjà parlé à un
3 élu pour essayer d'ajouter votre nom sur une liste
4 d'invitation (inaudible) appel d'offres?

5 R. Ce n'était pas nécessaire parce qu'à partir du
6 moment où on était choisi comme firme dans
7 l'arrondissement, c'est sûr qu'on faisait partie
8 des firmes qui étaient pour être invitées.

9 Q. **[450]** Mais dans d'autres arrondissements où vous
10 étiez un peu moins présent, est-ce que vous avez
11 tenté?

12 R. Bien, si on n'était pas présent dans un
13 arrondissement, on n'était pas...

14 Q. **[451]** Vous n'y alliez pas.

15 R. On n'y allait pas. On respectait les territoires,
16 si on veut.

17 Q. **[452]** Les firmes qui sont arrivées, qui se sont
18 jointes, en deux mille sept (2007), là, Tecsuit
19 s'est jointe, en deux mille sept (2007), sur
20 invitation, comment on peut réussir à recevoir une
21 invitation alors qu'on roule, pendant un certain
22 temps, avec seulement deux firmes et subitement
23 arrive une troisième?

24 R. Parce que je pense que le contexte commençait à
25 changer puis les gens à l'arrondissement voulaient

1 rajouter des nouvelles firmes.

2 Q. **[453]** Mais il n'y avait pas de formulaire
3 d'application pour les firmes qui voulaient
4 recevoir une invitation éventuellement, il n'y
5 avait pas de fichier de fournisseurs, de firmes de
6 génie civil dans votre arrondissement...

7 R. Non.

8 Q. **[454]** ... où Tecsult aurait pu mettre son nom dans
9 le fichier, là, c'est... il est arrivé comme ça...

10 R. Bien, il a dû y avoir des rencontres puis à un
11 moment donné ils ont dit : « On va rajouter ton nom
12 sur la liste », tout simplement.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[455]** Vous avez évoqué la situation ce matin de
15 Genivar et... de Genivar pour Montréal Ouest et
16 l'Île-Bizard et vous avez dit : « Bon, de temps en
17 temps, j'ai été invité », c'est exact...

18 R. Oui, oui, c'est ça.

19 Q. **[456]** Bon, tout à fait. Mais, en amont, comment ça
20 fonctionne... vous n'êtes vraiment pas présent, là,
21 dans l'ouest de la ville, avez-vous une petite idée
22 pourquoi votre nom s'est retrouvé dans une lettre
23 d'invitation?

24 R. Non, mais c'est des gens que je connais. Que je
25 connais, que je côtoie, là, à Montréal. Souvent,

1 ces firmes-là, dans un plus petit arrondissement,
2 ont des mandats de gré à gré; donc, de gré à gré,
3 ils font la plupart des mandats. Et puis si, à un
4 moment donné, il y a un projet qui s'annonce, entre
5 vingt-cinq (25) et cent mille (100 000), bien, ça
6 prend une autre firme pour être... pour respecter
7 la loi, donc sur invitation.

8 Q. **[457]** Ça, je le comprends bien, mais ce n'est pas
9 la firme qui invite, c'est l'arrondissement qui
10 invite.

11 R. C'est l'arrondissement qui invite.

12 Q. **[458]** Alors, savez-vous comment ces décisions-là
13 sont prises?

14 R. C'est parce que probablement que la Ville a besoin
15 de choisir une firme, ils sont en contact avec leur
16 ingénieur puis l'ingénieur dit : « Regarde, vous
17 pourriez inviter la firme Séguin », à l'époque.
18 Puis, à ce moment-là, ils font l'invitation avec la
19 firme Séguin puis on pouvait communiquer ensemble,
20 avec l'autre firme, pour s'assurer d'agir en
21 complaisance, si tel était le cas.

22 Q. **[459]** Parce que la firme, en tant que telle, va
23 dire : « Regarde, nous, c'est notre arrondissement,
24 nous, on continue, toi, tu es là comme parure,
25 là »...

1 R. C'est ça.

2 Q. [460] ... c'est ça que vous dites?

3 R. Puis en même temps on pouvait se créer, dans
4 certains cas, des... créer la même chose dans
5 d'autres arrondissements. Tout simplement.

6 Q. [461] Je reviens à votre arrondissement. Alors,
7 monsieur Maciocia, ensuite de ça il va y avoir la
8 rencontre avec monsieur Santa Maria. Monsieur
9 Maciocia va quitter à un moment donné, il ne se
10 représentera pas.

11 R. Il ne se représentera pas, c'est ça.

12 Q. [462] Est-ce que ça va changer de quoi pour le
13 groupe Lalonde?

14 R. Groupe Séguin.

15 Q. [463] Monsieur Lalonde, je m'excuse, lapsus.

16 R. Excusez-moi. Alors, non, en fait... en fait, bien,
17 quand monsieur Maciocia a décidé de se retirer,
18 bien, il fallait penser à... il fallait qu'eux
19 pensent à la relève, là. Ça fait que je pense qu'au
20 sein de l'équipe, il y a un des élus qui a été
21 identifié pour être le prochain candidat à la
22 mairie, c'est-à-dire Joe Magri. Et puis donc, les
23 élections se sont terminées en deux mille neuf
24 (2009) et, évidemment, j'ai... j'ai rencontré
25 monsieur Magri, toujours dans la continuité du

1 travail qu'on faisait...

2 Q. **[464]** Est-ce que, Monsieur, vous le connaissiez
3 avant, monsieur Magri?

4 R. Oui, parce qu'il était conseiller municipal dans
5 l'arrondissement, depuis les élections de deux
6 mille cinq (2005), si ma mémoire est bonne. Alors,
7 j'ai... j'ai donc rencontré monsieur Magri pour
8 voir, bon, comment il s'orientait pour la suite,
9 puis les élections, tout ça. Et, évidemment, il m'a
10 dit : « Écoute, il dit, je vais avoir besoin d'aide
11 pour les élections. -Bon, je vais être là. Il dit,
12 tu ne seras pas le seul, je vais probablement
13 solliciter les autres firmes qui sont déjà là
14 aussi. J'ai dit, O.K. », puis on s'est entendu sur
15 un montant de quinze mille dollars (15 000 \$). Ça
16 fait que j'ai dit : « O.K. -Mais, il dit, ça, tu
17 t'occupes de ça avec monsieur Nick Milioto, il dit,
18 c'est monsieur Milioto qui va s'occuper autant pour
19 les entrepreneurs que pour les ingénieurs, de...
20 s'occuper de ma campagne », d'une certaine façon.
21 Ça fait que j'avais accepté de contribuer pour le
22 quinze mille dollars (15 000 \$).

23 Q. **[465]** Est-ce qu'il y a un certain étonnement qu'on
24 vous renvoie à un entrepreneur en construction pour
25 contribution politique, notamment monsieur Milioto?

1 R. Écoutez, ce n'est pas... ça n'arrive pas souvent
2 mais disons que je sais que monsieur Magri, bon,
3 étant Italien, Nick Milioto est Italien, ils ont
4 peut-être des relations ensemble, là, comme de la
5 famille, je ne le sais pas. Bref, non, je n'ai pas
6 été surpris plus qu'il faut, j'ai dit : « O.K.,
7 c'est correct, je vais rencontrer monsieur Milioto,
8 s'il s'occupe de ça, je vais... » Et j'ai rencontré
9 monsieur Milioto, qui... qui est voisin, là, pas
10 très loin de chez nous. Ça fait que je l'ai
11 rencontré puis je lui ai remis le quinze mille
12 dollars (15 000 \$).

13 Q. **[466]** Voisin, quand vous dites, au sein de votre
14 entreprise?

15 R. Oui, pas loin de notre siège social.

16 Q. **[467]** Parfait. Donc, le montant va être remis à
17 monsieur Milioto, sous quelle façon?

18 R. En argent comptant.

19 Q. **[468]** En combien de versements?

20 R. Je pense que c'était un versement.

21 Q. **[469]** Alors, qu'est-ce qui va arriver suite à ça?
22 Alors, il va y avoir les élections de novembre deux
23 mille neuf (2009), monsieur Magri va se présenter?

24 R. Exact.

25 Q. **[470]** O.K. Est-ce qu'il va y avoir des suites à

1 votre relation avec monsieur Magri?

2 R. Bien, on a continué de se voir mais je pense que,
3 peu de temps après, je ne me souviens pas quand,
4 dans l'année deux mille neuf (2009) ou deux mille
5 dix (2010) plutôt, je pense qu'il a quitté pour
6 maladie, là, je ne me souviens pas quand dans
7 l'année deux mille neuf, deux mille dix (2009-2010)
8 plutôt, je pense qu'il a quitté pour maladie. Je ne
9 me souviens pas quand exactement. Mais, bref, déjà
10 à ce moment-là, le contexte avait commencé à
11 changer entre les firmes. Et peut-être qu'au début
12 deux mille dix (2010), on a peut-être réussi un
13 petit peu à se parler, mais ça n'a pas duré
14 longtemps. Je pense que le contexte ayant changé,
15 on a arrêté, on a arrêté de se parler entre nous
16 autres.

17 Q. **[471]** O.K. Pouvez-vous nous dire que l'essentiel
18 des contrats des arrondissements sur l'île de
19 Montréal vous provient de votre arrondissement?

20 R. Ah, bien sûr, bien sûr. Je pense que, de façon
21 générale, le gros de nos mandats provenait de
22 l'arrondissement Rivières-des-Prairies, Pointe-aux-
23 Trembles qui était en développement. C'était l'est
24 puis c'était en développement. Donc, on était là au
25 bon moment. Puis il y a eu beaucoup de projets de

1 développement, beaucoup de projets
2 d'infrastructures. Ça fait que ça a été intéressant
3 pour nous.

4 Q. **[472]** Dans quels autres arrondissements Groupe
5 Séguin, puis je parle toujours d'un horizon des
6 années deux mille (2000) jusqu'en deux mille neuf
7 (2009), là, deux mille deux (2002), deux mille
8 trois (2003) jusqu'aux années deux mille neuf
9 (2009), dans quels arrondissements Groupe Séguin
10 était présent et a contribué au financement
11 politique?

12 R. Il y a eu également l'arrondissement Ahuntsic/
13 Cartierville.

14 Q. **[473]** Oui.

15 R. On a été impliqué. Depuis les années deux mille un
16 (2001), comme je disais, on avait commencé un peu à
17 contribuer aux arrondissements dans les occasions,
18 les cocktails politiques, et tout ça. Et puis, en
19 deux mille cinq (2005) y compris, on avait
20 participé aux événements avant les élections. Ça
21 fait que, ça, ça suivait le cours normal des
22 opérations d'activité. Puis j'avais créé des liens
23 avec la candidate à la mairie, madame Beaudoin, et
24 certains conseillers. Puis je me disais, bon, si ça
25 peut aller de l'avant, j'aimerais ça pouvoir

1 continuer.

2 Q. **[474]** À partir de quand vous avez créé ces liens-
3 là?

4 R. Pendant les élections, avant les élections un peu,
5 pendant les élections.

6 Q. **[475]** De deux mille cinq (2005)?

7 R. De deux mille cinq (2005), c'est ça. Et par la
8 suite, au début deux mille six (2006), j'avais eu
9 une rencontre avec monsieur Jean-François St-Onge,
10 qui est conseiller municipal, qui était conseiller
11 municipal, et Éric Lachapelle, qui était le
12 directeur de l'arrondissement, pour voir comment
13 est-ce qu'on pouvait planifier la suite de notre
14 positionnement disons dans l'arrondissement
15 Ahuntsic/Cartierville. Et à ce moment-là, j'ai, en
16 jasant avec eux, on s'était rencontré, lors de la
17 rencontre, ils m'ont dit : « Écoute, nous autres,
18 ici, dans l'arrondissement, c'est particulier, on
19 voudrait fonctionner avec un pourcentage. » Ça fait
20 qu'ils m'ont dit : « Trois pour cent (3 %) des
21 contrats que tu pourrais avoir pour, nous aussi, se
22 préparer pour la caisse électorale. »

23 C'est le seul autre arrondissement qui nous
24 a fait une demande semblable. J'ai dit O.K. Puis il
25 dit : « Vous ne serez pas seul, les autres firmes

1 qui pourraient être mises à contribution vont faire
2 la même chose. » Bon. Ça fait que j'ai dit :
3 « D'accord pour le trois pour cent (3 %) sur les
4 contrats qu'on aura en cours de route. » Puis, ça,
5 eux, c'était pour les élections, se préparer pour
6 les prochaines élections municipales.

7 Q. **[476]** Donc celles de deux mille neuf (2009)?

8 R. Deux mille neuf (2009).

9 Q. **[477]** Puis ça se passe comment? Ces gens-là vous
10 appellent? Comment...

11 R. Je les avais rencontrés pour un déjeuner, je pense.

12 Q. **[478]** Est-ce que c'était un déjeuner officiel de
13 financement ou c'était...

14 R. Non, non, non, un déjeuner, une rencontre de
15 courtoisie pour dire, écoutez, bon, j'ai contribué
16 aux derniers événements politiques, puis, là, bien,
17 j'aimerais ça pouvoir avoir ma position à Ahuntsic/
18 Cartierville. Ça fait que j'ai rencontré donc ces
19 deux personnes-là. Et puis on a discuté ensemble.
20 Puis ils ont dit : « Bien oui, il y a des beaux
21 projets qui s'amènent, réfection de parcs, de
22 chalets, puis l'entretien routier, puis toutes
23 sortes de choses. » En fonction des budgets que
24 l'arrondissement avait eus en main.

25 Q. **[479]** On est quand à peu près?

1 R. Début deux mille six (2006).

2 Q. **[480]** Peut-être nous situer dans le temps.

3 R. Début deux mille six (2006).

4 Q. **[481]** Donc à l'hiver deux mille six (2006)?

5 R. C'est ça.

6 Q. **[482]** O.K.

7 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8 Q. **[483]** Là, vous dites, ce n'est pas seulement le
9 politique, monsieur St-Onge est conseiller, mais
10 monsieur Lachapelle, lui, est directeur général?

11 R. Il est directeur de l'arrondissement, oui.

12 Q. **[484]** Il est directeur de l'arrondissement. Donc,
13 ce n'est pas un élu, rien, c'est vraiment un
14 fonctionnaire de carrière qui est là, qui est au
15 courant, qui demande avec monsieur St-Onge le trois
16 pour cent (3 %)? Lui, il ne peut pas le demander
17 pour la politique, il n'est pas en politique.

18 R. Non. Bon. Les projets ont commencé. Il y a eu un
19 premier appel d'offres pour l'étude préliminaire.
20 Et à ce moment-là, on était sur invitation et on a
21 gagné le projet. Évidemment, bon, j'avais...

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[485]** Qui avait été invité?

24 R. Je pense que c'était Genivar, si ma mémoire est
25 bonne. Et puis par la suite, il y a eu le mandat

1 subséquent qui était tout le gros projet, qui était
2 la réfection, dans notre cas la réfection de
3 certains parcs, la construction et rénovation de
4 chalets de parcs, auxquelles on a présenté une
5 offre de service. Mais à ce moment-là, j'étais
6 comme sous-traitant d'un architecte. Parce qu'il y
7 avait le volet architecture dans tout ça. Et j'ai
8 contribué à la préparation donc dans le fond de la
9 proposition d'honoraires rattachée à tout ça pour
10 permettre à l'architecte de faire la présentation
11 générale, parce que c'est lui qui faisait la
12 présentation. Mais, moi, j'ai fait ma contribution
13 dans le dossier. Et là aussi c'était, c'était
14 Genivar qui était là pour nous appuyer dans cette
15 démarche. Et monsieur Lachapelle, bien lui, avait
16 un droit de regard sur le comité de sélection, ce
17 qui fait que ça pouvait assurer l'avènement de tout
18 ça, là, tu sais? Ça fait que finalement...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[486]** Qui avait le droit de regard sur le comité de
21 sélection?

22 R. Le directeur de l'arrondissement.

23 Q. **[487]** Donc, monsieur Lachapelle?

24 R. Oui. C'est ça.

25 Q. **[488]** Si l'argent ne s'était pas rendu au

1 politique, auriez-vous pu le savoir? Est-ce qu'il y
2 aurait eu quelque chose qui serait arrivé?

3 R. Je... Je ne peux pas vous répondre là-dessus. Je ne
4 le sais pas.

5 Q. **[489]** O.K.

6 R. Dans tout ça, on fait souvent confiance à la façon
7 de faire, là, parce que ça a toujours été comme ça,
8 là. Ça fait que, donc bref, j'ai, à mesure que le
9 projet a avancé, contribué pour le trois pour cent
10 (3 %), là, sur la partie qui me concernait, et on
11 parle d'environ entre quinze et vingt mille dollars
12 (15-20 000 \$), à ma souvenance, qui a été versé en
13 argent comptant, évidemment.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[490]** A été versé quand, à qui, à quel endroit?

16 C'est des...

17 R. Ça... Ça, je ne me souviens pas si c'était monsieur
18 Lachapelle ou monsieur St-Onge, là. C'est un peu
19 ambigu dans ma mémoire, là, mais je sais que je
20 l'ai remis à un des deux, là. C'est sûr. Et par la
21 suite, le projet a changé. A changé un peu
22 d'ampleur. C'est-à-dire que les... Avec... Il y
23 avait eu une autre étude en parallèle qui avait été
24 donnée pour établir les besoins, la problématique
25 et tout ça, et cette étude-là avait montré qu'il y

1 avait peut-être lieu de faire plus de parcs, plus
2 de choses, ça fait que notre projet a changé
3 d'ampleur. Et à ce moment-là monsieur Lachapelle
4 m'avait rencontré, il m'avait dit, « Écoute, le
5 projet change d'ampleur. Au lieu de revenir sur le
6 trois pour cent (3 %), écoute, on pourrait peut-
7 être regarder une autre forme, là, il dit, on
8 apprécierait peut-être avoir des billets de hockey.
9 J'ai dit, O.K., des billets de hockey... » Moi
10 j'avais déjà deux paires de billets de hockey, mais
11 justement, j'étais sur le point d'en acheter une
12 autre paire, parce que la demande était bonne dans
13 ce temps-là, là. Probablement que le Canadien
14 gagnait plus souvent.

15 Q. **[491]** Quand vous parlez de billets de hockey, est-
16 ce que vous parlez, on parle de billets de saison?

17 R. Billets de saison, c'est ça. Ça fait que, au début
18 je comprenais quelques billets, mais finalement
19 j'ai compris que tant qu'à avoir des billets, il
20 préférerait avoir les billets pour la saison au
21 complet. Bon, j'ai dit O.K. Dans ce cas-là, au lieu
22 de changer la valeur du trois pour cent (3 %),
23 acheter des billets de hockey, ça devenait une
24 dépense pour l'entreprise, ça fait que j'ai dit,
25 « O.K. Correct. Ça me convient. »

1 Ça fait que j'ai procédé à l'achat d'une
2 paire de billets de saison. Je les ai obtenus comme
3 en début octobre deux mille sept (2007), et puis je
4 l'ai rencontré dans la même semaine, là, en octobre
5 deux mille sept (2007), juste avant que les
6 premiers matchs commencent, là. Les matchs de la
7 saison.

8 Q. **[492]** Je vais vous montrer...

9 R. Et je lui ai remis tous les billets en mains
10 propres.

11 Q. **[493]** Je vais vous montrer un document, Monsieur
12 Lalonde, document que vous avez remis aux
13 enquêteurs de la Commission. Ça s'appelle une
14 feuille de temps. On va aller à l'onglet 7 du
15 volume du vingt et un (21) janvier, Madame
16 Blanchette. Ce qui est en jaune et en noir, là,
17 c'est caviardé, là, toujours dans le but de
18 protéger des tiers innocents, mais peut-être juste
19 nous expliquer en quoi consiste ce document-là que
20 vous avez remis aux enquêteurs de la Commission.
21 C'est quoi? C'est quel genre de document, ça?

22 R. Bien, c'est simplement ma feuille de temps qui
23 indique les heures en fonction des activités. Dans
24 mon cas vous voyez que c'est plus de l'administra-
25 tion, développement des affaires et tout ça. C'est

1 sûr que quand c'est mes employés, ou mes collègues
2 de travail ou mes associés, bien, qui sont affectés
3 à des projets, puis on voit plutôt des numéros de
4 dossier sur lesquels ils travaillent, mais dans mon
5 cas c'est plus de l'administration puis
6 développement des affaires.

7 Puis de ce côté-ci, bien là vous voyez...
8 Vous voyez les dates, là, sept (7), huit (8), neuf
9 (9), dix (10), onze (11) octobre, donc pour cette
10 semaine-là.

11 Q. **[494]** Donc je vois, là, peut-être juste en haut,
12 pour bien comprendre, « 170-Lalonde Michel, 2007-
13 10-13 ». Donc, semaine qui se termine par le treize
14 (13) octobre deux mille sept (2007), est-ce que
15 c'est ça?

16 R. Exactement. C'est ça.

17 Q. **[495]** O.K. Et ça, vous devez, j'imagine... c'est la
18 manière que vous chargez votre temps, j'imagine?

19 R. Oui, c'est ça. C'est ça. C'est le temps. Parce que,
20 dans le fond, comme on veut compiler le coût de
21 revient de chacun de nos projets, bien, tous les
22 employés mettent leur temps en fonction des
23 dossiers. Autant au niveau administratif je faisais
24 la même chose, là, pour colliger le temps que je
25 mettais sur le développement des affaires ou

1 l'administration ou d'autres activités, ressources
2 humaines, les offres de service.

3 Q. **[496]** Parfait. Et là, si on regarde à la quatrième
4 colonne horizontale, on voit, « Jeudi, rencontre
5 avec Éric Lachapelle ».

6 R. C'est ça. Mais, juste auparavant, le mardi, j'ai
7 rencontré le... je suis allé chercher mes billets
8 de hockey, que j'avais achetés, et finalement, le
9 jeudi qui a suivi, c'est là que j'ai rencontré
10 monsieur Lachapelle pour lui remettre les billets
11 avant la première partie, qui avait lieu durant la
12 fin de semaine.

13 Q. **[497]** O.K. Donc, c'est une rencontre que vous avez
14 eue ensuite de ça avec monsieur Lachapelle pour lui
15 remettre...

16 R. Oui, les billets. C'est ça.

17 Q. **[498]** Je vais déposer la feuille de temps se
18 terminant le treize (13) octobre deux mille sept
19 (2007) et nous allons...

20 MADAME LA GREFFIÈRE :

21 33P-371.

22 Me DENIS GALLANT :

23 371. Parfait.

24

25 33P-371 : Feuille de temps 13 octobre 2007

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[499]** Nous allons aller maintenant au prochain
3 onglet, qui est l'onglet 8. Prochain onglet...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Juste avant d'arriver à l'onglet 8.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Oui.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[500]** Je comprends, Monsieur Lalonde, que dans le
10 petit carré, qui est noir, puis je ne veux pas que
11 vous me disiez ce que c'est, mais est-ce que je
12 comprends qu'il y a... il y a un caviardage noir,
13 « mardi, billets de hockey ». Je comprends que
14 c'est la personne où vous êtes allé chercher les
15 billets de hockey, c'est tout?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[501]** Qui n'a rien à voir avec rien. O.K. Parfait.

18 R. Non, c'est ça, exactement.

19 Q. **[502]** Merci.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Q. **[503]** Alors, onglet 8 maintenant. Peut-être juste
22 défiler le document, je demanderais au témoin de
23 l'identifier, ensuite de ça je le déposerai.

24 R. Avec tous les matchs de hockey, là.

25 Q. **[504]** Oui. Alors, si je comprends bien, on revient

1 à la première page, le coût des billets de saison,
2 avec premier match, treize (13) octobre deux mille
3 sept (2007), va être de quatorze mille quinze et
4 quatre-vingt-cinq sous (14 015,85 \$)?

5 R. C'est bien ça.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Je vais déposer la facture pour les billets de
8 hockey sous 33P-372.

9

10 33P-372 : Facture pour billets de saison des
11 Canadiens de Montréal

12

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[505]** Donc, finalement, ça c'est... vous avez dit,
15 dans un premier temps, que vous avez remis, dans
16 une première phase, de quinze à vingt mille dollars
17 (15-20 000 \$)?

18 R. Exact.

19 Q. **[506]** Ensuite de ça, ce que je comprends de votre
20 témoignage c'est que le projet, en termes de
21 grosseur, a peut-être été modifié...

22 R. Exact.

23 Q. **[507]** ... en termes de...

24 R. Le nombre de chalets de parc ou de rénovations ou
25 de parcs, à proprement dit, là.

1 Q. **[508]** Et on vous a sollicité autre chose, on
2 vous...

3 R. C'est ça.

4 Q. **[509]** ... a sollicité...

5 R. De façon différente.

6 Q. **[510]** De façon différente, mais pour un montant
7 quasiment équivalent, là, on est quasiment à quinze
8 mille dollars (15 000 \$)?

9 R. Que je pouvais passer dans les dépenses de la
10 compagnie puis qui permettait... monsieur
11 Lachapelle m'avait dit : « Écoute, c'est parce
12 qu'en même temps, on va pouvoir en profiter, tout
13 le monde, les élus et tout le monde, pour aller au
14 hockey. J'ai dit, parfait. »

15 Q. **[511]** O.K. D'autre chose par rapport à cet
16 arrondissement-là, est-ce que vous avez eu d'autres
17 contrats, vous avez fait d'autres financements?

18 R. D'autres contrats, je ne pense pas. Bon, les
19 activités normales, annuelles, là... pas annuelles
20 ou, enfin, de cocktails de financement, soit du
21 secteur, dans le coin, avec plusieurs
22 arrondissements ou soit l'arrondissement lui-même,
23 là, qu'on a eus.

24 Q. **[512]** Parfait. On a parlé, monsieur Zampino, son
25 arrondissement, il était maire de Saintt-Léonard.

1 Parce que vous faisiez déjà le trois pour cent, au
2 central, avec...

3 R. Oui.

4 Q. **[513]** ... monsieur Trépanier, monsieur Zampino.

5 Est-ce qu'on vous sollicitait pour Saintt-Léonard?

6 R. Non. Non, parce que je n'étais pas... je n'étais
7 pas l'ingénieur, si on veut, de l'arrondissement
8 Saintt-Léonard, c'était plutôt Dessau qui était...
9 qui était présent dans l'arrondissement.

10 Q. **[514]** Avez-vous déjà été sollicité à Saintt-
11 Léonard?

12 R. Oui. Oui, aux élections de deux mille neuf (2009),
13 là. En fait, j'avais eu un petit contrat, à un
14 moment donné, dans l'arrondissement, sur
15 invitation, parce que Dessau avait un contrat type
16 clé en main puis, à ce moment-là, l'arrondissement
17 avait besoin d'un... d'un expert indépendant pour
18 assurer le suivi. Et, à ce moment-là, j'avais été
19 invité et on avait gagné le projet, ça nous a
20 permis de faire...

21 Q. **[515]** Quand exactement, ça?

22 R. Je ne me souviens pas précisément si c'était deux
23 mille sept (2007) ou... deux mille sept (2007) ou
24 deux mille huit (2008). Quelque chose comme ça. Et
25 puis donc, un mandat sur invitation de vingt-cinq

1 et cent mille (25-100 000 \$) qu'on a réalisé, un
2 mandat intéressant.

3 Et par la suite, bien, quand sont arrivées
4 les élections deux mille neuf (2009), à ce moment-
5 là, Bernard... en fait, monsieur Zampino avait
6 quitté à ce moment-là, si je ne m'abuse. Donc,
7 c'est monsieur Bissonnette qui s'est présenté aux
8 élections. Et monsieur Trépanier m'avait dit :
9 « Écoute, bon, tu as eu un petit contrat, tout ça,
10 tu pourrais-tu nous donner deux mille dollars
11 (2000 \$), ça va être amplement suffisant? Ça ne
12 sera pas une élection compliquée. » Ça fait que
13 j'avais accepté de donner le deux mille dollars
14 (2000 \$) en argent comptant à monsieur Trépanier.

15 Q. [516] O.K. Mais directement à monsieur Trépanier?

16 R. Directement à monsieur Trépanier.

17 Q. [517] À moins d'être parfaitement sûr, parce que
18 vous avez eu un contact, généralement, l'argent
19 comptant aux élus, je parle pour Montréal, les
20 arrondissements, là, ça passait par monsieur
21 Trépanier?

22 R. De façon générale, oui, c'est ça.

23 Q. [518] Parfait.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [519] Avant de poursuivre. Vous avez dit tantôt que

1 c'est Dessau qui était dans l'arrondissement de
2 Saint-Léonard. Et est-ce que j'ai compris que vous
3 avez dit qu'il y avait, qu'il avait un contrat avec
4 titre de clé en main, ou quelque chose comme ça?

5 R. Oui, il y avait un projet qui touchait...

6 Q. **[520]** Qu'est-ce que c'est ça?

7 R. Une réfection d'une piscine, de mémoire. Et, nous,
8 on a eu la mandat pour faire, pour agir comme
9 experts indépendants pour suivre le projet au nom
10 de l'arrondissement Saint-Léonard, pour s'assurer
11 que ce soit dans le respect des termes de
12 référence. Parce que lorsque c'est un clé en main,
13 ça veut dire... Bien, un clé en main, c'est un
14 projet qui est différent de juste préparer des
15 plans et de faire la surveillance des travaux. Tu
16 sais, c'est un projet où l'entrepreneur lui-même
17 prépare ses plans, exécute les travaux, mais dans
18 le respect des termes de référence que
19 l'arrondissement avait donnés.

20 Et dans ce contexte-là, l'arrondissement
21 nous avait engagés pour s'assurer que les termes de
22 référence, en fonction du projet que l'entrepreneur
23 et l'ingénieur combinés réalisaient, parce qu'à ce
24 moment-là Dessau agissait comme entrepreneur et
25 ingénieur, respectaient bien les termes de

1 référence.

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[521]** On vous a appelé, là, puis on vous a dit, on
4 veut vous inviter pour un appel d'offres sur
5 invitation, c'est comme ça que ça s'est déroulé
6 aussi simplement que ça?

7 R. J'ai reçu une... j'ai reçu une lettre d'invitation.
8 Et puis... Je pense même que les gens de Dessau
9 m'avaient prévenu que j'étais pour être invité pour
10 ce projet-là, puis que ça me permettrait d'avoir un
11 mandat à l'arrondissement puis de pouvoir faire mon
12 travail.

13 Q. **[522]** O.K. Mais, vous, vous n'avez pas fait de
14 démarches particulières pour être invité?

15 R. Non. Non.

16 Q. **[523]** À un moment donné, les gens de Dessau
17 semblent vous avoir informé que vous étiez pour
18 être invité. Puis quelque temps après, vous avez eu
19 la lettre?

20 R. C'est ça.

21 Q. **[524]** Dessau, c'était la firme de génie que vous
22 aviez, entre guillemets, à surveiller pour voir si
23 le clé en main avait été fait correctement avec
24 Dessau?

25 R. Exactement.

1 Q. **[525]** Et c'est cette firme-là qui est, en fait, un
2 peu en conflit d'intérêts au sens que c'est vous
3 qui allez vérifier son travail qui vous informe que
4 vous allez être invité?

5 R. Oui. Mais, moi, j'avais le mandat de l'arrondisse-
6 ment Saint-Léonard pour m'assurer que les termes de
7 référence étaient...

8 Q. **[526]** Qu'elle avait bien fait son travail?

9 R. Bien fait son travail.

10 Q. **[527]** Autant la firme que l'entrepreneur?

11 R. C'est ça. Qui était lui-même. C'était lui-même
12 l'entrepreneur. Il avait le package.

13 Q. **[528]** C'était lui-même l'entrepreneur en plus?

14 R. Oui.

15 Q. **[529]** Il était entrepreneur, il était le
16 surveillant de chantier?

17 R. Et son propre consultant. Mais c'est ça qu'on
18 appelle un clé en main.

19 Q. **[530]** O.K. Et, vous, vous deviez vérifier si tout
20 avait été fait correctement...

21 R. Agit correctement.

22 Q. **[531]** Et c'est Dessau qui vous a informé que vous
23 étiez pour, vous, être invité?

24 R. Oui.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[532]** Et, ça, c'est, si j'ai bien compris, c'est
3 après le départ de monsieur Zampino comme maire de
4 l'arrondissement? Est-ce que c'est...

5 R. Je ne peux pas vous dire la date. C'était peut-être
6 avant. C'est peut-être avant. Si c'est deux mille
7 sept, deux mille huit (2007-2008), monsieur Zampino
8 n'avait pas quitté encore.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[533]** Mais j'ai compris tantôt que vous nous avez
11 dit que monsieur Zampino avait quitté, parce que
12 c'est monsieur Bissonnette qui se présentait?

13 R. En deux mille neuf (2009). Ça, on est rendu en deux
14 mille neuf (2009), pour les élections. Mais pour ce
15 mandat-là, ça, c'était avant.

16 Q. **[534]** O.K.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[535]** O.K. C'est ça que je voulais être sûr...

19 R. Oui, c'est un mandat qui était avant.

20 Q. **[536]** ... que j'avais bien compris.

21 R. On était avant.

22 Q. **[537]** Parce que vous savez qu'une fois que monsieur
23 Zampino va quitter le comité exécutif, il va aller
24 travailler pour Dessau?

25 R. On a pu voir ça, là.

1 Q. **[538]** Parfait. C'est pour ça qu'on voulait être, on
2 voulait vraiment spécifier. Donc ce serait avant?

3 R. Oui.

4 Q. **[539]** Parfait. Autre chose quant à Saint-Léonard?

5 R. Non.

6 Q. **[540]** On va aller juste à côté de l'arrondissement
7 où est-ce que vous avez votre siège social, qui est
8 la Ville de Montréal-Est, qui a été fusionné et
9 ensuite de ça, à la Ville de Montréal, et ensuite
10 de ça qui a été défusionné et qui est actuellement
11 une ville autonome après les référendum. Êtes-vous
12 présent dans cette ville-là?

13 R. Absolument. Parce que Montréal-Est, évidemment,
14 c'était dans le fond la ville voisine. Parce que
15 Pointe-aux-Trembles, les limites de Pointe-aux-
16 Trembles, c'est Montréal-Est. Ce qui fait qu'à
17 partir du moment où on était à Pointe-aux-Trembles,
18 on a commencé à travailler à Montréal-Est dans les
19 années quatre-vingt-cinq (85), quatre-vingt-quatre
20 (84), quatre-vingt-cinq (85), puis on a presque
21 toujours travaillé à Montréal-Est jusqu'à peut-être
22 en deux mille cinq (2005) à peu près là où on n'a
23 eu presque plus de mandat par la suite. Donc, on
24 était présent et, année électorale après année
25 électorale, on était là pour supporter au niveau

1 des élections.

2 Q. **[541]** Alors, est-ce qu'il y a quelque chose de
3 particulier quant à la Ville de Montréal-Est?

4 R. Bien, en fait, mes souvenirs - parce que là
5 évidemment il s'est écoulé beaucoup d'années là,
6 mais disons qu'à partir... En deux mille un (2001),
7 je me souviens qu'on avait contribué, mais, ça, je
8 n'ai pas de souvenance exactement des montants
9 parce que c'était mon associé, mon ex-associé qui
10 s'en était occupé. Mais, je pense que c'était de
11 l'ordre de trois à cinq mille dollars (3-5 000 \$) à
12 peu près notre contribution.

13 Par contre, en deux mille cinq (2005),
14 c'est moi qui m'en suis occupé là. J'avais
15 rencontré monsieur Labrosse, monsieur Yvon Labrosse
16 qui est le maire pour lui remettre environ cinq
17 mille dollars (5 000 \$), si ma mémoire m'est
18 fidèle. Et puis...

19 Q. **[542]** Sous quelle forme?

20 R. En argent comptant.

21 Q. **[543]** Et puis par la suite, après ça, deux mille
22 cinq (2005), je n'ai pas eu... je n'ai pas réussi à
23 avoir beaucoup de mandats là. Ça devenait compliqué
24 au niveau... au niveau de l'arrondissement, c'est-
25 à-dire au niveau de la Ville comme telle. Et disons

1 qu'on n'avait pas réussi vraiment à se parler entre
2 les ingénieurs-conseils qui étaient présents
3 puis... en tout cas, ça n'a pas fonctionné. Ça fait
4 que je me suis rendu compte finalement que je n'ai
5 presque pas eu de mandat de deux mille cinq (2005)
6 à deux mille neuf (2009).

7 Ça fait que quand j'ai vu ça, puis les
8 élections arrivaient, j'ai décidé finalement
9 d'encourager un autre candidat qui est Robert Coutu
10 qui s'est présenté comme maire et qui a gagné. Et
11 en jasant avec lui, on s'est entendu, à sa demande,
12 de lui donner cinq mille dollars (5 000 \$) pour
13 l'élection, en argent comptant.

14 Q. **[544]** Pour deux mille neuf (2009).

15 R. Deux mille neuf (2009).

16 Q. **[545]** On comprend qu'en deux mille neuf (2009) il
17 va y avoir des changements dans les moeurs. Est-ce
18 qu'il va y avoir un retour sur l'investissement
19 suite à la contribution de deux mille neuf (2009)?

20 R. Bien, c'est parce que là on est tombé dans un autre
21 contexte tout de suite après là, c'était comme...
22 c'était comme bien parti, mais disons que, par la
23 suite, le contexte ayant changé, fin deux mille
24 neuf (2009), début deux mille dix (2010), le
25 contexte ne se prêtait plus à se parler et à

1 continuer ce qu'on faisait auparavant. Ce qui fait
2 que je pense qu'on a eu un petit mandat de gré-à-
3 gré en bas de vingt-cinq mille (25 000 \$), c'est à
4 peu près tout ce qu'on a eu dans les années qui ont
5 suivi là.

6 Q. **[546]** Je vais demeurer également dans l'Est,
7 Montréal-Nord. Est-ce que c'est une place où est-ce
8 que le Groupe Séguin était... était présent?

9 R. Montréal-Nord, on n'a pas travaillé beaucoup à
10 l'époque. C'était surtout le Groupe Leroux là,
11 Leroux, Beaudoin, Hurens qui était bien impliqué
12 là, mais j'avais quand même... Tu sais, souvent,
13 l'opportunité qu'on avait d'aller dans des
14 cocktails d'arrondissements, ça nous permettait des
15 fois de rencontrer des gens, de créer, de tisser
16 des liens pour préparer l'avenir, si on veut. Et
17 puis, je m'entendais bien avec le maire qui était
18 là là, qui était Marcel... Marcel Parent. Mais,
19 encore là, on n'avait pas réussi trop trop à se
20 positionner à proprement dit. Et puis finalement,
21 c'est lorsque sont arrivées les élections de deux
22 mille neuf (2009) où là c'est monsieur Deguire qui
23 s'est présenté, j'avais eu une rencontre avec
24 monsieur Tomassi, Donato Tomassi et Bernard
25 Trépanier, encore une fois, qui me disait :

1 « Écoute, peut-être que là ce serait le temps là
2 que t'aies... que tu puisses avoir quelques petits
3 mandats ». Ça fait que j'avais donné deux mille
4 dollars (2 000 \$), il m'avait demandé de donner
5 deux mille dollars (2 000 \$), j'ai dit : « O.K.
6 Parfait ». Bien, je trouvais ça, ce n'était pas un
7 trop gros montant là, donc j'avais accepté de
8 verser deux mille dollars (2 000 \$). Et de mémoire,
9 je ne me souviens pas si c'est à monsieur Tomassi,
10 mais probablement à monsieur Trépanier là que
11 j'avais remis l'argent.

12 Q. [547] O.K. Allez-y, Madame Charbonneau?

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [548] En quelle année ça?

15 R. Deux mille neuf (2009), à l'été... été, automne
16 deux mille neuf (2009).

17 Q. [549] Pouvez-vous m'expliquer exactement? Vous
18 dites qu'en deux mille neuf (2009), deux mille dix
19 (2010), les choses avaient changé de telle sorte
20 qu'on s'est retenu et on ne faisait plus comme on
21 faisait et on ne se parlait plus. Mais, comme tout
22 se faisait de toute façon dans la clandestinité et
23 que vous aviez manifestement des élus qui étaient
24 prêts à fonctionner, qu'est-ce qui vous en
25 empêchait réellement de fonctionner si vous aviez

1 voulu continuer à fonctionner comme ça?

2 R. Non, mais il faut comprendre qu'à partir du moment
3 où les enquêtes étaient commencées avec Marteau
4 puis tout le contexte qui était autour de ça, il
5 faut comprendre qu'à un moment donné on était
6 frileux dans ça, dans le fond, c'est la façon de
7 dire les choses, parce qu'on savait qu'il pouvait y
8 avoir des... Qu'on pouvait peut-être être écoutés,
9 qu'il y avait... Tu sais, ça amenait un contexte où
10 je pense qu'on a réalisé... En tout cas, moi
11 personnellement, dans mon rôle, d'une part j'ai dit
12 regarde, je pense que là le contrôle ne se prête
13 plus à ça, puis je pense qu'il va falloir revenir à
14 d'autres façons de faire. Ça fait que ça c'était
15 fin deux mille neuf (2009), début deux mille dix
16 (2010) à peu près. Puis je pense que les autres
17 firmes ont eu le même réflexe, en disant,
18 « Regarde, si on continue à se parler, il y a un
19 danger potentiel, puis on... »

20 Q. **[550]** Mais vous avez continué d'avoir des contrats
21 par la suite.

22 R. Dans mon arrondissement, c'était des contrats
23 reliés aux promoteurs. Mais ça commençait à
24 s'estomper, puis à partir de ces années-là, deux
25 mille dix (2010), deux mille onze (2011), on ne

1 gagnait pas toujours les projets. Parce que là, à
2 ce moment-là c'était, ça devenait un marché plus
3 ouvert, et les prix ont commencé à chuter.

4 Q. **[551]** De vingt-cinq (25) à trente pour cent (30 %) ?

5 R. Bien, ça a commencé à chuter peut-être de dix pour
6 cent (10 %), de quinze pour cent (15 %), puis ça a
7 commencé à baisser. De telle sorte que là on ne
8 pouvait pas toujours les gagner, là, c'était une
9 question de prix. C'est devenu un marché
10 extrêmement compétitif à partir des années, fin
11 deux mille dix (2010), deux mille onze (2011).

12 Q. **[552]** O.K.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[553]** Mais là, actuellement, dans l'arrondissement,
15 il y a combien de firmes qui peuvent être en
16 compétition actuellement? Vous avez dit longtemps
17 vous étiez deux, trois quand Tecsalt s'est jointe.

18 R. Je ne le sais pas. Là je pense qu'on est trois,
19 quatre ou cinq firmes qui sont invitées, puis
20 évidemment, là, on ne les connaît pas. Je veux
21 dire, on ne sait pas les noms, dans le sens qu'on
22 prépare nos offres chacun de notre côté, puis on
23 soumet nos offres, puis si on gagne, bien tant
24 mieux; si on ne gagne pas, c'est parce qu'on
25 n'était pas le plus bas.

1 Q. [554] Vous allez être d'accord avec moi que c'est
2 la normalité? C'est ce que ça devrait être? C'est
3 ça un marché ouvert?

4 R. C'est un marché ouvert.

5 Q. [555] C'est ça.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. [556] Donc, dans les faits, quand Marteau est
8 arrivé, vous dites « On a commencé à craindre, par
9 exemple l'écoute électronique, puis là on a arrêté
10 de se parler. » Donc, en dedans de vous, vous
11 saviez que vous faisiez des affaires de façon
12 frauduleuse, là, que ce n'était pas... Ce n'est pas
13 légal, ce que vous faisiez là. Organiser la
14 collusion, payer de l'argent à des élus, tenter de
15 d'influencer puis d'avoir des appels d'offres sur
16 invitation ou des contrats. Vous le saviez en
17 dedans de vous, là, qu'il y avait quelque chose de
18 pas correct, là.

19 R. Oui mais en même temps c'était la façon de faire
20 auquel, si on ne participait pas, on n'avait pas de
21 contrats. Je veux dire, à un moment donné, là... Je
22 comprends ce que vous dites, vous avez raison, mais
23 en même temps, c'était toute une approche, là, tu
24 sais... Les demandes, contributions, avoir la
25 possibilité d'avoir des contrats, se les partager,

1 être obligés de se parler pour s'assurer qu'on
2 atteint les objectifs, je veux dire, on n'avait pas
3 le choix. Si on ne faisait pas ça, on...

4 Q. **[557]** Vous n'aviez pas le choix mais vous ne
5 connaissez aucune firme qui... Vous ne connaissez
6 aucune firme qui n'a pas contribué et qui n'aurait
7 rien reçu. Donc, vous ne connaissez pas de... Quand
8 on vous dites « On n'avait pas le choix »...

9 R. Oui mais...

10 Q. **[558]** Vous aviez... Tout le monde, tout le monde
11 contribuait. Personne n'a testé l'hypothèse, si je
12 ne donne pas, moi je n'aurai rien. Personne n'a
13 testé ça, cette hypothèse-là.

14 R. Dans le domaine des infrastructures, ce que je vous
15 ai parlé, et je pense que ça a fonctionné, là,
16 comme je vous l'ai expliqué. Mais dans les autres
17 secteurs, là, c'est un marché libre, là.

18 Q. **[559]** Mais dans le domaine... Dans le domaine des
19 infrastructures, là, il n'aurait pas fallu
20 seulement qu'un seul joueur qui aurait pu dire,
21 « Bien moi je ne donne pas », et ça n'aurait pas
22 mis un peu la panique auprès des autres joueurs...

23 R. Bien, c'est...

24 Q. **[560]** ... en disant « Il va peut-être nous... »

25 R. Ça n'a pas été le cas.

1 Q. **[561]** Donc, ce n'est pas une question qu'on n'avait
2 pas de contrats si on n'embarquait pas. C'est juste
3 que tout le monde a embarqué de plein gré parce que
4 ça faisait leur affaire pour mieux planifier leurs
5 choses et avoir les meilleurs tarifs possible. Pas
6 parce qu'ils avaient peur de ne pas avoir de
7 contrats.

8 R. Non mais disons que les opportunités et la façon de
9 faire étaient beaucoup plus... étaient mieux
10 encadrées et mieux contrôlées. Parce que dans un
11 marché plus compétitif, ça peut être plus
12 difficile, autant en fonction du prix qu'en
13 fonction de la compétence ou de la grosseur de
14 firme. Parce que souvent, les plus petites firmes,
15 on est désavantagé dans ce genre de chose-là. Mais
16 à partir du moment où on se parle, ça devient
17 beaucoup plus possible que tout le monde y trouve
18 sa part.

19 Q. **[562]** Donc, c'est plus parce que tout le monde y
20 trouve sa part, et donc tout le monde a avantage à
21 jouer...

22 R. Oui.

23 Q. **[563]** ... à jouer dans la danse, que de dire moi...
24 que la peur de dire si je ne paie pas je n'aurai
25 rien. C'est plus qu'en donnant tout le monde, on va

1 tous avoir plus. C'est à peu près ça.

2 R. Disons, les deux ensemble font que ça permettait de
3 fonctionner.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[564]** Est-ce que je comprends bien que ça a un
6 effet directement sur les prix? C'est-à-dire qu'un
7 prix plancher, il y a un barème. Et ce que je vous
8 ai demandé quand je vous ai interrogé, la semaine
9 dernière, c'est que vous nous dites : « Bien, on
10 était à tant de pour cent en bas. L'autre
11 soumissionnaire était tant de pour cent, tant de
12 pour cent, tant de pour cent », et caetera, ce qui
13 fait en sorte qu'on contrôle les prix. Dans un
14 marché ouvert, on n'est jamais à l'abri de la
15 petite firme, là, qui décide de... On appelle ça
16 là, de couper les prix.

17 R. Oui.

18 Q. **[565]** Qui, d'y aller vraiment, là, ce qu'on appelle
19 dans le métier, une mission suicide. C'est-à-dire,
20 je brûle les prix, mais je rentre. Je taille ma
21 place.

22 R. Mais ça, c'est une démarche de développement des
23 affaires, mais ce n'est pas une démarche à long
24 terme ça. Dans le fond, ce qu'il faut penser...

25 Q. **[566]** Est-ce que vous le voyez dans le marché

1 libre? C'est-à-dire des... ce que j'appelle, moi,
2 des kamikazes, c'est des gens qui arrivent puis qui
3 vous coupent vraiment les prix, qui sont
4 vraiment... sont vraiment, là, en bas du barème,
5 qui vous éclipsent?

6 R. Bien, actuellement, dans le marché municipal,
7 actuellement, là, c'est des prix à trente pour cent
8 (30 %) du barème, là. Pas moins trente pour cent
9 (-30 %), à trente pour cent (30 %) du barème. Ça
10 fait que ça n'a pas de bon sens, là, c'est
11 dérisoire, là. Puis ça... ce que ça fait c'est que
12 les firmes n'ont pas la capacité de pouvoir
13 optimiser le projet, tu sais. Tu fais un projet
14 puis, regarde, c'est ça le projet qu'on fait.

15 Mais je voulais revenir sur votre question.
16 C'est sûr qu'au niveau des honoraires, les barèmes
17 qui sont là, c'est les barèmes qui existent déjà,
18 qui sont utilisés dans tous les autres organismes
19 publics, le barème de 12-35 puis l'ACQ. Et les
20 firmes sont choisies sur la compétence puis, par la
21 suite, les honoraires sont négociés sur les
22 barèmes. Ce qui fait qu'actuellement, dans le
23 contexte, c'était en fonction des barèmes actuels,
24 oui, je conviens avec vous qu'on était à, plus ou
25 moins, dix pour cent (10 %) des barèmes, mais c'est

1 les barèmes. Ça fait que c'est sûr que si... si les
2 firmes sont choisies sur la compétence puis qu'on
3 négocie les honoraires, on va toujours se situer
4 dans ces pourcentages-là des barèmes qui existent.
5 Mais, dans un marché complètement ouvert, où le
6 prix est toujours là, c'est sûr que là ça devient
7 encore plus critique qu'il y ait des coupures de
8 prix qui ne sont pas... qui ne sont pas
9 représentatives du service offert et de
10 l'ingénieur-conseil, dans tout ça.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[567]** Je voudrais revenir, moi, sur le fait que si
13 vous n'aviez pas répondu affirmativement, tant à
14 monsieur Lachapelle qu'à monsieur Trépanier qu'aux
15 autres, aux élus pour leur donner de l'argent, il
16 serait arrivé quoi?

17 R. Je n'aurais pas eu de mandat. C'est un autre qui
18 l'aurait eu.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[568]** Est-ce que vous êtes en mesure d'affirmer
21 que, pour le municipal, là, et on s'en tient au
22 municipal pour le moment, pour le municipal, le
23 financement des partis politiques est directement
24 lié à l'obtention de contrats?

25 R. Je vous dirais et je vous dis que oui.

1 Q. **[569]** Si on ne finance pas, on n'a pas de contrat?

2 R. Bien, c'est-à-dire que si on ne finance pas, on
3 n'est pas proche des élus, si on n'est pas proche
4 des élus, bien, on ne peut pas s'attendre à être
5 dans les firmes qui vont être invitées, on ne peut
6 pas d'attendre à avoir des mandats. En tout cas,
7 c'était le contexte actuel, c'est comme ça que ça
8 fonctionnait, ça fait que... Puis c'est comme ça au
9 niveau municipal.

10 Q. **[570]** O.K. Juste finir avec Montréal-Nord. Alors,
11 il y a un montant d'argent qui va être donné à
12 Bernard Trépanier, un montant de deux mille dollars
13 (2 000 \$), c'est ça qu'on comprend?

14 R. Oui. Oui.

15 Q. **[571]** Monsieur Trépanier, on sait ce qu'il fait,
16 là. En tout cas, jusqu'en deux mille six (2006),
17 officiellement, il travaille pour Union Montréal
18 et, selon ce que vous dites, c'est qu'il a continué
19 à travailler pour Union Montréal jusqu'en deux
20 mille neuf (2009). Donato Tomassi, il fait quoi,
21 lui, à ce moment-là, il est quoi, est-ce que c'est
22 un entrepreneur?

23 R. Je pense qu'il a une petite entreprise de
24 construction, mais Donato Tomassi c'est le père de
25 Tony Tomassi.

1 Q. [572] Oui. C'est beau. Mais il a une entreprise en
2 construction, c'est ce que vous nous dites?

3 R. Oui, oui, une petite entreprise en construction.

4 Q. [573] C'est une personne que vous connaissiez, que
5 vous aviez déjà vue avant, monsieur Tomassi?

6 R. Oui. Oui, oui. Oui.

7 Q. [574] Parfait.

8 R. Bien, dans l'est de Montréal, à un moment donné, on
9 vient qu'on côtoie tous ces gens-là lorsqu'on est
10 dans des activités de financement ou dans des
11 activités de la Chambre de commerce ou des choses
12 comme ça, là, ces gens-là sont tous impliqués, là.

13 Q. [575] O.K. J'ai fait un bon tour d'horizon de
14 certains arrondissements, et là, je parle des
15 arrondissements que vous êtes présent, est-ce que
16 j'en oublie?

17 R. Des arrondissements où est-ce qu'on est présent?

18 Q. [576] Bien, c'est-à-dire que vous avez financé
19 dans l'espoir d'obtenir des contrats? On a fait le
20 tour des arrondissements où est-ce que vous n'êtes
21 pas présent, où est-ce qu'on vous a sollicité ou on
22 vous a invité, que vous avez fait des soumissions
23 de complaisance, mais...

24 R. Tantôt je vous ai parlé de... de complaisance, bon,
25 l'Île-Bizard?

1 Q. **[577]** Oui.

2 R. Bon, l'Île-Bizard, je pense que j'avais eu une
3 demande de monsieur Richard Bélanger, mais c'est
4 parce qu'il était maire, il se présentait pour les
5 élections et j'ai contribué avec un chèque de
6 résidant de mille dollars (1 000 \$), en bonne et
7 due forme. Et c'est ce qui m'a permis, par la
8 suite, là, d'avoir un mandat, en deux mille sept
9 (2007) je pense, là, à l'Île-Bizard, comme j'en
10 parlais tantôt, avec la connivence de Genivar, là.

11 Q. **[578]** Parfait. Est-ce que ça fait le tour des
12 arrondissements?

13 R. Je pense que oui.

14 Q. **[579]** Parfait. Je veux revenir... je veux revenir à
15 Montréal-Est. Vous avez dit que Gilles Thibodeau,
16 c'était lui qui faisait le développement des
17 affaires chez Groupe Séguin avant vous. Gilles
18 Thibodeau a quitté quand?

19 R. En deux mille six (2006).

20 Q. **[580]** En deux mille six (2006). C'est parce que
21 vous avez dit que vous aviez remis de l'argent à
22 monsieur Labrosse, le maire, en deux mille cinq
23 (2005). Je veux juste être sûr de ce que vous
24 dites. Ce n'est pas Gilles Thibodeau qui a remis
25 cet argent-là, c'est plutôt vous?

1 R. Non, je pense que c'était moi parce que, avec
2 Gilles, dans le fond, on avait commencé à... on
3 avait comme commencé à négocier pour racheter plus
4 rapidement ses actions à partir de deux mille cinq
5 (2005). Ce qui fait qu'à ce moment-là, c'était moi
6 qui reprenais un peu plus ses activités au niveau
7 du développement jusqu'à son départ en deux mille
8 six (2006).

9 Q. **[581]** O.K. Dans les arrondissements maintenant, au
10 niveau des cocktails de financement, vous dites,
11 vous en avez fait beaucoup? Oui?

12 R. On en a fait année après année des cocktails de
13 financement là, dans les arrondissements. C'était
14 des événements organisés normalement avec l'achat
15 de billets, des chèques de résidants. Ça, ça se
16 faisait couramment, là.

17 Q. **[582]** Est-ce que vous avez fait uniquement les
18 cocktails de financement dans les arrondissements
19 où est-ce que vous aviez des contrats?

20 R. De façon générale, oui. Mais il pouvait arriver,
21 exemple, pour un membre du comité exécutif qui
22 organisait son cocktail dans son coin, ça ne
23 voulait pas dire nécessairement qu'on était
24 impliqué comme tel comme ingénieur-conseil, mais on
25 pouvait être invité pour prendre quelques billets

1 et puis être présent un peu pour supporter le
2 membre du comité exécutif qu'on connaissait. Ça
3 pouvait arriver. Donc, ce n'était pas
4 nécessairement des arrondissements où on était
5 présent. Puis souvent, c'était aussi des
6 arrondissements qui étaient regroupés. Disons qu'on
7 arrivait, je ne sais pas, moi, dans l'ouest où ça
8 comptait cinq, six arrondissements, bien, ça
9 touchait des arrondissements où on avait un petit
10 peu travaillé. Donc, on était présent également.

11 Q. **[583]** Parfait. Est-ce qu'on vous a déjà sollicité
12 de l'argent non pas pour... non pas pour le
13 financement des partis politiques, mais pour, vous
14 avez donné des cas là, bien précis, des gens qui
15 vous ont sollicité de l'argent pour peut-être avoir
16 l'oreille d'un comité de sélection, mais pour
17 des... pour certains événements, là, pour aider un
18 événement en particulier qui ait lieu, un festival,
19 quoi que ce soit? Est-ce que Groupe Séguin était
20 sollicité également?

21 R. Oui, absolument. Comme dans bien des... comme dans
22 bien des villes, la question, des fois, des
23 tournois de golf, des chambres de commerce. Je ne
24 sais pas, moi, un exemple, la Chambre de commerce
25 invitait le maire Tremblay, un exemple, bien, c'est

1 sûr que, ça, ça nous intéressait d'être à la
2 chambre de commerce. Puis c'est une activité tout à
3 fait normale. Donc, chambres de commerce, des
4 tournois de golf. Il n'y en a pas eu beaucoup à
5 Montréal, mais quand même. Des fois, il y en avait
6 dans certains arrondissements qui, eux,
7 continuaient leur habitude, parce que c'était des
8 villes avant puis ils faisaient leur tournoi de
9 golf. Bon.

10 Mais outre ça, des fois, il y avait des
11 fondations. Des fois, des activités reliées à des
12 fondations. Mettons, exemple, monsieur Sammy
13 Forcillo dans son secteur, il avait un secteur où
14 c'était... il y avait de l'aide aux défavorisés. Ça
15 fait qu'il organisait souvent un petit cocktail
16 pour cette fondation-là. Ça fait que, ça, c'est le
17 genre de chose où on l'encourageait. Mais, ça,
18 c'était un chèque de compagnie. C'était en bonne et
19 due forme. Fait qu'il y avait ce genre d'activité-
20 là. Des fondations, exemple le maire avait toujours
21 le bal pour sa fondation du maire pour ramasser de
22 l'argent. Bon. Ça, c'est le genre de chose où on
23 contribuait. C'était tout à fait normal.

24 Peut-être un événement, un événement qui
25 m'avait un peu plus marqué, c'est lorsqu'il y a eu

1 la visite de la FINA (la Fédération internationale
2 de natation) qui a été un bel événement à Montréal,
3 qui avait des retombées économiques importantes.
4 Cependant, quand c'est arrivé, je pense que toute
5 l'organisation, tout ça, ça devenait difficile,
6 puis, là, il y avait peut-être un problème de
7 rentabilité. Puis à un moment donné, j'avais été
8 appelé par monsieur Trépanier encore une fois qui,
9 lui, les discussions qu'il avait eues avec les
10 membres du comité exécutif, et tout ça, en tout
11 cas, avait su que, finalement, ils avaient peut-
12 être besoin d'aide pour supporter l'organisation.
13 Ça fait qu'il dit : « Écoutez, c'est une bonne
14 occasion, c'est un événement marquant à Montréal.
15 Puis ainsi de suite. Bon. Vous êtes les firmes qui
16 travaillent beaucoup à Montréal, vous avez des
17 beaux projets. » Bon. C'est toujours la même
18 chanson.

19 Et puis finalement, il dit : « On
20 souhaiterait que vous donniez dix mille dollars
21 (10 000 \$). » Ça, c'était en chèque. Ça fait qu'on
22 avait contribué pour dix mille dollars (10 000 \$)
23 pour la FINA. Évidemment, il dit : « Écoute, je
24 vais solliciter les autres firmes d'ingénieurs-
25 conseils aussi là, au moins ça va pouvoir

1 supporter... C'est un bel événement, c'est
2 intéressant, puis vous allez pouvoir inviter des
3 clients. ». « Bon, ... » j'ai dit « ... c'est
4 correct. » ça fait qu'on l'avait fait. Mais peu de
5 temps après, peut-être une semaine ou deux, il m'a
6 rappelé encore de nouveau parce que là ça semblait
7 encore serré puis il me redemandait un autre dix
8 mille dollars (10 000 \$). Ça fait que j'avais,
9 comme il l'avait fait aux autres, semble-t-il, ça
10 fait que j'avais accepté de contribuer, mais
11 c'était un chèque de compagnie donc en bonne et due
12 forme. C'est peut-être un des événements qui était
13 plus marquant comme tel.

14 Q. **[584]** Donc sollicité directement par monsieur
15 Trépanier, là.

16 R. Oui, c'est ça.

17 Q. **[585]** Vous souvenez-vous de l'année de ça?

18 R. Bien deux mille cinq (2005) je pense.

19 Q. **[586]** Deux mille cinq (2005). Donc deux chèques du
20 Groupe Séguin de dix mille dollars (10 000 \$).

21 R. C'est ça.

22 Q. **[587]** Parfait.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[588]** Est-ce que monsieur Trépanier vous a dit
25 qu'il va vous repayer à quelque part sur certains

1 contrats ou si c'était vraiment plutôt en termes
2 généraux que...

3 R. Bien, tu sais, avec la chanson qu'il m'avait contée
4 « Regarde, tu as déjà des projets, des beaux
5 projets qui s'en viennent. » ainsi de suite. Un
6 chèque de compagnie c'est une dépense, c'est une
7 bonne cause. Des fois, si c'était juste ce genre de
8 choses-là pour lesquelles on était sollicités, ça
9 je pense que ça serait tout à fait normal par
10 rapport au reste, là.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[589]** Avez-vous déjà été sollicité directement pour
13 de bons montants par le parti Vision Montréal?

14 R. Euh... Vision Montréal, comme je vous l'avais dit,
15 on était assez impliqués avec Vision Montréal avant
16 deux mille un (2001), donc c'est sûr qu'à ces
17 moments-là, je ne me souviens pas les montants et
18 tout ça parce que ça fait déjà un bout de temps,
19 mais on avait contribué dans ce temps-là par des
20 chèques, par de l'argent comptant aussi dans ces
21 années-là. Mais ça c'est vague dans mon souvenir
22 puis c'était mon associé qui s'occupait de ça avant
23 moi, avant deux mille un (2001) évidemment.

24 Évidemment, par la suite quand l'Union
25 Montréal a pris le pouvoir bien, évidemment, moi

1 j'ai plutôt tenté de me rapprocher du côté de Union
2 Montréal et comme je vous l'ai expliqué, les
3 rencontres que j'ai eues, mon implication et par la
4 suite, bon, ma participation au processus, m'ont
5 amené à être plus prêt de Union Montréal que de
6 Vision Montréal.

7 Par contre, on continuait toujours, année
8 après année, à être présent à quelques occasions,
9 des petits cocktails de financement standards avec
10 des chèques de résidents, des choses fort simples.
11 La même chose pour deux mille cinq (2005), il n'y a
12 pas eu rien de spécial, deux mille six (2006), deux
13 mille sept (2007).

14 En deux mille huit (2008) on a commencé à
15 avoir des rapprochements avec Benoît Labonté,
16 notamment, puis certains de ses organisateurs, pour
17 se préparer pour les élections deux mille neuf
18 (2009). Et puis, si ma mémoire est bonne, en deux
19 mille neuf (2009), c'était toujours dans la
20 continuité de se préparer, puis vous comprendrez
21 qu'à partir du moment où en deux mille huit (2008)
22 il commençait à avoir un peu de changement qui
23 s'amenait, monsieur Zampino était parti puis on
24 sentait que c'était fébrile tout ça, là, j'ai gardé
25 des contacts aussi un peu avec Vision Montréal à ce

1 moment-là, et j'avais eu la visite de monsieur
2 Michel Petit qui était l'organisateur de monsieur
3 Labonté qui m'avait dit : « Regarde, on se prépare
4 pour les élections, on va avoir besoin d'un coup de
5 main de votre part. Vous ne serez pas le seul
6 sollicité, il va y avoir des entrepreneurs aussi
7 et... ». En même temps, moi je me disais ça va me
8 permettre d'avoir, dépendant comme ça va tourner
9 pour les élections deux mille neuf (2009), d'avoir
10 une porte de sortie d'une certaine façon. Ça fait
11 qu'il m'avait dit : « Écoute...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[590]** Je dirais plutôt une porte d'entrée?

14 R. D'accord, une porte d'entrée. Une porte de sortie
15 d'un côté puis une porte d'entrée de l'autre, là.
16 Excusez-moi... Alors donc j'ai rencontré monsieur
17 Petit puis il m'avait dit : « Écoutez, dans le
18 contexte on souhaiterait, vous étiez bien impliqué
19 dans le temps de Vision Montréal, vous avez réussi
20 à vous positionner, bon, on souhaiterait que vous
21 puissiez contribuer. » Et il m'avait demandé à ce
22 moment-là vingt-cinq mille dollars (25 000 \$). Ça
23 fait que j'ai dit : « O.K. C'est un montant
24 important... » mais il dit : « Écoute, tu ne seras
25 pas le seul ingénieur-conseil, on en sollicite

1 d'autres à vingt-cinq mille (25 000 \$), d'autres à
2 cinquante mille (50 000), mais toi tu es dans les
3 plus petites firmes. ». J'ai dit : « O.K. Je pense
4 que... »

5 Q. **[591]** Monsieur Lalonde, vous dites toujours, on
6 vous dit tout le temps pour vous rassurer que vous
7 ne serez pas le seul. Mais même si vous aviez été
8 le seul, ça aurait changé quoi?

9 R. Bien c'était impossible que j'aurais été le seul,
10 la seule firme sollicitée dans le cadre de
11 l'ensemble des mandats à Montréal. C'était parce
12 que dans le temps de Vision Montréal lorsqu'ils
13 nous sollicitaient, on n'était pas les seules
14 firmes qui étaient sollicitées, là. Ça fait que
15 c'était tout à fait normal qu'ils en sollicitent
16 plusieurs autres là, t'sais. Il m'a dit que : « Ça
17 va être les grandes firmes ».

18 Q. **[592]** Et pourquoi pensez... et pourquoi est-ce
19 qu'on vous disait ça?

20 R. Bien, ils font...

21 Q. **[593]** « Vous ne serez pas le seul ».

22 R. ... ils font leur vente, là, aussi dans tout ça, il
23 faut comprendre. Puis moi, j'ai dit : « O.K.
24 J'espère que je ne serai pas le seul ». Il dit :
25 « Non, non, regarde, t'as les autres firmes, il

1 dit, il y a plusieurs grandes autres firmes qui
2 vont être sollicitées, inquiètes-toi pas avec ça ».
3 Et moi, je faisais confiance aussi au processus,
4 là.

5 Et, bon, j'ai accepté de verser le vingt-
6 cinq mille dollars (25 000 \$). Il m'avait dit
7 également que les entrepreneurs seraient
8 sollicités, il m'a dit notamment qu'il était pour
9 rencontrer monsieur Nick Milioto. Moi, j'avais
10 croisé monsieur Milioto, il m'avait confirmé ça
11 qu'effectivement il l'avait sollicité puis... Et
12 même, j'avais demandé si c'était possible qu'on
13 puisse croiser monsieur Labonté. Ça fait qu'on
14 avait eu une petite rencontre, là, juste pour
15 saluer monsieur Labonté pour qu'il voit bien qu'on
16 était là là, sans parler d'argent nécessairement.
17 Et par la suite, j'ai eu une autre rencontre avec
18 monsieur Petit pour lui remettre, en bonne et due
19 forme, le vingt-cinq mille dollars (25 000 \$)
20 comptant en un seul versement.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. [594] Je vais vous montrer une feuille de temps que
23 vous nous avez remise. À l'onglet 9, Madame
24 Blanchette, du cahier du vingt et un (21), peut-
25 être juste, si on comprend, c'est la semaine qui

1 fini le onze (11) juillet deux mille neuf (2009) et
2 vous avez effectivement mis une rencontre pour le
3 jeudi.

4 R. C'est ça, jeudi le neuf... le neuf (9) juillet.

5 Q. **[595]** Donc, la rencontre, vous souvenez-vous où
6 est-ce qu'elle a eu lieu?

7 R. À mon bureau.

8 Q. **[596]** À votre bureau. Et est-ce que c'est la
9 fameuse rencontre où est-ce que vous allez remettre
10 l'argent ou c'est la rencontre...

11 R. Non, c'est la rencontre... de mémoire, c'est la
12 rencontre où il m'avait demandé et je l'ai
13 rencontré par la suite, là, je pense, dans le mois
14 d'août.

15 Q. **[597]** La somme d'argent va être remise à quel
16 endroit? Vous souvenez-vous?

17 R. Encore à mon bureau.

18 Q. **[598]** Encore à votre bureau.

19 R. Il est venu me voir à mon bureau. Exactement.

20 Q. **[599]** Et vous l'avez donné en un seul versement?

21 R. Oui.

22 Q. **[600]** En argent comptant?

23 R. Oui.

24 Q. **[601]** Alors, feuille de temps se terminant le onze
25 (11) juillet deux mille neuf (2009), je vais la

1 coter sous 33P-373.

2

3 33P-373 : Feuille de temps du 11 juillet 2009

4

5 Autre chose par rapport à Vision Montréal pour
6 l'élection de deux mille neuf (2009), j'entends?

7 R. Pour l'élection de deux mille neuf (2009)! Pour
8 Vision Montréal, non.

9 Q. **[602]** Pour Vision Montréal, non.

10 R. Non.

11 Q. **[603]** Parfait. Donc, avant de passer sur un autre
12 sujet, Madame la Présidente, il est trois heures
13 cinq (15 h 05).

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16

17 LA GREFFIÈRE :

18 Monsieur Lalonde, vous êtes toujours sous le même
19 serment.

20 R. Merci.

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[604]** Alors, juste avant de clore l'épisode de
23 Michel Petit, peut-être juste pour être... juste
24 être vraiment sûr que j'ai bien compris ce que vous
25 avez dit. Alors, Michel Petit va solliciter vingt-

1 cinq mille dollars (25 000 \$) de votre part...

2 R. Oui.

3 Q. **[605]** ... pour le financement de Vision Montréal...

4 R. Pour Vision Montréal au nom de Benoit Labonté.

5 Q. **[606]** ... pour l'élection de novembre deux mille
6 neuf (2009).

7 R. C'est ça.

8 Q. **[607]** O.K. Vous avez également l'information que
9 des entrepreneurs également ont été sollicités.

10 R. C'est ça.

11 Q. **[608]** Vous avez cette information-là de la part de
12 monsieur?

13 R. Monsieur Petit me dit qu'il va solliciter également
14 les entrepreneurs, il va parler à Nick Milioto.

15 Q. **[609]** O.K.

16 R. Moi, j'ai croisé monsieur Milioto qui m'a confirmé,
17 il a dit, effectivement, qu'il était pour ramasser
18 lui aussi vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) pour
19 le groupe des entrepreneurs. Mais, par la suite,
20 ça, c'est lui qui s'est occupé de ça.

21 Q. **[610]** Mais, il vous confirme devoir verser...

22 R. Oui, oui, oui, que...

23 Q. **[611]** ... ou d'avoir versé?

24 R. Non, de devoir lui aussi verser vingt-cinq mille
25 dollars (25 000 \$) avec le groupe des entrepre-

1 neurs. Et par la suite, comme je le disais, j'avais
2 eu une petite rencontre vite faite avec monsieur
3 Labonté, et même monsieur Milioto était présent,
4 juste pour confirmer nos... pas les montants, mais
5 plutôt le fait qu'on était là pour l'appuyer. Et
6 par la suite, bon, c'est ça, dans les mêmes délais
7 à tout le moins, j'ai rencontré monsieur Petit et
8 je lui ai remis le vingt-cinq mille dollars
9 (25 000 \$) auquel je m'étais engagé en argent
10 comptant, à mon bureau, encore une fois.

11 Q. **[612]** O.K.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[613]** Quand vous dites que vous avez eu une
14 rencontre avec monsieur Labonté et monsieur Milioto
15 « pour confirmer notre présence », vous voulez dire
16 présence physique ou monétaire?

17 R. En fait, ce que je voulais faire, c'est que j'avais
18 demandé à monsieur Petit, j'ai dit : « Ce serait
19 intéressant si on pouvait juste jaser avec monsieur
20 Labonté ». Comme je disais, je l'avais déjà
21 rencontré en deux mille huit (2008) à quelques
22 occasions, c'était comme un cheminement normal vers
23 les élections, bien, j'ai dit : « Une petite visite
24 de courtoisie, s'il avait la chance de venir nous
25 voir ». Ça fait qu'on avait organisé une petite

1 rencontre très vite faite, un café à mon bureau où
2 monsieur Labonté était... était venu et monsieur
3 Milioto aussi. On s'est croisé, on s'est salué,
4 puis c'était juste pour confirmer qu'on était là
5 pour supporter tout ça.

6 Q. **[614]** Alors, si je comprends bien, cette petite
7 visite de courtoisie ou ce petit café, au fond,
8 tout est souvent dans le non-dit j'imagine dans ces
9 histoires-là.

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[615]** J'ai l'impression que ça voulait dire - et
12 détrompez-moi si je fais erreur - on est là
13 physiquement, mais... et financièrement aussi, mais
14 on veut être là... on veut avoir un retour.

15 R. C'est ce que ça veut dire, c'est ça.

16 Q. **[616]** O.K. Et qu'est-ce que... comment a réagi
17 monsieur Labonté?

18 R. Ça n'a pas été plus loin que de jaser, on est là,
19 on se présente « les élections s'annoncent bien, on
20 va essayer de travailler fort pour gagner ».

21 Évidemment, nous autres dans notre tête, on se
22 disait l'Union Montréal est encore fort, mais
23 disons que vaut mieux être précautionneux que
24 moins. Et c'est tout simplement ça, ça n'a pas été
25 plus compliqué que ça, une rencontre de courtoisie,

1 on s'entend. « Merci beaucoup. Bonjour »

2 Q. **[617]** Une rencontre d'affaires.

3 R. Oui.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. **[618]** Vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) de la
6 part du Groupe Lalonde.

7 R. Génius, oui, effectivement.

8 Q. **[619]** Génius. Vingt-cinq mille (25 000 \$) de la
9 part d'un entrepreneur en construction qui est
10 Mivela Constructions, mais, en tout cas...

11 R. Qu'il a dû faire là, moi, je ne l'ai pas vu là.

12 Q. **[620]** ... c'est l'information que vous aviez là.

13 R. C'est ça.

14 Q. **[621]** Vous l'avez, je m'excuse d'employer
15 l'expression populaire, mais de la bouche du
16 cheval, c'est monsieur Milioto qui vous le dit là.

17 R. C'est ça. Hum, hum. Hum, hum.

18 Q. **[622]** Pour Vision... pour Vision Montréal, ce qu'on
19 a compris que, vous et monsieur Milioto également
20 parce que vous avez parlé de lui, vous l'avez
21 côtoyé dans beaucoup d'activités d'Union Montréal.

22 R. Oui, effectivement.

23 Q. **[623]** C'est quoi ce changement soudain-là? C'est
24 que ça ne va pas bien pour Union Montréal à l'été
25 deux mille neuf (2009)?

1 R. Non. C'est parce que, dans le fond, dans toutes ces
2 situations-là, je pense qu'on avait, comme hommes
3 d'affaires, analysé l'avenir puis essayé d'être
4 prévoyant si tel aurait pu être le cas. C'est juste
5 ça là. À un moment donné, on prend des décisions
6 comme ça puis... Et d'autre part, nous, on avait
7 toujours été derrière Vision Montréal avant les
8 années deux mille un (2001), donc on se disait « si
9 jamais il y a quelque chose qui se passe autrement,
10 bien, on sera... on sera dans les parages ».

11 Q. **[624]** Est-ce que c'est quelque chose d'envisageable
12 - et je vous parle d'expérience, je reste au
13 municipal, toujours au municipal...

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[625]** ... - de financer deux équipes...

16 R. C'est...

17 Q. **[626]** ... dans une municipalité quelconque?

18 R. Ça ne m'est pas arrivé souvent, mais c'est déjà
19 arrivé.

20 Q. **[627]** Parce qu'on comprend qu'en deux mille neuf
21 (2009) là vous contribuez pour Union Montréal,
22 Groupe Séguin contribue là. En tout cas, j'ai fait
23 le tour avec vous là et...

24 R. Bien, c'était dans le... particulièrement dans le
25 trois pour cent (3 %) pour le central...

1 Q. **[628]** Oui.

2 R. ... et le reste, c'étaient les arrondissements.

3 Q. **[629]** Parfait. Je vous ai posé la question, un peu
4 avant qu'on aille à Vision Montréal, si ça faisait
5 le tour des arrondissements. Est-ce que vous avez
6 pris... est-ce que vous avez pu y réfléchir et est-
7 ce qu'il y a d'autres arrondissements pour lesquels
8 vous avez dû faire du financement? Quelque chose
9 qui sort de l'ordinaire, là. Pas un petit cocktail,
10 là...

11 R. Une chose qui sort de l'ordinaire, non. Les
12 arrondissements les plus proches... Il y a peut-
13 être Hochelaga-Maisonneuve, ça fait que... C'est
14 vrai, Hochelaga-Maisonneuve, où j'ai eu une
15 rencontre avec monsieur Richer Dompierre, pour
16 Union Montréal, pour un montant de deux mille
17 dollars (2 000 \$), à sa demande, que je lui ai
18 remis. Mais à part de ça, je pense que ça fait le
19 tour.

20 J'ai été impliqué peut-être dans d'autres
21 arrondissements, mais toujours en termes de
22 complaisance, là. Comme exemple, Côte St-Luc, ça
23 c'en est un aussi que j'ai été impliqué en
24 complaisance, mais que je n'ai pas eu à contribuer
25 politiquement, là. Ça c'était avec CIMA, notamment,

1 qui était dans ce secteur-là. Comme je le disais
2 tantôt, les firmes, on avait tous chacun un peu
3 notre secteur d'activité naturel, et à un moment
4 donné ils pouvaient faire appel à d'autres firmes
5 pour les supporter dans les appels d'offres sur
6 invitation.

7 Q. **[630]** À Côte St-Luc, ce que vous nous dites, ce
8 n'est carrément pas chez vous, là.

9 R. Non. Ce n'était pas mon secteur du tout.

10 Q. **[631]** Ce n'est carrément pas un arrondissement.

11 R. C'est ça. C'est ça.

12 Q. **[632]** Et on vous a demandé de faire une soumission
13 de complaisance?

14 R. Absolument.

15 Q. **[633]** Parfait. Puis ça, est-ce que c'était un
16 contrat au niveau de l'arrondissement?

17 R. Un contrat au niveau de l'arrondissement. C'est ça.
18 C'était un représentant de CIMA qui m'avait appelé.
19 Jacques Gagnon, si ma mémoire est bonne.

20 Q. **[634]** O.K. Autre arrondissement? Est-ce que ça
21 termine?

22 R. Je pense que oui.

23 Q. **[635]** Je vais aller avec vous dans d'autres
24 municipalités. Visiblement, nous allons aller au
25 MTQ demain, compte tenu de l'heure. Alors je vais

1 faire certaines municipalités avec vous. Et vous
2 êtes à Pointe-aux-Trembles, donc vous êtes dans
3 l'est de la ville. Est-ce que, essentiellement, les
4 municipalités - vous êtes présent - géographique-
5 ment, elles se situent où? Couronne nord, rive sud,
6 est, ouest, pouvez-vous nous situer...

7 R. Particulièrement couronne nord, là. À cause,
8 partiellement, de notre bureau à Mirabel. Mais
9 disons que c'était naturel, la couronne nord, parce
10 que moi je suis natif de la région de Deux-
11 Montagnes Mirabel, puis à l'époque, mon associé,
12 mon ex-associé, Gilles Thibodeau, lui il était plus
13 du secteur Lanaudière. Ça fait que c'est pour ça
14 qu'on a un peu gravité dans ces secteurs-là
15 proprement dits.

16 Q. **[636]** O.K. Avant d'entrer dans la couronne nord,
17 est-ce que vous étiez un petit peu présent sur la
18 rive sud de Montréal? Je parle du Groupe Séguin.

19 R. Pas... Pas vraiment. On a eu, à un moment donné, on
20 avait un associé, ça c'est avant les années deux
21 mille (2000), je dirais, un associé qui était de
22 Saint-Mathieu... de... dans le coin de Saint-
23 Mathieu-de-Beloeil, dans ce coin-là. Puis on avait
24 réussi à avoir des petits mandats, dans ce temps-
25 là, à cause de lui, comme tel. Ça fait qu'on

1 était... On a travaillé un petit peu dans quelques
2 municipalités le long de la rivière Richelieu. Mais
3 aussitôt qu'il est décédé, ça a comme... On a comme
4 perdu un peu nos liens avec les personnes qui
5 étaient là, ça fait qu'on n'a pas vraiment
6 retravaillé dans ce coin-là.

7 Q. **[637]** Donc, essentiellement, si je résume ce que
8 vous venez de dire, vous n'êtes presque pas sur la
9 rive sud, vous êtes essentiellement sur l'île de
10 Montréal, et beaucoup dans les arrondissements de
11 l'est, et vous êtes également sur la rive nord.

12 R. C'est ça. Exactement.

13 Q. **[638]** Sur la couronne nord.

14 R. C'est ça.

15 Q. **[639]** O.K.

16 R. Sur la rive sud, sans vous interrompre, notre
17 bureau qu'on avait à Candiac, que j'avais présenté,
18 c'était surtout pour les projets du ministère des
19 Transports, là.

20 Q. **[640]** O.K.

21 R. À cause de la régionalisation, là.

22 Q. **[641]** Mais moi je vous parle des municipalités sur
23 la rive sud. Presque pas présent?

24 R. Non. Sauf qu'on a eu à participer...

25 Q. **[642]** Oui. J'y viendrai. Avant qu'on commence la

1 rive nord, la couronne nord, d'autres endroits au
2 Québec où est-ce que Groupe Séguin... Puis je ne
3 parle pas du ministère des Transports. Je parle de
4 d'autres municipalités.

5 R. Non. Nous autres, c'était vraiment Montréal et la
6 région métropolitaine, là. Pour l'ampleur de firme
7 qu'on avait, c'était amplement suffisant pour nos
8 besoins.

9 Q. **[643]** Alors, je vais commencer... Peut-être nous
10 dire, dans un premier temps, nous faire la liste
11 des principales municipalités sur la couronne nord
12 où est-ce que Groupe Séguin est présent, où est-ce
13 que ça vaut la peine, puis également, où est-ce que
14 vous avez des contrats puis où est-ce que,
15 également, vous avez dû faire du financement de
16 partis politiques municipaux. D'accord? Puis après
17 ça on les prendra un à un, mais on va commencer
18 avec votre liste.

19 R. Il y en a dans les municipalités dans lesquelles je
20 travaille, il y en a d'autres où je n'ai pas, peut-
21 être pas nécessairement travaillé, là.

22 Q. **[644]** Bien, peut-être un petit peu comme... Puis
23 également, s'il y en a, comme on a fait avec les
24 arrondissements, où est-ce que vous avez pu être en
25 complaisance. Si tel est le cas, là, bien entendu.

1 R. Bon. Si je commence vers l'ouest, Saint-Eustache,
2 on travaillait à Saint-Eustache. Boisbriand.
3 Mirabel. Bois-des-Filion. Lorraine. Charlemagne.
4 Mascouche, mais ça on n'a pas... on n'a pas... On
5 avait travaillé dans les années quatre-vingt-dix
6 (90), deux mille (2000), mais on n'a pas
7 retravaillé par la suite. Sainte-Julienne. Il y a
8 eu une époque où on a travaillé beaucoup dans la
9 région de Lanaudière, dans des petites
10 municipalités, mais surtout dans le cadre du
11 programme d'assainissement des eaux. Par la suite,
12 ça s'est un peu estompé au niveau des projets
13 municipaux, puis on était moins présent dans ces
14 municipalités-là.

15 Q. **[645]** D'autres municipalités? Je vais commencer
16 avec une municipalité qui est la deuxième plus
17 grande ville du Québec, à savoir Laval. Est-ce que
18 Groupe Séguin a déjà travaillé à Laval?

19 R. Non.

20 Q. **[646]** Est-ce qu'il y a une raison particulière
21 pourquoi vous n'avez jamais travaillé à Laval?

22 R. Parce que... bien, pour la Ville de Laval, non. On
23 a eu quelques projets privés avec des promoteurs,
24 ça c'est autre chose.

25 Q. **[647]** Oui, oui, je parle de...

1 R. Mais pour le municipal, non, parce qu'on n'avait
2 pas de bureau à Laval puis ça prenait un bureau à
3 Laval pour pouvoir travailler à Laval. Et on
4 n'avait pas de bureau puis, évidemment, je n'avais
5 pas... notre firme n'avait pas la capacité d'ouvrir
6 un autre bureau, là, on avait déjà un bureau à
7 Mirabel. Et, en plus, il y avait déjà beaucoup de
8 firmes d'implantées à Laval comme telle, ça fait
9 que... On était déjà très occupé dans nos autres
10 secteurs d'activités, là, nos autres municipalités.

11 Q. **[648]** Ça fait que Laval, jamais?

12 R. Non.

13 Q. **[649]** Sauf des promoteurs privés peut-être?

14 R. Des promoteurs, c'est ça.

15 Q. **[650]** Parfait. Je vais commencer tout de suite avec
16 une municipalité, qui est Boisbriand. Puis je vous
17 avise déjà que je reviendrai, pour une partie de
18 votre témoignage, plus tard, sur Boisbriand, qui va
19 être demain. Mais juste, là, vraiment, je veux
20 juste vous... on ne parlera pas de l'usine
21 d'épuration, je veux juste rester sur le
22 financement en tant que tel.

23 R. D'accord.

24 Q. **[651]** Puis les contrats que vous avez pu avoir à
25 Boisbriand.

1 R. Boisbriand, on a commencé à être impliqué dans les
2 années quatre-vingt-dix-sept (97), là, dans ces
3 coins-là. On avait un ingénieur qui connaissait des
4 gens là-bas, ça fait qu'on avait réussi à pouvoir
5 travailler là. On avait, évidemment, contribué,
6 dans ces années-là aussi, au niveau politique. Mais
7 disons qu'à mon souvenir, Boisbriand s'étend...
8 donc, jusqu'en deux mille un (2001), là. En deux
9 mille cinq (2005), où là j'ai personnellement
10 contribué, à la demande de monsieur Jean-Guy
11 Gagnon...

12 Q. **[652]** Qui était qui, lui, Jean-Guy Gagnon?

13 R. Qui était l'organisateur politique de madame Sylvie
14 St-Jean. J'avais contribué pour cinq mille dollars
15 (5 000 \$) en argent comptant.

16 Q. **[653]** Quand, pour quelle élection?

17 R. Deux mille cinq (2005).

18 Q. **[654]** Pour l'élection de deux mille cinq (2005).

19 R. C'est ça. Et, par la suite, on a eu quelques
20 mandats mais pas vraiment beaucoup, c'était plutôt
21 des petits mandats, je pense qu'on en a eu un en
22 deux mille six (2006) puis après ça, en deux mille
23 huit (2008), on en a eu plusieurs, mais c'était
24 tous des petits mandats, là, en bas de vingt-cinq
25 mille (25 000 \$), ça fait que... c'était quand même

1 intéressant mais disons que c'était des plus petits
2 mandats qu'on avait eus.

3 Q. **[655]** Dans ces municipalités-là, Monsieur Lalonde,
4 est-ce qu'à l'instar des arrondissements, ça peut
5 devenir des fiefs, là, il y a des firmes de génie
6 qui sont là, qui sont installées là depuis des
7 années et que c'est... il faut frayer son chemin,
8 là, pour rentrer là?

9 R. En fait, c'est la même chose que je l'ai expliquée
10 pour les arrondissements. Parce qu'il faut penser
11 que les arrondissements, à Montréal, c'était des
12 anciennes villes dans certains cas et chacun avait
13 son territoire naturel, et c'est la même chose pour
14 les municipalités. Les municipalités donc, quand tu
15 es implanté dans une municipalité puis tu donnes un
16 bon service puis qu'en plus, tu contribues
17 politiquement, bien, tu t'assures une certaine
18 continuité par la suite dans la ville au niveau des
19 mandats.

20 Q. **[656]** Puis, Boisbriand, qui... quand vous avez
21 contribué, en deux mille cinq (2005), qui était
22 présent dans cette municipalité-là?

23 R. Je crois que c'était...

24 Q. **[657]** En termes de firmes de génie, là j'entend.

25 R. ... BPR, Triax puis Roche, si ma mémoire est bonne.

1 Q. [658] O.K. Est-ce qu'il y a des appels qui sont
2 faits aux autres firmes en disant : « Écoute, tu
3 contribues pour qui, toi »? Est-ce que vous vous...
4 comment je pourrais dire? Comment ça fonctionne, en
5 disant : « Regarde, on se met-tu deux, trois firmes
6 puis on va soutenir telle équipe, telle équipe » ou
7 vous êtes carrément en compétition? Ça fonctionne
8 comment?

9 R. Non, disons que si, l'organisateur politique, on
10 est sollicité puis que, finalement, il dit :
11 « Regarde, vous allez être deux firmes », bien, on
12 connaît, évidemment, qui est l'autre firme avec qui
13 on va... on va travailler. Mais, dans le cas
14 contraire, s'il y a juste une firme dans une petite
15 municipalité, ça s'arrête là, tu sais, s'il n'y a
16 pas plus d'ouvrage que ça à donner, on va s'en
17 tenir à une firme. Mais, s'il y a plus de travail à
18 donner puis les besoins pour la campagne électorale
19 sont importants, donc ça prend plus de firmes pour
20 soutenir tout ça, bien, à ce moment-là,
21 l'organisateur peut dire : « Regarde, vous allez
22 être deux, trois firmes, voici les firmes avec
23 lesquelles on va travailler. » Ça fait que ça
24 pouvait arriver ça, qu'on avait un peu le plan de
25 match au niveau de l'organisation électorale.

1 Q. **[659]** Des villes, là, comme la grosseur de
2 Boisbriand, puis j'irai dans d'autres villes, ce
3 n'est pas des villages, ça a quand même une bonne
4 population, ça a quand même beaucoup... ça a pas
5 mal d'infrastructures. J'imagine que des
6 contrats... des appels d'offres sur invitation, il
7 doit y en avoir pas mal, là, puis... juste une
8 firme, j'ai un petit peu de misère à...

9 R. Oui, mais...

10 Q. **[660]** ... vous suivre là-dessus.

11 R. C'est ça, mais dans des petites municipalités, sur
12 la Couronne Nord, dans certains cas, ce n'était pas
13 nécessaire qu'il y ait plus de firmes, il n'y avait
14 pas beaucoup de projets, à proprement dit, là.
15 Mais, dans le cas de Boisbriand, je vous disais,
16 bon, qu'il y avait au moins deux firmes. Mais, moi,
17 dans mon cas, ça a été plus dans les années deux
18 mille cinq (2005) à deux mille neuf (2009), plus
19 des petits mandats de gré à gré, donc... c'est ce
20 que j'ai pu avoir comme part dans la municipalité,
21 là.

22 Q. **[661]** Et ça, ces contrats-là, de gré à gré, les
23 petits contrats, vous les avez eus suite au montant
24 d'argent que vous avez donné à monsieur Gagnon pour
25 l'équipe de madame St-Jean?

1 R. Je les ai eus parce que probablement que... quand
2 c'est le temps de donner des mandats de gré à gré
3 c'est les élus qui décident des firmes à qui donner
4 des mandats de gré à gré. Puis, souvent, on est des
5 firmes qualifiées dans la municipalité pour les
6 mandats sur invitation ou de gré à gré.

7 Q. **[662]** Vous vous êtes qualifié comment à Boisbriand
8 si vous n'étiez pas là avant deux mille cinq
9 (2005)?

10 R. Non, mais à partir du moment où on avait contribué,
11 à ce moment-là, on était comme une des firmes qui
12 pouvaient être invitées à l'occasion ou avoir des
13 mandats de gré à gré. Puis c'est ce qu'on a eu. On
14 a eu des mandats de gré à gré, des petits mandats
15 de gré à gré.

16 Q. **[663]** Donc, ça veut dire que, pour obtenir des
17 contrats de gré à gré, il faut financer le parti
18 politique, c'est ça que vous nous dites?

19 R. Bien, disons que ça facilite les choses.

20 Q. **[664]** Parfait.

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. **[665]** Vous dites donc que, dans Boisbriand, il y
23 avait donc un appel de qualifications d'abord pour
24 qualifier les firmes?

25 R. Non, mais c'est parce que quand je dis

1 « qualifier », c'est que le conseil décide, bien,
2 les firmes qu'on considère qualifiées pour
3 travailler chez nous, c'est trois firmes, c'est ces
4 trois firmes-là qu'on veut inviter ou deux firmes.

5 Q. [666] Et, ça, ça ne se fait pas par un examen
6 d'abord des compétences techniques de la firme?
7 C'est le conseil qui décide?

8 R. Ça peut se faire.

9 Q. [667] Ça peut se faire.

10 R. Ça peut se faire. Il y a des villes qui le font ça.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. [668] Ça, c'est suite à deux mille cinq (2005).
13 Est-ce que vous allez continuer après ces petits
14 mandats-là de faire du financement dans cette
15 ville-là?

16 R. Bien, en fait, en deux mille neuf (2009), j'avais
17 comme réalisé que, finalement, j'aurais voulu
18 prendre peut-être un peu plus de place dans
19 Boisbriand, mais je ne pense pas que j'y étais
20 bienvenu. C'est-à-dire, je pense que les autres
21 firmes avaient plus de place. Même si à certains
22 moments, j'avais été accommodant pour elles dans
23 d'autres appels d'offres. Finalement, en deux mille
24 neuf (2009), quand j'ai vu ça, j'ai dit, bon, peut-
25 être que je serais mieux de contribuer à un autre

1 parti. Et finalement j'avais été approché par les
2 représentants de l'opposition qui se sont
3 présentés, donc l'équipe de madame Cordato. Et
4 c'est Patrick Thiffault qui m'avait approché.

5 Q. **[669]** Il va faire ça quand, Monsieur Lalonde, cette
6 approche-là?

7 R. En deux mille neuf (2009), à l'été deux mille neuf
8 (2009). Et puis il m'avait dit que CIMA serait
9 également dans les parages comme ingénieur-conseil.
10 Et il m'avait demandé - je dis bien de mémoire,
11 parce que j'ai eu tellement de municipalités -
12 entre quinze et vingt mille dollars (15-20 000 \$) à
13 peu près pour l'élection deux mille neuf (2009),
14 que j'avais accepté de contribuer.

15 Q. **[670]** Vous souvenez-vous à quel moment, de quelle
16 façon, à quel endroit vous avez pu remettre cette
17 somme d'argent-là?

18 R. C'était en argent comptant. Et c'était... Je pense
19 que je l'ai croisé à Rosemère dans un stationne-
20 ment, pas loin du centre d'achats, quelque chose
21 comme...

22 Q. **[671]** Vous dites entre quinze et vingt mille
23 dollars (15-20 000 \$). Êtes-vous en mesure d'être
24 plus précis? Ça ne fait pas tellement longtemps.
25 Ça, c'est en deux mille neuf (2009).

1 R. Ça fait rien, ça demeure pas moins que, comme j'ai
2 eu tellement de contributions à faire. Il me semble
3 que c'est entre quinze et vingt mille dollars
4 (15-20 000 \$). C'était peut-être plus proche de
5 vingt mille (20 000 \$). Mais il me semble que
6 c'était entre quinze et vingt mille dollars
7 (15-20 000 \$).

8 Q. **[672]** Parfait. Une fois l'élection deux mille neuf
9 (2009) passée, est-ce que le parti pour lequel vous
10 avez contribué a pris le pouvoir?

11 R. Oui. Oui, il a pris le pouvoir.

12 Q. **[673]** Est-ce que ça s'est reflété sur l'obtention
13 de contrats?

14 R. Là, on revient toujours à la même chose. On est à
15 la fin deux mille neuf (2009), début deux mille dix
16 (2010) où le contexte commence à changer. Je pense
17 qu'au début deux mille dix (2010), j'ai réussi à
18 avoir un mandat, un petit mandat entre vingt-cinq
19 et cent mille (25-100 000 \$). Et puis par la suite,
20 quelques petits mandats de gré à gré, mais rien de
21 plus, parce que le contexte avait changé, puis on
22 ne se parlait plus entre les firmes. On était
23 réservés disons.

24 Q. **[674]** On était réservés. Ça clôt pour Boisbriand?

25 R. Oui.

1 Q. **[675]** Je vais aller à la municipalité juste à côté,
2 municipalité de Lorraine. Est-ce qu'il y a quelque
3 chose de particulier dans cette municipalité-là?

4 R. Lorraine, c'est une municipalité où notre firme ne
5 travaillait pas. Il y avait déjà d'autres firmes
6 qui étaient présentes. Je pense qu'à l'époque
7 c'était Dessau et Tecsuit, si ma mémoire est bonne.
8 Mais, bref, il y avait une nouvelle équipe qui se
9 présentait en deux mille neuf (2009). Et j'avais
10 oui-dire qu'elle était complètement nouvelle, cette
11 équipe-là, qui avait peut-être des chances de
12 passer. Mais c'était quand même... c'était quand
13 même... ce n'était pas évident. On parle de
14 politique puis de choix électoral, tout ça.

15 Ça fait qu'on m'avait dit : « Écoute, si ça
16 t'intéresse, bien, tu peux embarquer. » Et on
17 m'avait dit : « Écoute, tu parles à Michel
18 Beausoleil. » Ça fait que j'ai parlé à Michel
19 Beausoleil que j'ai rencontré. Il m'a dit :
20 « Regarde, on va... si ça t'intéresse, c'est cinq
21 mille dollars (5000 \$) qui est requis. Et puis,
22 écoute, on verra aux élections comment ça va se
23 passer. » Ça fait que j'ai rencontré monsieur
24 Beausoleil. Je lui ai remis le cinq mille dollars
25 (5000 \$). Et, finalement, le maire a été élu. Et le

1 maire, c'était... c'est Ramez Ayoub. Et on a pu
2 avoir peut-être deux, trois petits mandats dès le
3 début de l'année. Mais après ça, ça a été plus...
4 encore une fois, plus réservé avec le contexte.

5 Q. **[676]** Donc, dans ce cas-là, jamais vous n'avez
6 donné d'argent directement à un élu, vous êtes
7 passé par un organisateur?

8 R. C'est ça.

9 Q. **[677]** Qui est monsieur Michel Beausoleil?

10 R. Michel Beausoleil, c'est ça, exactement.

11 Q. **[678]** Et est-ce que ça a donné quelque chose?

12 Encore là, c'est deux mille neuf (2009), novembre
13 deux mille neuf (2009), ensuite de ça l'année deux
14 mille dix (2010).

15 R. Deux, trois petits mandats en début d'année. Après
16 ça, ça s'est estompé par le fait qu'on était plus
17 réservés.

18 Q. **[679]** Quand on parle de petits...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[680]** Donc, si je comprends bien, Monsieur Lalonde,
21 à partir du moment où il n'y avait plus de
22 collusion, vous n'avez plus eu de contrats ou très
23 peu?

24 R. Bien, très peu, parce que, dans le fond, c'était
25 marché libre. Et à ce moment-là, c'était... Les

1 coupures de prix qui ont commencé, donc ça devenait
2 plus difficile pour se positionner. À moins de dire
3 on coupe le prix absolument pour ramasser le
4 projet, là.

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[681]** Donc c'est un marché libre, là. C'est parce
7 que le fait que c'est...

8 R. Marché libre.

9 Q. **[682]** C'était vraiment la règle du plus bas
10 soumissionnaire qui fait que vous ne l'aviez pas.

11 R. Marché...

12 Q. **[683]** C'est ça qui s'est passé, là.

13 R. Ça fait que ce n'était pas vraiment la compétence
14 qui l'emportait. Tout le monde était compétent.
15 C'est l'enveloppe du plus bas prix qui l'emportait.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[684]** Puis les Villes faisaient des économies.

18 R. Oui.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[685]** Puis ça ne changeait pas grand-chose sur le
21 gré à gré? Est-ce que ça changeait quelque chose?

22 R. Non. Le gré à gré pouvait continuer, mais encore là
23 il faut qu'il y en ait, là, du gré à gré. Tu sais,
24 ça dépend des mandats qu'ils ont à donner, là.

25 Q. **[686]** Et sur les appels d'offres sur invitation,

1 est-ce que les Municipalités, vous avez pu voir que
2 les Municipalités ont décidé qu'elles invitaient
3 plus de monde, et peut-être du monde différent, à
4 partir de deux mille dix (2010)?

5 R. Oui. Elles invitaient... Elles invitaient plus de
6 monde, mais sur invitation, deux, trois, quatre,
7 c'était suffisant pour... Parce que, inviter dix
8 (10) personnes sur une soumission sur invitation,
9 c'est comme faire travailler beaucoup de monde.
10 Alors que finalement, deux ou trois ingénieurs-
11 conseils, c'est suffisant pour faire... C'est ça.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[687]** Est-ce que vous avez déjà eu l'occasion de
14 constater qu'à partir de ce moment-là les contrats
15 de gré à gré, ou sur invitation, c'était pas mal
16 les mêmes personnes qui étaient toujours invitées,
17 ou qui obtenaient des contrats?

18 R. Bien, de gré à gré, disons que les firmes qui
19 étaient déjà là pouvaient continuer à être invitées
20 parce que déjà, on avait déjà donné du service,
21 mais sur invitation, par la suite, c'était encore
22 les mêmes firmes et d'autres. Mais là, évidemment,
23 c'était le prix qui l'emportait, ce qui fait que ça
24 a changé le contexte un peu, là.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [688] D'autre chose pour Ville Lorraine?

3 R. Non.

4 Q. [689] L'Assomption. Est-ce que vous étiez présent à
5 L'Assomption?

6 R. L'Assomption, oui. Oui oui, j'étais présent à
7 L'Assomption, effectivement. L'Assomption, bien,
8 évidemment, L'Assomption, à l'époque, c'était...
9 C'était plusieurs municipalités qui ont été
10 fusionnées, là, en deux mille un (2001), ce qui
11 fait que déjà on travaillait dans une de ces
12 municipalités-là, où on était présent puis où on
13 les supportait également pour les campagnes
14 électorales.

15 Mais disons qu'à partir de la fusion,
16 c'était monsieur Lionel Martel qui était maire, et
17 je pense à l'élection de deux mille un (2001), deux
18 mille deux (2002), là, je ne me souviens pas
19 l'année que l'élection avait eu lieu, on avait
20 contribué à la hauteur de trois mille dollars
21 (3 000 \$), si ma mémoire est bonne, pour
22 l'élection. Donc, il a gagné. On a eu des mandats à
23 ce moment-là. Il y avait des mandats qu'on avait
24 eus juste avant, donc de gré à gré, ça fait que ces
25 mandats-là se sont continués par la suite.

1 Et par la suite, en deux mille cinq (2005),
2 l'année, l'autre année électorale, j'ai encore
3 contribué à monsieur Martel, je pense que c'était à
4 peu près cinq mille dollars (5 000 \$), mais à ce
5 moment-là il a été battu. Il y a un autre maire qui
6 est rentré. Et disons que ça a été un petit peu
7 plus compliqué de me positionner. J'ai eu quelques
8 petits mandats, mais disons que j'ai été plus
9 accommodant avec l'autre firme, là, qui était
10 Leroux Beaudoin Hurens, qui était implantée aussi
11 dans le secteur.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[690]** Qu'est-ce que ça veut dire, quand vous dites
14 que vous avez été plus accommodant avec cette
15 firme-là?

16 R. Des soumissions de complaisance. Et par la suite...
17 Donc j'ai eu moins de mandats, là, dans le
18 contexte. Et en deux mille neuf (2009), les
19 élections sont arrivées, là il y avait plusieurs
20 candidats qui se présentaient, et à ce moment-là
21 j'avais... Ça c'est rare que ça m'est arrivé, mais
22 j'avais contribué à deux partis. Donc, le premier
23 étant l'équipe de madame Louise Francoeur. Et
24 j'avais rencontré son organisateur électoral,
25 monsieur René Langlais, qui était conseiller

1 municipal, pour... Il m'avait demandé dix mille
2 dollars (10 000 \$), que j'ai contribué. Il était
3 venu à mon bureau, là, puis bon, on s'est rencontré
4 et je lui ai remis ça.

5 Mais l'autre équipe, qui était celle de
6 Jacques Raynault, parce que c'était quelqu'un que
7 je connaissais depuis longtemps, qui avait été
8 maire de l'ancienne Municipalité, il dit,
9 « Regarde, peux-tu me rendre un petit coup de main?
10 J'ai dit, O.K., c'est correct, je vais le faire,
11 là », parce que dans le fond... Ça fait que je lui
12 avais donné cinq mille dollars (5 000 \$) en argent
13 comptant pour l'élection.

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[691]** On va continuer dans les municipalités, mais
16 je vais aborder tout de suite ça avec vous. À
17 Montréal, compte tenu que vous êtes implanté dans
18 la métropole, vous avez au-delà de, dans les bonnes
19 années, soixante-quinze (75) employés, c'est assez
20 facile de faire du financement et de trouver des
21 gens qui vont faire des chèques pour les activités
22 de financement.

23 R. Hum, hum.

24 Q. **[692]** Quand une firme de génie-conseil est
25 sollicitée dans une municipalité, c'est

1 virtuellement impossible de trouver des chèques.

2 Est-ce que je me trompe?

3 R. C'est possible, mais c'est plus rare.

4 Q. **[693]** Avez-vous des employés qui vivent dans toutes
5 les municipalités que vous nous avez dites là, là?

6 R. Non. Non non non non. Non. Non. Ça fait que
7 forcément, dans les plus petites municipalités,
8 règle générale c'est de l'argent comptant qu'on
9 donne. Il y a eu des exceptions dans certaines
10 municipalités, entre autres, exemple celle où
11 j'étais résidant, où je suis résidant, mais les
12 autres, de façon générale, c'était toujours de
13 l'argent comptant.

14 Ou, il pouvait arriver, à certaines
15 occasions, de contribuer pour de la publicité ou
16 des sondages ou des choses comme ça, là. Ça, ça
17 devenait... Ça pouvait se faire par la voie de
18 chèques, là. Que, proprement dit, dans le cadre de
19 l'organisation électorale.

20 Q. **[694]** Les bénévoles, dans une élection, est-ce
21 que...

22 R. Ça c'est peut-être déjà arrivé, là. Exemple, une
23 secrétaire, ou une de nos employés, pour faire des
24 téléphones, des choses comme ça, là. Mais ça
25 c'était plutôt rare que ça arrivait.

1 Q. [695] Techniquement, ce n'est pas un bénévole, là,
2 parce que c'est votre compagnie qui la paie.

3 R. Non, on lui payait son... oui, c'est ça. C'est ça.
4 De façon générale, c'était en argent comptant.

5 Q. [696] Il y a eu certains témoignages ici, notamment
6 monsieur Zambito est venu dire que, dans les
7 municipalités, les firmes de génie-conseil se
8 reviraient et demandaient de l'argent aux
9 entrepreneurs. Est-ce que c'est le cas ou c'est
10 uniquement le pourcentage dont vous avez parlé, là,
11 c'est-à-dire : « Moi, je paie comptant parce que je
12 l'obtiens des entrepreneurs, là, avec des extra et
13 je vais chercher vingt-cinq pour cent (25 %) »?

14 R. En fait, il y a deux choses. Une, la première, il
15 arrivait que les entrepreneurs étaient sollicités
16 directement, là.

17 Q. [697] Par les firmes de génie-conseil?

18 R. Non, non, mais... des fois par nous mais des fois
19 par l'organisateur électoral, là, pour contribuer.
20 Mais, de mon côté, comme je l'ai déjà expliqué,
21 j'étais... on était accommodant avec les
22 entrepreneurs avec qui on travaillait aussi dans
23 ces municipalités-là, ce qui nous permettait de
24 pouvoir contribuer de cette façon-là. Mais,
25 évidemment, ce n'était pas les mêmes ampleurs de

1 montants, là, ça fait qu'on parle de projets
2 beaucoup plus simples. C'était la façon de faire
3 aussi.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[698]** Et est-ce que vous demandiez aux
6 entrepreneurs... la question de maître Gallant,
7 suite à ce que monsieur Zambito nous a dit ici, que
8 les firmes de génie se retournaient aussi et
9 sollicitaient les entrepreneurs?

10 R. C'est arrivé dans quelques occasions.

11 Q. **[699]** Oui.

12 R. Entrepreneurs ou fournisseurs, que... disons que
13 l'organisateur dit : « Regarde, tu peux-tu demander
14 à l'entrepreneur s'il peut faire quelque chose? »,
15 puis dans le fond disait, « Peux-tu faire quelque
16 chose? Il dit, oui. -O.K. Parfait. Bon, bien, tu
17 iras voir l'organisateur puis tu t'organiseras
18 avec », tu sais. Ça fait qu'on était un petit peu
19 des fois le... le facilitateur, là, si je peux me
20 permettre de le dire ainsi. Mais c'est eux qui
21 s'occupaient de leur affaire par la suite.

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[700]** On comprend parfois que, dans ces contrats-
24 là, vous avez quand même tenté, peut-être, par des
25 extra, là, plus ou moins vrais, à obtenir du

1 comptant de l'entrepreneur qui vous accordez ça
2 puis...

3 R. Oui. Oui, comme je l'ai dit tantôt.

4 Q. [701] ... que vous puissiez le...

5 R. Oui.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. [702] Juste pour être sûr, là, avant de finir
8 l'Assomption. Bon, deux mille cinq (2005), j'ai
9 compris que vous avez donné directement à Lionel
10 Martel, qui a perdu ses élections. Mais vous avez
11 dit également avoir contribué, en deux mille un
12 (2001), à qui vous avez donné l'argent en deux
13 mille un (2001), vous souvenez-vous?

14 R. C'était monsieur Martel.

15 Q. [703] Directement monsieur Martel?

16 R. Oui, oui, c'est ça. Trois mille dollars (3 000 \$).

17 Q. [704] Donc, si je comprends, il y a des façons de
18 faire. Certaines Municipalités, on passe par un
19 organisateur ou un directeur de financement; dans
20 certaines Municipalités c'est directement à l' élu?

21 R. Ça dépend des... ça dépend comment la Municipalité
22 est organisée au niveau électoral.

23 Q. [705] O.K. Est-ce que ça complète pour
24 l'Assomption?

25 R. Oui.

1 Q. **[706]** Allez juste l'autre côté du fleuve, face à
2 votre bureau, à Charlemagne. Est-ce que vous avez
3 déjà contribué là?

4 R. Oui.

5 Q. **[707]** Il y a eu des contrats là?

6 R. Charlemagne, ça fait... ça fait longtemps qu'on
7 travaille à la ville de Charlemagne, là, depuis les
8 années quatre-vingt-cinq (85), quatre-vingt-six
9 (86), quatre-vingt-sept (87), là. Donc, oui, on
10 était présent, on avait contribué. Les demandes
11 n'étaient pas très élevées, là, mais on avait
12 contribué là aussi. En deux mille un (2001), deux
13 mille deux (2002), il y a eu tout le processus de
14 fusion, ça fait que là il y a eu un changement
15 d'organisation, l'équipe, tout ça, ça fait que...
16 je n'ai pas le souvenir de comment ça s'était passé
17 exactement, le détail. Mais, en deux mille cinq
18 (2005), j'avais contribué, là, directement auprès
19 du maire, monsieur Normand Grenier, à sa demande,
20 un montant de cinq mille dollars (5 000 \$). Puis,
21 par la suite, en deux mille neuf (2009), bien, je
22 pense que tous ses candidats avaient presque tous
23 été élus par acclamation, y compris lui-même, ça
24 fait que je pense qu'il y avait peut-être deux...
25 deux candidats en élection. Ça fait que, de

1 souvenance, je ne pense pas que ça avait été
2 nécessaire de l'aider au niveau financement.

3 Q. **[708]** Quand vous dites... vous êtes là depuis le
4 milieu des années quatre-vingt (80), êtes-vous
5 l'une des seules firmes présentes à Charlemagne?

6 R. Charlemagne, on était une des seules firmes. Parce
7 qu'il n'y avait pas beaucoup de mandats qui étaient
8 confiés, ça fait qu'on... dans ces années-là,
9 c'était donné de gré à gré, hein, avant deux mille
10 un (2001). Et, par la suite, bien, encore là, il y
11 a eu des périodes où il n'y a pas eu beaucoup de
12 projets, après ça il y a eu des pointes dans le
13 cadre des programmes d'infrastructure. Et, quand il
14 y a eu les pointes de programmes d'infrastructure,
15 là ça devenait intéressant, ça fait qu'on avait
16 réussi à obtenir des mandats. Évidemment, comme on
17 était la seule firme, bien, évidemment, j'ai
18 sollicité d'autres firmes, là, pour faire des
19 soumissions de complaisance. Ça fait que c'était
20 Leroux, Beaudoin, Hurens, à l'occasion, qui a
21 supporté, puis aussi BPR, Triax, là.

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. **[709]** Quand vous donniez de l'argent, là, cinq
24 mille dollars (5 000 \$) à la ville de Charlemagne,
25 vous avez donné également à l'Assomption, cinq

1 mille

2 (5 000). Est-ce que vous savez si l'argent comptant
3 que vous leur donniez était transformé en argent
4 officiel par des prête-noms pour déposer dans le
5 compte... dans les comptes des partis politiques ou
6 des candidats ou bien servait à payer, par une
7 double comptabilité, des dépenses à côté
8 directement comptant?

9 R. Je n'ai aucune idée. Ça aurait pu servir aux
10 deux... aux deux choses que vous venez de
11 mentionner mais je n'ai pas... Ça, moi, à partir du
12 moment où j'avais contribué, c'était pour leur
13 organisation électorale, ils s'arrangeaient avec
14 ça. Moi, le reste, je ne me mêlais pas de ça.

15 Q. **[710]** Vous ne posiez pas de question. Donc, vous
16 n'avez jamais eu quelqu'un qui vous a confirmé...
17 parce que, écoutez, aujourd'hui, vous nous avez
18 donné... bien des occasions, vous avez du
19 comptant...

20 R. Oui.

21 Q. **[711]** ... on ... on montrait des sommes assez
22 importantes. On ne vous a jamais dit qu'avec ça
23 suivait une opération de transformation pour rendre
24 légal cet argent...

25 R. Non.

1 Q. **[712]** ... comptant par différents prête-noms connus
2 des organisateurs des partis politiques? On ne vous
3 a jamais dit ça?

4 R. On n'a jamais dit ça clairement. Mettons exemple
5 dans certains cas, ils m'ont dit : « Regarde, cet
6 argent-là, ça va nous aider à payer les
7 bénévoles. » Parce que, évidemment, il y a beaucoup
8 de bénévoles dans l'organisation. Ça fait qu'il
9 dit : « Ça va payer les bénévoles. » Dans d'autres
10 cas, c'est pour d'autres activités au niveau
11 communication, au niveau... C'était de façon
12 générale, ça servait à leur organisation. Est-ce
13 que, dans ça, il y a des montants qui ont servi à
14 être transformés? Je n'ai aucune espèce d'idée. Je
15 n'ai jamais eu de confirmation claire.

16 Q. **[713]** Qu'il y avait une opération de blanchiment de
17 contributions en argent vers des contributions
18 légales avec des prête-noms?

19 R. Je sais que ça se parlait, mais je n'ai jamais eu
20 personne qui m'a dit clairement : Regarde, j'ai
21 fait ça pour ton argent.

22 Me DENIS GALLANT :

23 Q. **[714]** Autre chose dans Charlemagne?

24 R. Non.

25 Q. **[715]** La municipalité juste à côté, Repentigny.

1 Est-ce que vous étiez présent?

2 R. Repentigny, on a été présent dans les années avant
3 deux mille (2000), deux mille un (2001). Et par la
4 suite, on n'a pas réussi à se positionner. On a
5 quand même décroché un mandat. Récemment, on a été
6 chercher deux, trois petits mandats, mais à prix
7 très, très compétitif. Mais antérieurement, on
8 avait eu un mandat avec BPR/Triax, en consortium.
9 Il y a eu un peu de complaisance avec les firmes,
10 mais rien de plus. Ça a été... On a été impliqué
11 comme tel, mais sans vraiment être impliqué
12 politiquement.

13 Q. **[716]** Donc, jamais, on ne vous a jamais sollicité,
14 vous n'avez jamais poussé pour...

15 R. Pas à ma souvenance. Parce que le contrat qu'on
16 avait obtenu, c'est parce qu'on était dans
17 Charlemagne, puis c'était un partenariat des deux
18 villes. Ça fait que c'est pour ça qu'on avait été
19 impliqué dans le dossier.

20 Q. **[717]** Sainte-Julienne?

21 R. Sainte-Julienne, là aussi c'est une ville où on
22 avait été impliqué, à l'époque même où j'étais dans
23 l'autre entreprise, en soixante-dix-neuf (79),
24 quatre-vingt (80), quatre-vingt-un (81). Puis on a
25 retravaillé un petit peu dans les années quatre-

1 vingt (80), quatre-vingt-dix (90). Après ça, il y a
2 eu des changements d'élus, tout ça. Et en deux
3 mille cinq (2005), on a recommencé essayer de se
4 repositionner. Deux mille un (2001), je n'ai pas
5 souvenir par rapport à ça. Mais en deux mille cinq
6 (2005), c'était Marcel Jetté qui se présentait
7 comme maire. Et c'était son organisateur politique,
8 Gilles Cloutier, que j'avais rencontré qui m'avait
9 sollicité, dire : « Regarde, avec trois mille
10 dollars (3000 \$) ça va être correct. » J'avais
11 fourni trois mille dollars (3000 \$) en argent
12 comptant à Gilles Cloutier pour l'équipe de
13 monsieur Marcel Jetté.

14 Q. **[718]** Monsieur Cloutier, à l'époque, est-ce qu'il
15 est de votre connaissance qu'il était à la firme
16 Roche? Est-ce qu'il était là en deux mille cinq
17 (2005)?

18 R. Je pense qu'à l'époque il était chez Roche, oui.

19 Q. **[719]** Il était au développement des affaires?

20 R. Oui.

21 Q. **[720]** Et ça va se faire comment cette remise
22 d'argent-là à monsieur Cloutier?

23 R. Dans un restaurant, je pense. Souvent, on essaie de
24 faire ça discrètement. Mais des fois, on se
25 rencontre au restaurant puis c'est en sortant du

1 restaurant qu'on remet l'enveloppe. Mais c'est ce
2 qu'on avait convenu. Ça fait qu'on s'est rencontré
3 au restaurant. Puis je l'ai revu après pour lui
4 remettre l'enveloppe.

5 Q. **[721]** Et, ça, c'est pour l'année électorale deux
6 mille cinq (2005)?

7 R. Deux mille cinq (2005).

8 Q. **[722]** Il va y en avoir une en deux mille neuf
9 (2009). Maintenant, c'est à date fixe.

10 R. En deux mille neuf (2009), monsieur Jetté s'est
11 représenté. Cette fois-là, j'avais rencontré des
12 gens de son organisation, mais c'est vraiment lui
13 que j'ai rencontré et qui m'avait demandé cinq
14 mille dollars (5000 \$) pour l'élection. Et je lui
15 avais remis dans une autre occasion le cinq mille
16 dollars (5000 \$) pour l'élection de deux mille neuf
17 (2009) en argent comptant.

18 Q. **[723]** Et savez-vous où est-ce que ça s'est fait
19 cette transaction-là, bien cette remise d'argent-
20 là? Ce n'est pas une transaction.

21 R. Je ne me souviens pas. Mais à la sortie d'un
22 restaurant, quelque chose comme ça.

23 Q. **[724]** Est-ce que Sainte-Julienne, ces paiements-là
24 ou ces contributions-là au parti du maire ont amené
25 au Groupe Séguin des contrats directement?

1 R. Disons qu'on en avait déjà eus en deux mille cinq
2 (2005) et deux mille neuf (2009). Puis c'est des
3 projets qui se continuaient tout de suite après les
4 élections. Mais ça a été un des derniers projets
5 qu'on a eu au début de l'année deux mille dix
6 (2010) qui s'est prolongé. On n'a pas eu vraiment
7 d'autre chose par la suite. C'est toujours dans le
8 contexte que je vous expliquais tantôt.

9 Q. **[725]** Vous aviez dans certaines municipalités, je
10 comprends qu'il y a de l'argent qui va être donné
11 aux organisateurs ou à l'élu lui-même, c'est
12 toujours selon votre témoignage, mais vous allez
13 également participer à des activités de
14 financement. J'imagine qu'il y a des cocktails, des
15 déjeuners, des trucs comme ça. Est-ce que ça peut
16 être le cas dans une municipalité?

17 R. C'était plutôt rare qu'on voyait ça. C'était plutôt
18 rare qu'on voyait ça. Il y avait Saint-Eustache qui
19 le faisait. Mais disons que dans les municipalités,
20 il pouvait y en avoir, mais souvent c'était plus
21 des activités dans le cadre des chambres de
22 commerce ou c'était plutôt des présentations des
23 budgets, des choses qui s'amenait. Mais des
24 cocktails de financement dans les municipalités,
25 ça, c'était... ça arrivait, mais c'était plutôt

1 rare.

2 Q. **[726]** Donc, ce que vous nous dites, c'est, comment
3 ça fonctionnait dans certaines municipalités, c'est
4 plutôt de demander directement de l'argent...

5 R. Oui, c'est ça.

6 Q. **[727]** ... à des hommes d'affaires comme vous?

7 R. Exactement.

8 Q. **[728]** D'accord. Ça complète Sainte-Julienne?

9 R. Oui.

10 Q. **[729]** Mirabel, municipalité, grand territoire,
11 municipalité où est-ce que vous avez un bureau?

12 R. Oui.

13 Q. **[730]** Peut-être nous parler un peu de Mirabel.

14 R. Mirabel, on travaille à la Ville de Mirabel depuis
15 les années quatre-vingt-dix (90). Et puis... une
16 belle municipalité en développement, une grande
17 municipalité parce qu'elle aussi ça a fait partie
18 des municipalités qui s'est fusionnée avec, qui, en
19 fait, le nom de Mirabel est arrivé dans la fusion,
20 puis l'aéroport de Mirabel et tout ça, et puis donc
21 on a contribué aux projets à partir des années
22 quatre-vingt-dix (1990), donc on était présents et
23 là aussi on a contribué financièrement pour les
24 différentes élections municipales dans ces années-
25 là.

1 Puis à partir, je ne me souviens pas
2 exactement de quelle année, mais à partir de,
3 d'après moi les années deux mille (2000), c'est
4 Lorne Bernard qui est devenu l'organisateur
5 politique de l'équipe du maire qui est en place,
6 l'équipe donc de monsieur Hubert Meilleur et donc
7 c'est toujours avec Lorne Bernard qu'on avait des
8 discussions proprement dites. Ce qui fait qu'en
9 deux mille un (2001) déjà là c'est des montants
10 qu'il m'avait demandés, c'était entre trois mille
11 (3 000 \$) et cinq mille dollars (5 000 \$), là, si
12 ma mémoire est bonne puis on avait des mandats. On
13 avait des mandats dans la Ville de Montréal et par
14 la suite en deux mille cinq (2005), encore une fois
15 avec monsieur Bernard, c'était plus entre cinq
16 (5 000 \$) et sept mille dollars (7 000 \$) les
17 montants qu'il m'avait demandés.

18 Donc toujours la même chose, on avait des
19 mandats et il y avait plusieurs autres firmes puis
20 on faisait, on communiquait entre nous un peu pour
21 s'assurer d'avoir les mandats à la bonne place, au
22 bon moment là, et par la suite, en deux mille neuf
23 (2009), monsieur Lorne Bernard était décédé en deux
24 mille huit (2008), et en deux mille neuf (2009) ça
25 a été plutôt directement avec monsieur Hubert

1 Meilleur où là, je lui avais, à sa demande, remis
2 environ une dizaine de mille dollars (10 000 \$).

3 Q. **[731]** Juste avant d'arriver à cet événement-là, il
4 y a un choix qui va être fait, Groupe Séguin vous
5 allez vous installer sur le territoire de Mirabel,
6 je pense que je vous ai posé la question, on parle
7 peut-être de...

8 R. Oui.

9 Q. **[732]** ... deux mille trois (2003), dans ces années-
10 là.

11 R. En deux mille trois (2003).

12 Q. **[733]** O.K.

13 R. En deux mille trois (2003).

14 Q. **[734]** Pourquoi ce choix-là? Pourquoi s'installer à
15 Mirabel, d'avoir un bureau satellite à Mirabel?

16 R. Bien disons que, premièrement on était, on
17 travaillait beaucoup à la Ville de Montréal,
18 premièrement. Et puis à ce moment-là, on commençait
19 aussi à travailler un peu à Saint-Eustache, à
20 Boisbriand, ça fait que je me disais que ça
21 devenait intéressant d'ouvrir un bureau pour être
22 davantage présents dans la région plutôt que de se
23 faire dire qu'on était une firme de Montréal, là.
24 Et on a ouvert le bureau puis en même temps ça nous
25 servait aussi pour la régionalisation pour le

1 ministère des Transports. Ça fait que ça avait
2 comme deux volets intéressants, donc être présents
3 localement, et aussi pour la régionalisation pour
4 le ministère des Transports.

5 Q. **[735]** Mirabel, comme vous l'avez dit, est une ville
6 en termes de territoire qui est énorme.

7 R. Oui.

8 Q. **[736]** Il y a combien de firmes de génie-conseil sur
9 le territoire? Actives-là, je parle en termes de
10 mandat.

11 R. De mémoire, cinq ou six certainement. Évidemment,
12 comme c'était treize (13) municipalités, chacune de
13 ces municipalités, à l'époque, avait des firmes qui
14 travaillaient, ça a changé avec le temps parce que
15 évidemment ça date des années soixante-dix (1970)
16 tout ça, là, mais bref, par la suite, il y avait
17 des secteurs, des promoteurs, tu sais, les
18 promoteurs, quand tu es complètement à l'autre
19 bout, proche de Saint-Canut, tu es à Saint-Janvier
20 puis tu es à Saint-Benoît, c'est des grandes,
21 grandes, grandes distances, là, ce qui fait qu'on
22 était plusieurs ingénieurs-conseils là sur le site.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[737]** Est-ce que je comprends que vous organisiez
25 aussi dans ces municipalités-là où il y avait cinq,

1 six ou sept entrepreneurs, de la collusion pour
2 vous répartir les contrats?

3 R. Bien disons que lorsqu'on était sur invitation puis
4 qu'on avait un projet qui nous était destiné on
5 communiquait entre nous pour s'assurer que ça
6 puisse fonctionner adéquatement.

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[738]** Lorne Bernard, vous en avez parlé, était
9 l'organisateur de monsieur Meilleur. Lorne Bernard
10 est décédé je pense que vous avez dit.

11 R. Je pense qu'à la fin deux mille huit (2008) ou
12 début deux mille neuf (2009) de mémoire. Je ne sais
13 pas exactement quand, là.

14 Q. **[739]** Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui va
15 remplacer monsieur Bernard dans ce rôle-là?

16 R. Non. Non, j'avais, à ce moment-là, rencontré
17 directement monsieur Meilleur.

18 Q. **[740]** O.K. Et vous lui avez remis dix mille dollars
19 (10 000 \$) sous quelle forme?

20 R. En argent comptant.

21 Q. **[741]** Et à quel endroit? Vous souvenez-vous?

22 R. Je pense que c'était à un déjeuner à un restaurant
23 à Rosemère, dans ce coin-là, là.

24 Q. **[742]** Parfait. Autre chose quant à Mirabel?

25 R. J'ai peut-être eu à, là, à solliciter, mais ça

1 dépend desquelles élections, à solliciter peut-être
2 un ou deux entrepreneurs puis fournisseurs, mais
3 c'est, à ma souvenance, là, je n'ai pas les noms
4 proprement dit, je ne veux pas m'induire en erreur,
5 mais je pense avoir fait ça.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [743] Les solliciter pour quoi?

8 R. Pour une campagne électorale.

9 Q. [744] Quand vous les sollicitiez, est-ce que vous
10 leur demandiez un montant d'argent?

11 R. C'est-à-dire que je leur demandais comment est-ce
12 qu'il voyait ça puis je disais : « Écoute, qu'est-
13 ce que tu penses? » puis il me disait : « Bien O.K.
14 Peut-être deux mille dollars (2 000 \$) ça serait
15 correct. ». Je dis : « Parfait. Si tu donnes deux
16 mille dollars (2 000 \$) c'est correct là. ». Tu
17 sais, je n'étais pas, c'était plutôt pour rendre
18 service que pour exiger des choses.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. [745] Mais peut-être un petit peu en ligne avec ce
21 que Madame Charbonneau vous posait la question
22 c'est-à-dire quand, par exemple, on réclame du
23 Groupe Séguin dix mille dollars (10 000 \$), vous
24 n'êtes pas tenté de vous revirer puis dire : « Aye,
25 entrepreneur qui va travailler avec moi, ça te

1 tentes-tu de m'aider dans le dix mille dollars
2 (10 000 \$)? ». Est-ce que ça c'est fait ça?

3 R. Non parce qu'en réalité ce que l'on nous demandait
4 c'est ce qu'on faisait puis l'entrepreneur lui-même
5 était sollicité pour faire la même chose, ça fait
6 qu'à ce moment-là, c'était chacun nos choses. Si
7 j'intervenais, c'est parce qu'on me disait :
8 « Regarde, comme tu le connais, tu peux-tu lui
9 demander s'il peut faire quelque chose ». Et
10 sûrement, lui, il faisait sa contribution, puis
11 ça... ça aidait pour la campagne électorale, là.

12 Q. **[746]** À Mirabel, en ayant les contrats, comme vous
13 dites, de conception et de surveillance de
14 chantier, avez-vous déjà vous-même appelé un
15 entrepreneur pour lui dire « Regarde, présente-toi
16 pas, présente-toi pas sur l'appel d'offres ou
17 regarde, tasse-toi, c'est quelqu'un d'autre, c'est
18 promis à quelqu'un d'autre »?

19 R. Non. Non. Non.

20 Q. **[747]** Votre nom est déjà sorti notamment pour
21 Mirabel et on allègue que vous auriez fait ça,
22 Monsieur Lalonde. Est-ce qu'il y a quelque chose...
23 vous avez quelque chose à dire là-dessus?

24 R. Oui. Oui. En fait, c'est le cas de monsieur André
25 Durocher...

1 Q. [748] Oui.

2 R. ... qui faisait référence à une petite entreprise
3 que mon frère... dans laquelle mon frère était
4 impliqué. Vous comprendrez que, pour moi, c'est
5 extrêmement délicat le fait que mon frère soit dans
6 une entreprise. Donc, moi, je ne voulais pas créer
7 de conflit d'intérêt ou de problème à cet égard-là.
8 Mais, il avait le droit de soumissionner sur tous
9 les projets, y compris... y compris les nôtres,
10 évidemment. Et là, on avait préparé un projet pour
11 la Ville de Mirabel, un petit projet, un petit
12 projet d'environ cent mille dollars (100 000 \$) de
13 travaux qui était notre estimation.

14 Q. [749] Qui était pour quoi? Qui était pour...

15 R. Qui était pour faire des infrastructures qui
16 passaient sous une voie ferrée pour amener les
17 services de l'autre côté, en prévision de la
18 gare... d'une gare qui n'est toujours pas là, pour
19 le train de banlieue et puis... Donc, on avait
20 préparé les plans et devis pour le petit projet. On
21 est allé en appel d'offres public et les
22 entrepreneurs ont soumissionné, plusieurs
23 entrepreneurs.

24 Et je me souviens que monsieur Durocher
25 m'avait appelé - parce que c'est quelqu'un qu'on

1 connaît, il est natif de la même région que moi là,
2 dans la région de Saint-Placide, précisément - et
3 il m'avait appelé, il dit : « Michel, c'est un beau
4 projet » - « Oui, cent mille (100 000 \$). Bien oui,
5 t'as juste à soumissionner. Soumissionne, pas de
6 problème ». Ça fait qu'il m'avait appelé parce
7 qu'on se connaissait, t'sais, et donc, il a
8 soumissionné. Je sais qu'il a appelé les gens à mon
9 bureau à Mirabel parce que c'était au bureau de
10 Mirabel.

11 Il a soumissionné sur le projet et puis il
12 était le plus bas soumissionnaire. Nous avons fait
13 l'analyse des soumissions, ce sont mes collègues
14 qui ont fait l'analyse des soumissions. Nous avons
15 fait la recommandation parce qu'il était le plus
16 bas soumissionnaire. Même qu'il avait fait une
17 petite erreur, il avait oublié un document puis
18 finalement, il nous l'avait fourni, là, c'est ce
19 qu'on appelle un manquement mineur. Mais, nous
20 autres, on a informé la Ville. Il manquait un
21 document qui était sa licence d'entrepreneur, on
22 l'a joint aux documents, on l'a envoyé à la Ville.
23 On a dit : « Selon tous ces documents-là sont là,
24 il est le plus bas soumissionnaire, puis on vous le
25 recommande ». Ça fait que la Ville a traité le

1 dossier et puis eux...

2 Premièrement, ça a sorti cent quarante-sept
3 mille dollars (147 000 \$), donc ça dépassait le
4 budget de cinquante pour cent (50 %). Ça fait que
5 la Ville a dit : « C'est plus cher que le budget
6 qu'on avait » de un. Puis de deux, bien, le projet
7 de la gare n'étant pas encore précisé, ils ont
8 décidé de canceller les soumissions. Ça s'est passé
9 aussi simplement que ça. Et je ne suis jamais
10 intervenu pendant l'appel d'offres à maintes
11 reprises pour lui dire « rentre pas, rentre pas ».
12 Je n'ai jamais fait ce genre de chose... ce genre
13 de chose-là. Je n'ai jamais été quelqu'un qui a
14 forcé des entrepreneurs à faire des choses ou à
15 faire des changements, là. Ça n'a jamais été mon
16 intervention.

17 Q. [750] Autre chose quant à Mirabel?

18 R. Non.

19 Q. [751] Je vais juste voir une dernière municipalité
20 avec vous avant de quitter, ce qui va être très
21 bref. Mascouche, vous avez dit que vous n'étiez pas
22 présent à Mascouche. Est-ce que vous avez, à un
23 moment donné, tenté d'entrer à Mascouche?

24 R. Mascouche, on avait déjà travaillé dans les
25 années... dans les années quatre-vingt-dix (90). Et

1 par la suite, bon, on a tenté, mais disons qu'on
2 n'était pas dans le coin, là, comme ingénieurs,
3 toujours dans le respect des secteurs naturels. Et
4 puis à un moment donné, comme nos bureaux sont tout
5 près quand même - Pointe-aux-Trembles, c'est quand
6 même tout proche de Charlemagne, Repentigny et
7 Mascouche, bien, je me disais, peut-être que je
8 devrais essayer de pouvoir travailler à Mascouche.
9 Ça fait que j'avais eu une rencontre avec... avec
10 Normand Trudel qui...

11 Q. [752] Qui est qui Normand Trudel?

12 R. Qui est de Excavation transport Mascouche, le TEM,
13 je pense, qui était bien implanté à Mascouche, puis
14 il connaissait bien le maire. Puis il dit :
15 « Regarde, on peut peut-être faire un petit
16 déjeuner avec monsieur Richard Marcotte, le maire
17 de Mascouche ». Ça fait qu'on avait eu un déjeuner
18 ensemble. Moi, j'avais sollicité la possibilité de
19 pouvoir travailler à la Ville de Mascouche aux
20 élections suivantes, là, c'est-à-dire en deux mille
21 neuf (2009).

22 Monsieur Marcotte m'a dit : « Écoutez, on
23 va regarder ce qu'on peut faire. Vous reparlerez à
24 monsieur Trudel, puis on verra ce qu'on peut
25 faire ». Et j'avais reparlé à Normand Trudel, puis

1 il m'avait dit : « Écoute, il dit, tu pourrais
2 contribuer pour un montant de cinq mille dollars
3 (5 000 \$), moi, je vais m'occuper de ça, au niveau
4 de l'organisation électorale, puis, il dit, on
5 verra après ça, par la suite, si tu peux être
6 positionné, si le maire rentre, évidemment, comme
7 tel ». Ça fait que j'avais rencontré de nouveau
8 monsieur... monsieur Normand Trudel et je lui avais
9 remis le cinq mille dollars (5 000 \$) en argent
10 comptant.

11 Q. **[753]** Je vais également faire appel à une de vos
12 feuilles de temps. C'est celle du... se terminant,
13 la semaine se terminant le vingt-cinq (25) juillet
14 deux mille neuf (2009) et c'est sous l'onglet 10,
15 Madame Blanchette. Et ça va être pour le vendredi
16 vingt-quatre... vingt-quatre (24) juillet. Alors,
17 on comprend que vous aviez eu un déjeuner avec
18 Normand Trudel et Richard Marcotte pour Élections
19 Mascouche, c'est ça?

20 R. Est-ce qu'on le voit?

21 Q. **[754]** Peut-être, c'est le dernier.

22 R. Oui, c'est ça.

23 Q. **[755]** Montez la page, Madame Blanchette.

24 R. Oui, c'est ça, exactement. J'ai déjeuner avec
25 Normand Trudel et Richard Marcotte pour parler des

1 élections. Et c'est à ce moment-là que monsieur
2 Marcotte avait dit : « Écoute, on va regarder ce
3 qu'on peut faire après les élections et, il dit, tu
4 rencontreras monsieur Trudel, puis tu t'arrangeras
5 avec lui ». Ça fait que j'ai rencontré Normand
6 Trudel et...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [756] Attendez là, il semblerait que le... qu'il y
9 a le procureur du DPCP qui est debout. Alors, si
10 vous voulez... Très bien. Alors, je comprends, en
11 vous levant, que ce serait le temps de suspendre.

12 Me CATHERINE DUMAIS :

13 S'il vous plaît. Merci.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Parfait.

16 Q. [757] On va suspendre, Monsieur Lalonde.

17 R. D'accord.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. [758] Parfait. Merci. On va se voir demain.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui. Parfait.

22 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS.

23

24 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

25

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ROSA FANIZZI**, et **JEAN LAROSE**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **JEAN LAROSE**

25